

Ville de Limoges **2018**

RAPPORT D'ACTIVITES



8
politiques
49
programmes



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION



ÉDITO



Aux termes du Code général des collectivités territoriales, il incombe au maire de chaque commune de présenter un rapport sur l'activité des services municipaux au cours de l'année précédente.

Ce document, auquel chaque direction participe, revient sur les événements marquants, témoignant ainsi de l'avancement des grands projets et du respect des orientations sur la base desquelles nos concitoyens nous ont apporté leur confiance. La démocratie locale, c'est aussi le droit de regard, pour chaque citoyen, sur le travail de l'administration communale, son organisation et les missions qui lui incombent. Au-delà des opérations majeures qu'il décrit, un bilan annuel est aussi le reflet de l'activité de dizaines de corps de métiers dont le rôle est de servir les administrés par une gestion courante, peut-être moins visible mais tout aussi essentielle.

Car tel est bien notre challenge : mettre en œuvre les projets structurants tout en assurant le quotidien. La façon dont les agents municipaux s'impliquent au service des citoyens et résolvent leurs multiples sollicitations témoigne de leur implication et de leur savoir-faire. Ce rapport est aussi une façon de leur rendre hommage.

Quels que soient la mission et le niveau de responsabilité de chacun, ce qui nous unit doit être le sentiment de travailler pour le bien commun et la conscience d'œuvrer pour que notre ville soit attractive, créative, sûre et solidaire.

Emile Roger LOMBERTIE

pages

08-27



pages

30-49



pages

52-63



pages

66-89



politique

1

7 PROGRAMMES

ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT

- 8 Liaisons rapides
- 10 Arts du feu
- 12 Université
- 13 International
- 15 Commerce
- 20 Patrimoines
- 23 Évènementiel

politique

2

6 PROGRAMMES

QUALITÉ ET SÉCURITÉ DU CADRE URBAIN

- 30 Espace public
- 37 Rénovation immobilière
- 39 Espaces naturels
- 41 Sécurité publique
- 43 Nuisances urbaines
- 47 Risques environnementaux

politique

3

6 PROGRAMMES

RELATIONS SOCIALES ET CITOYENNETÉ

- 52 Nouveaux résidents
- 53 Gestion des étrangers
- 54 Accueil des usagers
- 56 Vie démocratique
- 60 Citoyenneté
- 62 Vie associative

politique

4

8 PROGRAMMES

SERVICES DE PROXIMITÉ

- 66 Actes administratifs
- 68 Santé
- 72 Eau
- 74 Petite enfance
- 76 Réussite éducative
- 81 Éducation artistique
- 83 Seniors
- 89 Opérations funéraires

pages

92-101

politique

5

3 PROGRAMMES

OFFRE DE LOISIRS

- 92 Offre culturelle
- 96 Sports
- 100 Loisirs

pages

104-119

politique

6

7 PROGRAMMES

SOLIDARITÉ

- 104 Insertion professionnelle
- 106 Solidarité
- 108 Logement social
- 110 Amélioration de l'habitat
- 112 Aménagement des quartiers
- 116 Vie des quartiers
- 118 Handicaps

pages

122-129

politique

7

6 PROGRAMMES

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

- 122 Transition énergétique
- 124 Économie d'énergies
- 125 Prévention climatique
- 126 Gestion des déchets
- 127 Économie d'eau
- 129 Développement durable

pages

132-148

politique

8

6 PROGRAMMES

RESSOURCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 132 Ressources humaines
- 135 Finances
- 137 Moyens matériels
- 140 Flux physique et matériels
- 143 Sécurité - qualité
- 145 Communication



TEXTO

TEXTO

eram

ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT

Développer les facteurs d'attractivité et le rayonnement de la ville pour gagner en vitalité démographique et économique

- PROGRAMME 1 — LIAISONS RAPIDES
- PROGRAMME 2 — ARTS DU FEU
- PROGRAMME 3 — UNIVERSITÉ
- PROGRAMME 4 — INTERNATIONAL
- PROGRAMME 5 — COMMERCE
- PROGRAMME 6 — PATRIMOINES
- PROGRAMME 7 — ÉVÈNEMENTIEL

LIAISONS RAPIDES

Contexte et enjeux

Deuxième ville de Nouvelle-Aquitaine, la ville de Limoges occupe une position stratégique au sein du centre-ouest qui la prédispose à jouer un rôle de moteur économique et démographique pour son vaste hinterland. Dans ce contexte, l'accessibilité du/au territoire demeure un enjeu primordial et un facteur d'attractivité. Si la liaison routière nord-sud est optimale grâce à l'A20 en partie gratuite, les liaisons transversales sont à la traîne, assurées principalement par la Route Centre-Europe-Atlantique qui demeure l'un des axes les plus accidentogènes de France. En matière de transports ferroviaires, le service n'a cessé de se détériorer sur l'axe historique Paris-Orléans-Limoges-Toulouse obligeant l'État et son opérateur à initier un plan pluriannuel d'investissement de plus d'1 Md d'euros sur 10 ans afin de remettre l'infrastructure à niveau. Les lignes locales desservant plus finement le territoire sont également touchées à l'instar de la liaison vers Angoulême interrompue à mi-parcours depuis mars 2018 faute d'entretien. En matière d'offre aérienne, l'aéroport Limoges Bellegarde a confirmé son dynamisme avec 300 000 passagers en 2018. Le trafic s'est amplifié principalement avec les îles britanniques, l'annualisation de la liaison avec Bristol avec deux vols par semaine en est une marque. Toutefois, le nombre de passagers sur les vols Limoges-Paris et Limoges-Lyon est en chute (moins de 8 % du trafic de l'aéroport). La connexion de Limoges à ces capitales nationale et régionale demeure cruciale pour asseoir son développement et offrir à l'ensemble de ses habitants des conditions de vie mais aussi d'entreprendre optimales.

Actions

Ce programme regroupe les actions qui visent à accompagner ou soutenir les projets d'infrastructures ou les équipements permettant d'assurer l'accessibilité au territoire et le développement des mobilités externes. Dans ces programmes, la Ville demeure largement tributaire de nombreux partenaires à l'image des différentes autorités organisatrices de transport ou pouvoirs publics nationaux.

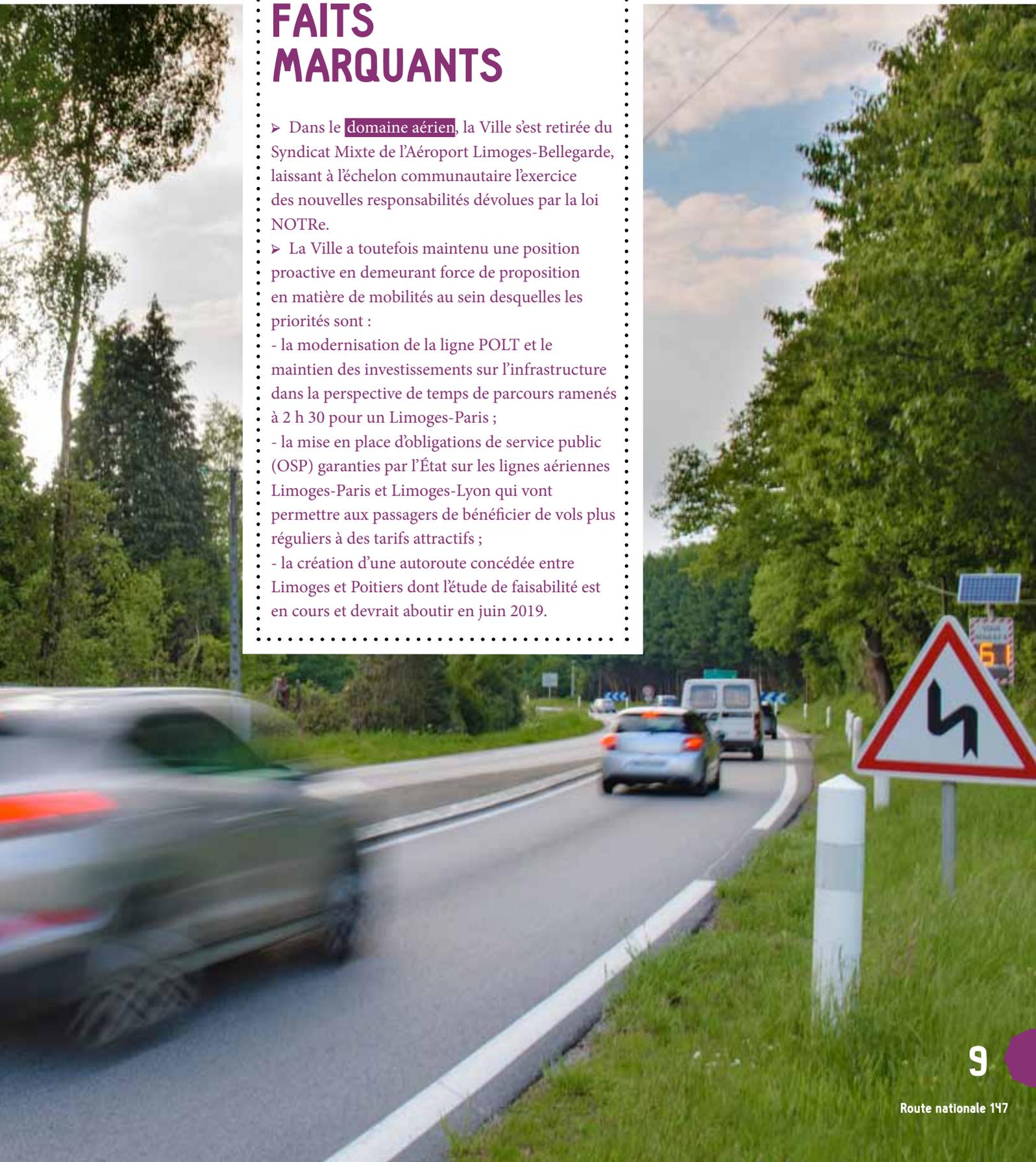


Objectifs

- Poursuivre le désenclavement de la ville.
- Accroître son attractivité économique, touristique et résidentielle.
- Améliorer son image et son rayonnement.

FAITS MARQUANTS

- Dans le **domaine aérien**, la Ville s'est retirée du Syndicat Mixte de l'Aéroport Limoges-Bellegarde, laissant à l'échelon communautaire l'exercice des nouvelles responsabilités dévolues par la loi NOTRe.
- La Ville a toutefois maintenu une position proactive en demeurant force de proposition en matière de mobilités au sein desquelles les priorités sont :
 - la modernisation de la ligne POLT et le maintien des investissements sur l'infrastructure dans la perspective de temps de parcours ramenés à 2 h 30 pour un Limoges-Paris ;
 - la mise en place d'obligations de service public (OSP) garanties par l'État sur les lignes aériennes Limoges-Paris et Limoges-Lyon qui vont permettre aux passagers de bénéficier de vols plus réguliers à des tarifs attractifs ;
 - la création d'une autoroute concédée entre Limoges et Poitiers dont l'étude de faisabilité est en cours et devrait aboutir en juin 2019.



ARTS DU FEU

chiffres clés

Soutien financier à structures professionnelles des arts du feu

9 000 €
CRAFT

14 000 €
Esprit Porcelaine

3 500 €
Espace Porcelaine

2 500 €
Irrésistible fraternité

Contexte et enjeux

Pour développer son attractivité, Limoges dispose d'un avantage comparatif unique en Europe : l'excellence de sa filière arts du feu. À Limoges, acteurs de la formation, de la recherche, de la création artistique et de l'innovation technologique forment, autour des arts du feu et de la céramique, un écosystème créatif sans pareil, lequel constitue un levier majeur de développement durable pour le territoire.

Actions

Ce programme transversal vise à coordonner l'ensemble des actions menées par la Ville pour soutenir sa filière arts du feu, de manière à constituer une politique de valorisation cohérente, élaborée dans la concertation avec les acteurs locaux et nos partenaires internationaux. Ainsi, les actions menées ou soutenues par la Ville dans le cadre de ce programme touchent aussi bien l'urbanisme et la culture que l'international et l'événementiel.

FAITS MARQUANTS

► Depuis sa création à Limoges, UNIC avait pour projet définitif de formaliser une structure européenne regroupant les acteurs européens de la céramique. En 2018, un travail de concertation et de rédaction des statuts menés par Limoges puis Limoges et Faenza a été consolidé et a vu la naissance d'une nouvelle association la Route Européenne de la Céramique le 29 Août 2018 à Faenza ; celle-ci a présenté un stand de l'Association européenne lors de la Foire internationale de Jingdezhen avec présentation de pièces en porcelaine de Limoges.



Objectifs

- Faire connaître et reconnaître l'excellence de l'écosystème créatif local aux niveaux local, national et international.
- Attirer sur le territoire entrepreneurs, artisans, designers, artistes plasticiens, architectes et plus généralement tout créateur intéressé par les arts du feu.
- Développer une image valorisante et promouvoir la marque Limoges dans ses dimensions les plus contemporaines et les plus innovantes.



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture



LIMOGES

ARTS DU FEU ET INNOVATION
DÉSIGNÉE VILLE CRÉATIVE DE L'UNESCO DEPUIS 2017

- ▶ Quatre villes françaises sont reconnues dans le monde comme **Ville Créative de l'UNESCO** (Lyon, St-Étienne, Enghien-les-Bains et Limoges). Afin de fédérer et favoriser les échanges, assurer un partage d'expériences et de bonnes pratiques, aider les villes françaises candidates, la Ville de Limoges a adhéré au Comité français des villes créatives UNESCO le 5 juillet 2018.
- ▶ **Une large campagne de communication** (276 200 Euros) a été menée de fin janvier à mars pour informer les populations de la désignation de Limoges Ville Créative UNESCO.
- ▶ En lien avec le Plan de valorisation UNESCO, la Ville a commandé et installé devant la mairie les premières assises en céramique (budget 50 000 Euros), à insérer des œillets en porcelaine au monument dédié aux 100 ans de l'armistice et à la mémoire des limougeauds disparus lors de la première guerre mondiale.
- ▶ Une commande artistique a été opérée et a mené au projet de **jalonnement céramique** (budget total 222 500 € dont 50 000 € payés en 2018). Ce projet est la traduction du principe du Kintsugi japonais urbain qui répare un objet par l'art pour lui conférer une nouvelle identité. Dans ce cadre, une sélection d'une vingtaine d'emplacements dans le centre Limoges feront l'objet d'un parcours.
- ▶ À l'occasion de la manifestation OASIS#2 coordonnée par Irrésistible Fraternité, Madame Debourg est intervenue aux côtés d'un collectif d'artistes venant de Bilbao (Ville Créative) lors de la conférence dont le sujet était « l'impact du label ». Lors des 2^{es} rencontres professionnelles de l'achat public, une conférence « qu'est-ce que le label Limoges ville créative ? » a été organisée le 11 Octobre 2018 et présidé par Monsieur le Maire. La ville d'Angoulême, candidate Ville Créative UNESCO était aussi invitée.
- ▶ Sont aussi à noter la réception d'une délégation de céramistes coréens provenant d'Icheon du 28 au 29 octobre 2018 à Limoges et la réception de la délégation chinoise des émaux lors de leur visite à Limoges (juillet 2018).



UNIVERSITÉ

chiffres clés

68 150 €

Montant global des subventions attribuées à l'Université et aux associations étudiantes

Dont **50 000 €** pour l'organisation des Défis du sport

18 200 €

Montant global des aides en nature apportées à l'Université

Contexte et enjeux

La présence de l'Université, créée à l'initiative de la Ville, est un facteur d'attractivité pour le territoire autant qu'un acteur socio-économique important. Les étudiants au nombre de 16 548 sur Limoges dont 2 276 étudiants internationaux, représentent 10 % de la population de la ville. Ils participent pleinement à la vie et au dynamisme de la cité. L'Université, c'est aussi 1 145 enseignants et chercheurs qui permettent d'inscrire la ville dans « l'économie de la connaissance » ; ses filières d'excellence sont génératrices d'emplois qualifiés et permettent l'affirmation de savoir-faire dans des secteurs de pointe (matériaux et procédés céramiques, composants et circuits électroniques et optiques, droit du sport, francophonie ...). Limoges se classe de plus dans le trio de tête des « villes les moins chères de France pour les étudiants ».



Objectifs

- Renforcer l'attractivité de l'Université.
- Conforter les fonctions d'enseignement supérieur.
- Affirmer Limoges comme une "ville étudiante".

FAITS MARQUANTS

La Ville et l'Université entretiennent un partenariat au travers d'une convention triennale signée pour la période 2015-2018 qui constitue le cadre de référence de toute collaboration entre les deux institutions. L'année 2018 marque la dernière année d'exercice de cette convention qui doit être reconduite pour la période 2019-2021. Cette collaboration s'est concrétisée par :

- L'aide financière et logistique de la Ville pour l'organisation des **célébrations des 50 ans de l'Université de Limoges** ;
- le réabondement du fonds de soutien à la **Fondation partenariale de l'université** (10 000 € par an entre 2018 et 2020) dont la Ville est membre fondateur ;
- le soutien financier et matériel à l'organisation du **colloque EUROPA** qui avait pour thème la « politique des transports et les mobilités en Europe » ;
- la poursuite du soutien à la **Chaire d'excellence**

« e-santé, bien vieillir et autonomie » par le versement d'une contribution de 25 000 € (100 000 € sur 4 ans) ;

- l'accompagnement de l'Université et de ses structures satellites dans l'organisation d'événements d'envergure qui ont un impact sur l'animation de la cité et la vie étudiante à l'image des journées d'accueil des nouveaux arrivants, de la fête du sport ou de la Nuit européenne des chercheurs notamment, ceci par un appui logistique (avec un tarif privilégié de 50 % et la gratuité sur certaines manifestations) ;
- un soutien financier pour la mise en œuvre d'actions plus ponctuelles (colloques, projets tuteurés ou universitaires portés par des associations étudiantes ...) ;
- la mise à disposition de l'Université du réseau d'affichage urbain municipal pour la mise en œuvre de sa communication, en particulier à l'occasion des 50 ans de l'Université ;
- un accompagnement financier aux opérations portées par le centre de droit et d'économie du sport.

INTERNATIONAL

Contexte et enjeux

Limoges bénéficie d'un important réseau de villes jumelles ou partenaires, constitué pour partie autour de la céramique.

Ces relations internationales lui permettent à la fois :

- de valoriser son territoire et ses savoir-faire à l'étranger,
- d'entretenir des relations institutionnelles reposant notamment sur des échanges d'expériences entre élus et cadres confrontés à des problématiques similaires,
- de soutenir les initiatives citoyennes à caractère international, et en premier lieu les actions favorisant l'ouverture des plus jeunes sur le monde.

Actions

Ce programme inclut les relations de jumelages, le soutien à des initiatives individuelles, collectives ou associatives à caractère international (notamment dans le cadre du dispositif des « appels à projets à l'international »), l'utilisation du Tonnerre, bâtiment de la Marine nationale, comme vitrine de la ville.



Objectifs

- *Promouvoir la ville à l'extérieur.*
- *Assurer des échanges de bonnes pratiques entre collectivités.*
- *Favoriser les échanges entre habitants, et en premier lieu entre jeunes.*

FAITS MARQUANTS

Des échanges à travers le monde

► **Limoges à l'international**, ce sont des rencontres autour des savoir-faire, des aventures qui forment la jeunesse, des projets de solidarité et surtout un engagement de chaque instant pour faire rayonner la ville au-delà de ses propres frontières.

► Reconnue dans le monde entier pour ses arts du feu, Limoges est même considérée par certains comme la **capitale mondiale de la porcelaine**.

À ce titre en 2018, la municipalité a été conviée aux plus grands événements internationaux de la Céramique à l'image de la Foire Internationale de Jindhezen (Chine), le Festival d'Icheon (Corée du Sud) ou encore Arguila (Italie). Cette reconnaissance extérieure permet à Limoges d'asseoir sa renommée internationale et de conforter des liens sur chaque continent. En août 2018 et après plusieurs années de collaboration avec la ville de Faenza en Italie et sous couvert d'UNIC (Urban network for innovation in ceramic), Limoges a souhaité créer l'association « **Route européenne de la céramique** » qui regroupe villes et musées nationaux européens. La présidence a été confiée à Faenza sous l'égide de la vice-présidence assurée par Limoges.

► De nombreux **échanges scolaires et universitaires** ont aussi été organisés avec les villes jumelles de Charlotte (États-Unis) et Fürth (Allemagne). La convention avec la ville de Pilsen (République Tchèque) signée depuis 2015 a pu

permettre cette année encore aux étudiants des lycées hôteliers de Jean-Monnet et de Saint-Jean de participer à l'opération « Bonjour Pilsen » dédié aux arts culinaires et à la promotion des produits limougeaux.

► À ce jour, Limoges se distingue du schéma conventionnel des coopérations ville à ville par la variété culturelle de ses partenaires répartis sur plusieurs continents. Ce constat associé à l'évolution des enjeux internationaux, a amené en 2018 la municipalité à redéfinir sa stratégie pour consolider son identité et ses atouts actuels.

De nouveaux partenariats

► Parce que la Ville de Limoges souhaite participer à une **vraie démarche citoyenne** en faveur de pays en voie de développement, des projets de solidarité internationale ont été soutenus par la municipalité. Majoritairement dédiés à la mise en place d'infrastructures de santé et de soutien à l'éducation, ils ont permis au Sénégal, au Burkina Faso et au Vietnam de bénéficier des supports nécessaires. Des échanges de bonnes pratiques et retours d'expériences sur les thématiques de la biodiversité, du développement et de l'attractivité territoriale, ont également fait l'objet de plusieurs coopérations avec la Tunisie, l'Italie, l'Espagne...

► Enfin, **la francophonie à nouveau au cœur de la stratégie des relations internationales** a permis à Limoges d'obtenir en 2018 l'installation du siège social de la Fondation Léopold Sedar Senghor à la Bibliothèque francophone multimédia.

COMMERCE

chiffres clés

Halles centrales
2016/2019

budget travaux :
6 MILLIONS € TTC
structure temporaire :
800 000 € TTC.

Contexte et enjeux

Depuis 2017, la Ville de Limoges a mis en place un projet de ville, projet pluri thématique reconnu au niveau national, permettant d'insuffler une dynamique de développement pour le territoire et notamment de redynamiser son centre-ville et son attractivité commerciale. Avec ses 700 commerces, le centre-ville de Limoges bénéficie de nombreux atouts pour en faire un lieu attractif et unique. Pour y parvenir cela implique de renforcer son dynamisme commercial, de valoriser son patrimoine, de relier, de conforter et de fédérer les principaux espaces publics.

Parallèlement, la Ville de Limoges participe au dispositif gouvernemental Action Cœur de Ville visant à accompagner les territoires dans la mise en œuvre d'un programme global et transversal de redynamisation de son cœur de

Ville. La convention, signée en juin 2018, permet l'obtention de cofinancements sur des opérations en cours (rénovation des halles centrales ou de l'hôtel de ville, travaux de mise en sécurité et accessibilité du Jardin d'Orsay), et le soutien à des opérations en faveur de la politique d'animations et de lutte contre la vacance commerciale avec la mise en place d'une pépinière commerciale ou la réalisation d'un observatoire du commerce permettant une meilleure connaissance du tissu commercial.

Afin de valoriser ses atouts, la municipalité a lancé le chantier de rénovation complète des halles centrales et poursuit le développement de sa politique d'animations ambitieuse et grand public en partenariat avec les commerçants et associations consulaires : les marchés de Noël, les fêtes foraines, les braderies, le marché de Pâques, la semaine du goût, la Frairie des Petits Ventres, etc.

La Ville soutient les commerçants et les filières professionnelles en facilitant l'organisation d'événements commerciaux de plus en plus nombreux, en apportant son soutien à la nouvelle Fédération de commerçants, et en initiant des événements pour les professionnels comme la Rencontre professionnelle de l'achat public.



Objectifs

- *Organiser l'offre commerciale.*
- *Faciliter l'approvisionnement des consommateurs.*
- *Soutenir les professionnels, notamment locaux,*
- *Contribuer à la vitalité des quartiers et à leur fréquentation.*

Village de Noël
500 000
visiteurs

Stationnement
1 632 883
tickets gratuits distribués

Rencontre
Professionnelle
de l'achat public
2 000
visiteurs
89
professionnels exposants

Animations
et événements
commerciaux
60
manifestations

Actions

Les actions de ce programme se déclinent autour de deux axes principaux :

- Redynamisation du cœur de ville avec le développement de l'attractivité commerciale, la résorption de la vacance commerciale, la rénovation des halles centrales, le programme de redynamisation des halles Carnot.
- Soutien des filières professionnelles et des commerçants avec le développement du programme des manifestations et animations grand public en centre-ville, des rencontres plus spécifiques pour les professionnels, le soutien à la fédération de commerçants, l'organisation des marchés de plein-air.

FAITS MARQUANTS

Restructuration des halles centrales

Les travaux de **rénovation des halles centrales** ont débuté en mai 2018 après avoir installé les 27 commerçants sous une structure temporaire de 800 m² place de la Motte afin de leur permettre de poursuivre leur activité.

Aujourd'hui dans sa phase active, le chantier se terminera à la fin de l'été 2019. L'ambition, pour ce monument classé au titre des monuments historiques, est de réaliser des halles modernes, ouvertes sur l'extérieur, tout en conservant et en valorisant ses éléments patrimoniaux.

Après la phase de déplombage terminée en octobre 2018, le gros œuvre a débuté avec la démolition de la dalle béton intérieure, le passage des réseaux, le coulage de la nouvelle dalle. Depuis, plusieurs corps de métier travaillent ensemble afin de serrer au maximum le planning des travaux déjà très contraint afin de réduire au maximum les nuisances en plein centre-ville de Limoges où le chantier cohabite avec son environnement.

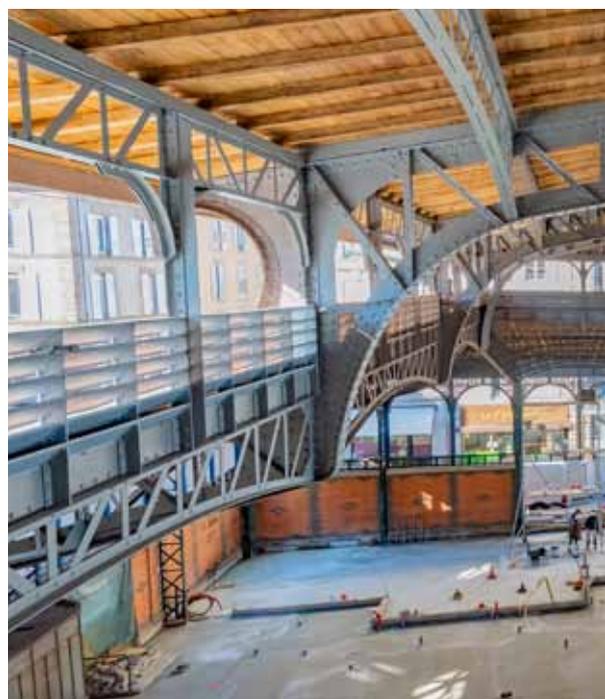
Attractivité commerciale du territoire

► Soutien aux commerçants du centre-ville

◆ Aide à la création d'une fédération de commerçants « Avenue des vitrines 87 ». La Ville de Limoges et la Chambre de commerce ont apporté leur soutien technique et financier à la nouvelle fédération de commerçants « Avenue des vitrines 87 » dont les objectifs sont de fédérer les acteurs du commerce et les associations de commerçants, de développer la communication, la coordination et l'appui aux associations adhérentes, de créer des manifestations commerciales, et de réaliser des outils de promotion du commerce. Une subvention a été attribuée sur trois ans (sur trois ans : 18 000€ pour 2018/ 12 000€ pour 2019 et 10 000€ en 2020).

◆ Commission consultative de règlement à l'amiable pour les commerçants de la place de la République.

Dans le cadre du projet de restructuration de la place de la République, une commission consultative de règlement amiable a été mise en place afin de soutenir les commerçants ayant subi une perte de leur marge brute liée directement aux travaux. Les 39 commerçants de la place sont concernés par ce dispositif.



Autorisations

177

terrasses annuelles

42

terrasses estivales

196

enseignes

(augmentation de 30%)

13panneaux publicitaires
numériques autorisés,**1 582** enquêtes pour les
enseignes et les panneaux
installés (le double par
rapport à 2017).**673 380 € TTC**Taxe locale sur la publicité
extérieure (TLPE)

► **Création d'une pépinière commerciale / Lutte contre la vacance commerciale**

Afin de maintenir une offre commerciale diversifiée et de qualité dans le centre-ville marchand et de lutter contre la vacance commerciale, la Ville et la Chambre de commerce ont initié une pépinière commerciale donnant l'opportunité à des porteurs de projets de s'implanter dans des conditions favorables et ainsi de pérenniser leur activité. Deux locaux commerciaux ont été ouverts grâce à ce dispositif en septembre 2018 rue Fourie.

Animations commerciales emblématiques du centre-ville

Tout au long de l'année, la Ville organise ou apporte son soutien au déroulement de **manifestations commerciales**. L'objectif de ces opérations est de dynamiser le centre-ville marchand. Malgré les perturbations liées à l'installation de la structure temporaire des halles place de la Motte et aux travaux de la place de la République, la Ville maintient et développe un programme d'animations riche et varié.

► **Le Marché de Pâques / les 23 et 24 mars 2018**

La 16^e édition du marché de Pâques, organisé par la Chambre de métiers et de l'artisanat et

la Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne, en partenariat avec la Ville de Limoges, s'est déroulé pour la première fois au jardin d'Orsay. Le marché a accueilli 10 000 visiteurs venus à la rencontre d'une soixantaine d'artisans des métiers de bouche, des artisans d'art et des producteurs.

► **Marché bière, pain et fromage / les 15 et 16 juin 2018**

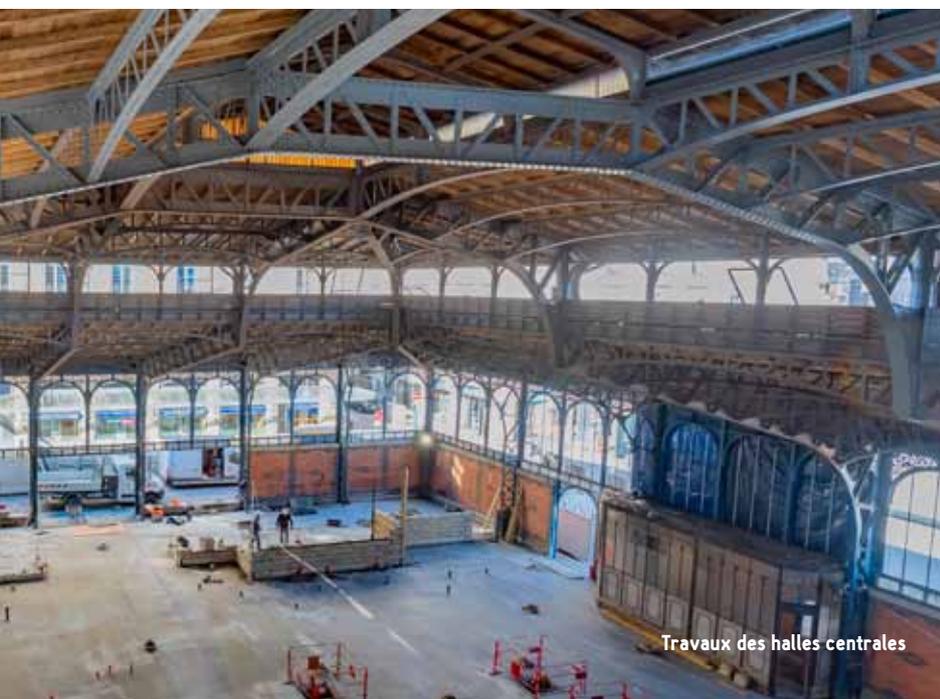
La 4^e édition du Marché bière, pain et fromage organisée par les Chambres de Métiers et d'Agriculture de la Haute-Vienne, en partenariat avec la Ville de Limoges, a accueilli 14 exposants (artisans brasseurs du Limousin, boulangers, producteurs et affineurs de fromage) au jardin d'Orsay et plus de 7 000 visiteurs.

► **Un soir rue Haute-Vienne / le 5 juillet 2018**

La 10^e édition du marché nocturne Un soir rue Haute-Vienne a attiré 15 000 chaland. Cette manifestation des Chambres de métiers et d'agriculture de la Haute-Vienne a été organisée en partenariat avec la Ville de Limoges, la Chambre de commerce et d'industrie et l'association des commerçants de la rue. Une trentaine d'artisans, producteurs et commerçants de la rue ont sorti leurs étals. Produits locaux et spécialités gourmandes sont au rendez-vous. Des concerts en plein air ont rythmé la soirée.

► **La journée sans voiture / le 22 septembre 2018**

À l'occasion de la 1^{re} « journée sans voiture », la ville a soutenu plusieurs manifestations dont la Course des serveuses et des garçons de café qui a accueilli 160 participants pour sa 8^e édition et les Halles à table place de la Motte permettant de déguster des produits des halles lors des « Halles à Table ».



Travaux des halles centrales



Marché du goût

► **La Semaine du Goût / du 8 au 14 octobre 2018**

Pour fêter la 29^e édition de cette manifestation et promouvoir auprès du grand public le goût sous toutes ses formes, la Ville de Limoges et de nombreux partenaires se sont associés pour proposer durant une semaine différentes animations placées sous le signe de la découverte des saveurs. Cette année, les produits du terroir Limousin et du département des Landes ont été mis à l'honneur. Avec 50 exposants, le Marché du goût installé au jardin d'Orsay le samedi 13 octobre a clôturé cette semaine, en accueillant 5 000 visiteurs.

► **La Frairie des Petits Ventres / le 18 octobre 2018**

Suite à l'annonce de l'annulation de la frairie après l'incendie de la rue de la Boucherie, La Ville de Limoges a organisé une concertation afin de proposer une solution pour l'organisation de cette fête emblématique. Le périmètre d'animation a été modifié et une extension de l'animation a été installée place de la Barreyrette. Grâce à un dispositif de sécurité adapté, la Frairie des Petits Ventres a connu son succès habituel.

► **Les marchés de Noël**

◆ Le village de Noël organisé par la Ville / du 30 novembre au 5 janvier.
En 2018, la Ville a entrepris deux importants chantiers en centre-ville : la rénovation des halles centrales et de la place de la République. La Ville de Limoges, en concertation avec les commerçants, a souhaité installer les animations de Noël sur plusieurs sites du cœur de ville : rue Jean-Jaurès, place Saint-Michel, quartier Saint-Pierre, place des Bancs, jardin d'Orsay. Ce marché a rassemblé plus de 50 chalets, une piste de luge, une petite ferme, une ludothèque, une animation « livres » et une patinoire. Afin d'apporter de la dynamique à l'ensemble de ce village, des animations musicales et/ou artistiques étaient proposés les vendredis soirs et les week-ends. Pour la deuxième année consécutive, le concours du plus beau chalet et de la plus belle vitrine de Noël ont été organisés par la municipalité pour valoriser les décorations des commerces. Les 52 exposants des chalets et 57 commerçants de Limoges ont participé cette année.
◆ Le marché de producteurs organisé par les Chambres d'agriculture et des métiers / du 13 au 24 décembre 2018.
Pour sa 21^e édition, le marché de Noël s'est installé au jardin d'Orsay. Seul marché de France 100 % producteurs et artisans, il a accueilli près de 20 000 visiteurs qui ont pu préparer au mieux leurs fêtes de fin d'année grâce à la présence de 115 exposants.

► **Les cirques et spectacles circassiens** : 3 cirques avec animaux et 2 spectacles itinérants (enfantin et acrobaties de véhicules).

► **Les fêtes foraines** avec les traditionnelles fête des Ponts (35 manèges et stands), fête de Landouge (5 manèges) et la fête foraine de Noël au Champ-de-Juillet (80 manèges et stands).

► **Diverses animations** portées par le secteur

350 078 € TTC Recettes globales des places et marchés

Cette baisse par rapport à 2017 s'explique notamment par les travaux réalisés dans le centre-ville (place de la République, halles centrales) avec la suspension temporaire de certaines redevances.

associatif ou associations de commerçants dont 3 braderies en hyper-centre mobilisant entre 40 et 50 commerçants à chaque fois, « Vins Noirs » place Saint-Michel ou le 30^e anniversaire d'Artisans du Monde.

Autres actions en faveur du commerce

► Mise en place d'un programme de redynamisation des halles Carnot

Après avoir investi 500 000 € dans la réhabilitation du bâtiment en 2017, une politique d'accompagnement et d'animation de ce marché couvert a été mise en place fin 2018 en associant l'ensemble des acteurs économiques et services concernés. Un programme de redynamisation est entrepris par la Ville et ses partenaires pour trouver de nouveaux commerçants et développer ainsi une nouvelle offre alimentaire qualitative et novatrice.

► Les terrasses et autorisations commerciales

Le développement des terrasses sur le domaine public est un facteur majeur de l'animation commerciale du centre-ville. C'est la raison pour laquelle les autorisations sont délivrées à chaque fois que l'espace, la réglementation et la charte d'occupation commerciale du domaine public le permettent. Une commission dédiée à l'instruction de ces demandes d'occupation commerciale du domaine public se réunit très régulièrement (une à deux fois par mois).

► Augmentation du nombre d'emplacements pour les food trucks

Le nombre d'emplacements et de food trucks autorisés à s'installer sur le territoire a augmenté et l'offre s'est développée. La Ville a créé un site de food trucks sur le secteur du CHU avec un commerçant différent présent chaque jour afin de permettre de satisfaire une clientèle importante dans ce secteur.

► Les marchés de plein-air

Les 9 marchés de plein air sont aussi des lieux d'animation de la ville, en centre-ville et sur les quartiers périphériques. Le marché de Marceau est le plus important avec 150 commerçants non sédentaires et reste le plus fréquenté par les Limougeauds.



Marché du goût

PATRIMOINES

chiffres clés

Musée des Beaux-Arts

28 616
visiteurs

6 951 originaires de Limoges

2 270 touristes non français

152

exemplaires vendus de l'album des collections du musée

nombre d'œuvres achetées

1

dépenses d'acquisition

50 820 €

nombre d'œuvres
reçues en don
(valeur estimative **23 930 €**)

18

nombre d'œuvres restaurées

6

dépenses de restauration

12 717 €

1 leg

(valeur estimée **159 000 €** pour la propriété et **8 650 €** pour l'inventaire des biens)

Exposition Guillaumet :

7 637 visiteurs

(103 œuvres exposées, 23 prêteurs)

Contexte et enjeux

Si le patrimoine des villes bénéficie d'un important corpus de protection juridique, les contraintes économiques pèsent sur les capacités d'acquisition et de restauration des collectivités locales.

Cependant sa revitalisation et sa valorisation apparaissent essentielles car le patrimoine est porteur de valeurs culturelles, symboliques et identitaires qui justifient son appropriation sociale et constitue un levier de développement de l'économie touristique. Aucune forme de patrimoine ne doit être négligée, qu'il s'agisse d'œuvres artistiques, du patrimoine archéologique, historique, architectural, du patrimoine naturel remarquable ou du patrimoine archivistique. Cependant l'accent doit être mis sur les « arts du feu » qui constitue une des singularités patrimoniales de Limoges afin de mieux affirmer son identité de « ville céramique ».

Actions

Ce programme repose sur le travail de plusieurs services municipaux, les partenariats avec les professionnels des arts du feu et les associations œuvrant dans le domaine du patrimoine. Il bénéficie de l'appui opérationnel de l'office de tourisme et s'exerce avec le soutien financier et sous le contrôle scientifique de l'État. Il comporte des actions de recensement, d'enrichissement, d'étude et d'entretien des patrimoines, et leur présentation au public au sein des musées municipaux (Beaux-Arts, Résistance, Maison de la Boucherie) et au service des archives. Afin d'inciter les publics à découvrir les richesses patrimoniales des animations de mise en valeur sont proposées au sein de ces établissements ainsi que des circuits touristiques, des visites guidées sur le patrimoine local et particulièrement sur le thème des « arts du feu ». L'organisation d'événements de promotion des arts du feu et un soutien financier aux structures professionnelles du secteur, des animations sur le thème du végétal et le sentier de découverte des bords de Vienne viennent compléter ce dispositif.



Objectifs

- *Enrichir, étudier, sauvegarder, protéger et mettre en valeur les différentes composantes du patrimoine local.*
- *Rendre accessible et faire mieux comprendre à tous les publics nos richesses patrimoniales.*
- *Utiliser le patrimoine comme levier de l'attractivité de la ville de Limoges, notamment pour développer sa fréquentation touristique*
- *Valoriser le travail des créateurs.*

Exposition un village français au musée de la Résistance



Musée de la Résistance

dépenses d'acquisition
5 970 €

dépenses de restauration
3 790 €

18 125
visiteurs

6 057 originaires de Limoges

12 068 hors département

Archives

archivage

543 mètres linéaires

293 éliminés
mètres linéaires

souscription publique

152 358 €
de dons perçus

Opérations nationales

Nuit des musées (BAL et MRL) :

1 694
personnes

Journées du Patrimoine
(BAL, MRL, VAH) :

2 486
personnes

FAITS MARQUANTS

Recensement, constitution, étude et entretien des patrimoines

► Dans le cadre du partenariat avec **la Région engagé** en 2011, l'inventaire du patrimoine bâti se poursuit sur les rues piétonnes. Certains bâtiments situés en dehors de la zone d'étude définie avec la région font cependant l'objet d'un inventaire si l'occasion est donnée de les visiter.

Il en est de même en ce qui concerne le suivi de l'entretien et des travaux des monuments historiques (bâti et mobilier) et des sites archéologiques propriétés de la Ville avec les instructions des dossiers de demandes de subventions auprès des partenaires institutionnels, la conduite d'études (fouilles archéologiques...), le programme de mise en valeur (VAH).

► L'appel aux dons lancé en septembre 2015 pour soutenir les **travaux de l'hôtel de ville** en partenariat avec la Fondation du patrimoine a permis, après la fontaine et la salle Louis-Longueue, de lancer les travaux concernant la rénovation des façades de l'hôtel de ville (restauration des menuiseries et nettoyage).

► La réflexion concernant le **futur équipement culturel de la place de la République** se poursuit.

Il abritera le CIAP (Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine) et les vestiges de l'abbaye St-Martial. En 2018 les études concernant la valorisation des vestiges et la création du CIAP ont permis de définir les besoins de cet équipement et d'amorcer la réflexion sur la valorisation des vestiges de l'abbaye St-Martial.

Acquisition, étude, conservation, restauration d'œuvres et objets d'art et d'histoire.

Le musée des Beaux-Arts a pour sa part poursuivi sa politique d'acquisition, étude, conservation, restauration d'œuvres et objets d'art et d'histoire ; c'est ainsi que 15 œuvres sont venues enrichir les collections du BAL- dont 1 acquisition et 14 dons ; 6 œuvres ont fait l'objet de restauration. Par ailleurs, le musée des Beaux-Arts a été bénéficiaire de legs d'une maison d'habitation et des meubles et objets la garnissant.

Les collections du musée de la Résistance se sont enrichies de 99 acquisitions de 1 137 dons, 4 affiches ont été restaurées et 16 armes ont été neutralisées.

► Les Archives municipales ont poursuivi l'orchestration des flux dématérialisés, Astre, Marcoweb, pièces justificatives DRH..., aménagé de nouveaux espaces de bureaux (Jacobins 2), conditionné un important fonds d'affiches du XIX^e siècle, et poursuivi la restauration des matrices cadastrales.

Installation de l'exposition Gustave Guillaumet



Archives

demandes de recherches administratives et historiques

1 757

nouveaux lecteurs enregistrés

730

séances de travail (1 journée/1 lecteur)

503

nombre de visiteurs

12 068

Ville d'art et d'histoire

19 628

personnes ont bénéficié des visites, ateliers et animations Ville d'art et d'histoire dont : **6 918** visiteurs individuels (**3 413** pour le souterrain de la Règle), **7 533** scolaires et **5 177** personnes en groupes constitués.

Présentation des patrimoines au public

► Les responsables de collections du musée des Beaux-Arts ont conçu un ouvrage de présentation des collections permanentes et le musée a prêté, en 2018, 6 œuvres en France et à l'étranger : 4 peintures (dont *Le Printemps* d'Albert Besnard au Musée national de Chine à Pékin et au Musée de la région du Yunnan de Kunming) et 2 dessins.

La maison de la Boucherie est fermée suite à un incendie.

Animations de mise en valeur des patrimoines

► Le service ville d'art et d'histoire a participé à Lire à Limoges avec une enquête Polar grandeur nature en collaboration avec l'écrivain Noël Boudou. Il a par ailleurs organisé, à la demande du service culturel de l'Université de Limoges, deux Cluedo géants en avril et en septembre, en partenariat avec les musées et la Cité des métiers et des arts.

► Le projet pédagogique « Moi, mon école, mon quartier, ma ville » s'est déroulé sur l'année scolaire 2017-2018 auprès de quatre classes de CM2 des écoles Montmailler et Madoumier.

► Parmi les animations de l'été 2018, à noter les balades musicales « l'architecture au fil du Jazz » qui se sont déroulées dans le cadre de la manifestation Hot Vienne.

Les archives municipales ont procédé à l'actualisation de la page Facebook du service qui compte à ce jour 1 126 visiteurs.

► La première exposition monographique du peintre Gustave Guillaumet depuis la rétrospective organisée en 1899, « L'Algérie de Gustave Guillaumet 1840-1887 », a eu lieu au Musée des Beaux-Arts. Reconnue d'intérêt national par le ministère de la Culture, avec le soutien du musée d'Orsay, elle est le fruit d'un partenariat entre 3 musées (musée des Beaux-Arts de La Rochelle,

musée des Beaux-Arts de Limoges et musée d'Art et d'Industrie André-Diligent / La Piscine de Roubaix)

Le BAL a également proposé, en exposition-dossier et accrochage temporaire, « Penser à prendre les prolongements : peintures et dessins de Jean-Marie Masse », dans le cadre de l'évènement « Hot Vienne », et « Le destin singulier d'un monument antique », présentation dans le cadre des Journées du Patrimoine. Des expositions-restitutions ont été mises en œuvre par le service des publics dont « Intervalle » en partenariat avec la Maison du département de Limoges. Des animations originales ont été programmées dans le cadre de manifestations nationales : Nuit des musées, Rendez-vous aux jardins, les Journées de l'archéologie, les journées européennes du Patrimoine.

Enfin, les acquisitions de l'année 2018 ont fait l'objet de présentations, à la Société archéologique et historique du Limousin, au grand public, et aux Amis du musée.

Le musée de la Résistance, quant à lui, a programmé Les Costumes de la série Un Village français, « Dans les boyaux de l'ogre » par Thomas Duranteau, « Jazz in Limoges » dans le cadre de la valorisation du fonds Jean-Marie Masse par la Ville.

Soutien aux structures touristiques

Du fait du transfert de la compétence « promotion du tourisme » aux EPCI au 1^{er} janvier, dans le cadre de la loi NOTRe, l'office de tourisme, désormais intercommunal, n'a reçu en 2017 aucune subvention de fonctionnement de la Ville. Le seul financement apporté a concerné les interventions de l'OT au titre de Ville d'Art et d'Histoire.

Dans le cadre de la constitution de la Région Nouvelle-Aquitaine, « Maison du limousin » et « Maison de l'Aquitaine » ont été remplacées par l'association « Maison de la Nouvelle Aquitaine » à Paris. La Ville de Limoges a adhéré à cette nouvelle association dès sa création et siège au sein du collège des collectivités territoriales et groupements de collectivités.

ÉVÈNEMENTIEL

chiffres clés

Aide financière apportée par la Ville

2 009 750 €

soit **22,4 %** du budget réalisé des 5 clubs :

→ CSP
600 000 €
de subventions
400 000 €
de prestations TTC et achats de place

→ LH 87
266 000 €
de subventions

→ USAL
403 750 €
de subventions

→ LFC
240 000 €
de subventions

→ LABC
100 000 €
de subventions

Contexte et enjeux

Foires, carnivals... ont de tout temps émaillé la vie urbaine, ces événements constituant des temps éphémères de sociabilité quel qu'en soit le thème (commercial, religieux...).

Cependant, dans le cadre d'une « mise en tourisme » des territoires et d'une recherche d'attractivité, les villes multiplient aujourd'hui les manifestations de toutes formes et de toutes natures afin de modifier leur image et de renforcer le sentiment d'appartenance des habitants.

Actions

Ce programme comporte des manifestations régulières à forte fréquentation comme la Cavalcade et la fête du livre mais aussi certains événements sportifs de haut niveau et notamment les rencontres de basket, susceptibles d'avoir une visibilité nationale.



Objectifs

- *Confirmer notre soutien au développement des clubs sportifs.*
- *Valoriser l'image de Limoges.*
- *Promouvoir l'attractivité de la ville et favoriser son rayonnement.*

FAITS MARQUANTS

LES DÉFIS DU SPORT du 21 au 23 mars 2018 – Palais des Sports

► L'association des Défis du Sport Solidarité a organisé du 21 au 23 mars 2018, en collaboration avec le CDES son 2^e forum avec pour thème principal « la démocratie du sport ».

Sur trois jours, cet événement a permis de réunir des représentants du mouvement sportif, des responsables politiques et économiques, des experts et des sportifs de haut niveau autour de débats et d'ateliers à Ester Technopole.

► En parallèle de ce forum, un match caritatif de **Futsal** a été organisé au Palais des Sports de Beaublanc avec la présence de joueurs emblématiques de l'équipe de France 98, dont **Zinédine ZIDANE**, opposés à une sélection de sportifs internationaux. Ouvert au grand public, le match qui a attiré 4 000 spectateurs a été suivi d'une soirée à destination des partenaires et d'une vente aux enchères. Les bénéfices de cette soirée ont été reversés à des œuvres caritatives et solidaires.

► Grâce au soutien de la Ville de Limoges, de partenaires publics, associatifs et privés, cette édition 2018 des **Défis du sport** a confirmé sa place de lieu d'échanges, de débats et de propositions des acteurs du sport.



Zinedine Zidane aux Défis du sport

Résultats à la fin de la saison 2017/2018

LE CSP

a terminé 4^e de **Jeep Elite** (Pro A) et **demi-finaliste des play-off** et s'est qualifié pour participer à nouveau à l'**Eurocup en 2018/2019**

LE LH 87

s'est maintenu en **Proligue** (Ex-Pro D2)

L'USAL

a été rétrogradé en **Fédérale 2**

LE LFC

a été rétrogradé en **Nationale 3** (Ex-CFA2)

LE LABC

été rétrogradé en **Nationale 2** Féminine (4^e rang national)

Retransmission sur écran géant de la finale de la Coupe du monde de football le 15 juillet 2018 – Parc des sports de Beaublanc

➤ La 21^e Coupe du monde de football a été organisée en Russie en 2018. Cet événement populaire a passionné les Français avec comme point d'orgue la finale du 15 juillet 2018 entre la France et la Croatie, et la victoire obtenue sur le score de 4 à 2, 20 ans après sa première victoire mythique en 1998.

➤ La France est la première équipe à marquer quatre buts en finale depuis le Brésil en 1970 et remporte ainsi sa deuxième étoile.

La Ville de Limoges a souhaité marquer l'évènement, en permettant à tous les supporters limougeaux de l'équipe de France de se rassembler au stade d'honneur de Beaublanc pour la retransmission de la finale sur écrans géants. Un peu plus de 7 000 personnes ont ainsi pu se réunir autour de cette victoire, qui a nécessité la mise en place d'importants moyens :

- ◆ 2 écrans géants,
- ◆ 10 agents de sécurité,
- ◆ 10 secouristes,
- ◆ 30 agents de la Ville de Limoges mobilisés pour la gestion des accès aux tribunes,
- ◆ 27 agents de police municipale en plus des forces de police nationales présentes.

Open ENGIE WTA de limoges : 5^e édition du 5 au 11/11/2018

➤ 3^e tournoi féminin se déroulant en France après l'Open de France à Roland-Garros et les Internationaux de Strasbourg

➤ 1^{er} Tournoi indoor féminin de France (le seul inscrit au calendrier WTA)

➤ Outre son intérêt sportif avec l'assurance de la participation des meilleures françaises et de nombreuses joueuses classées parmi les 100 et même les 50 meilleures mondiales, et la garantie d'une affluence importante du public (12 653 spectateurs en 2017), cet événement représente un enjeu important de dynamisation du territoire de Limoges et de son agglomération, en particulier sur l'aspect économique. Il permet en effet aux acteurs économiques locaux de se retrouver et de partager, dans un cadre convivial, leurs expériences professionnelles et éventuellement d'engager de futures collaborations. Lors de cette 5^e édition du tournoi, quelques-unes des meilleures joueuses du monde étaient présentes à Limoges : Alizé CORNET et Pauline PARMENTIER. Monica NICULESCU, Vora ZVONAREVA ex N°2 mondiale et finaliste à Wimbledon et à l'US Open en 2010, et Tímea BACSINSZKY, ex-9^e mondiale. C'est une russe qui s'est imposée en finale, Ekaterina ALEXANDROVA, déjà vainqueur du tournoi en 2016, en battant sa compatriote Evgeniya RODINA sur le score de 6/2 6/2.



Retransmission de la finale de la coupe du monde de football – Parc des Sports de Beaublanc

Open ENGIE WTA de Limoges

spectateurs

12 116

(12 653 en 2017)

dont

6 702

durant le week-end des 10
et 11 novembre (demies et
finale)



Palais des sports

Rencontre de l'équipe de France masculine de Basket contre l'équipe de Bulgarie au Palais des sports de Beaublanc le 3 décembre 2018

- 10 ans après la dernière venue de l'équipe de France à Limoges en disputant un match contre la Turquie, la fédération française de basket-ball a organisé, au palais des sports de Beaublanc, le 3 décembre 2018, en partenariat avec la Ville de Limoges une rencontre internationale de l'équipe nationale masculine, cette fois-ci contre la Bulgarie, et remportée sur le score de 77 à 53 avec la participation de trois joueurs du CSP Limoges, membres de la sélection française.
- Il s'agissait d'une rencontre organisée dans le cadre des qualifications à la Coupe du Monde de la FIBA qui se déroulera en Chine du 31 août au 14 septembre 2019. La France s'est qualifiée à l'issue de cette phase préliminaire et sera bien présente en Chine aux côtés des meilleures nations de basket.
- Ce rendez-vous a été également l'occasion pour la Fédération française de basket-ball de rendre hommage à Frédéric Forte, président emblématique du Limoges CSP, décédé en décembre 2017.

Nouveaux aménagements au Palais des sports de Beaublanc

- En septembre 2018, de nouveaux vestiaires pour « l'équipe première du club résident » ont été créés dans le palais des sports de Beaublanc. Les joueurs professionnels du CSP bénéficient ainsi d'un espace à la fois plus spacieux et plus confortable, d'un espace cryothérapie, d'un spa et d'un local destiné aux kinésithérapeutes qui a été réaménagé également. L'ensemble des travaux réalisés par les entreprises à partir d'un aménagement conçu par les services municipaux après consultation de l'encadrement technique de l'équipe professionnelle du CSP a représenté un investissement pour la Ville de 145 000 € TTC.
- La Ville a également fait l'acquisition de nouveaux panneaux de basket homologués FIBA et Euroleague pour le palais des sports d'un montant de 25 000 € TTC.
- L'équipe de France masculine de basket-ball a récemment bénéficié de ces nouveaux locaux et panneaux lors de la rencontre France-Bulgarie organisée à Beaublanc le 3 décembre 2018 avec une victoire à la clef 77 à 53...

Ouverture du demi-stade de Beaublanc

- Coût global de construction : **63 millions d'euros** TTC, dont un surcoût pour la Ville de 11 millions pour réparer les malfaçons (erreurs de calcul, ferrailage des balcons insuffisants, sous dimensionnement de certains éléments de la structure béton et surtout faillite en chaîne des bureaux d'études en charge des dimensionnements).
- **Le stade de Beaublanc** a enfin ouvert ses portes au public le 13 octobre 2018 pour un premier match de l'USAL contre Issoire dans le cadre du Championnat de fédérale 2, rencontre remportée par les Limougeauds 10 à 9.
- **Deux nouvelles tribunes** (Ouest & Sud) peuvent désormais accueillir 10 000 spectateurs et une tribune ancienne de 4 000 places porte la capacité d'accueil du stade à 14 000 places. Une jauge digne d'un club de ligue 1 en football ou de top 14 en rugby, mais surdimensionnée pour Limoges qui ne possède aujourd'hui aucune équipe susceptible d'attirer autant de spectateurs. L'exploitation du stade ne peut donc pas être supportée par un club résident ou un délégataire comme cela se fait partout ailleurs.
- À défaut de pouvoir remplir ses gradins, il est possible d'exploiter ces nouveaux réceptifs : un salon panoramique (800m²), une salle de réception (800 m²), une salle de restaurant (235 m²), deux salons collectifs (110 m²), une salle de conférence de presse, des loges individuelles (15 à 30 m²), une cuisine et un espace traiteur. Ces équipements annexes pourront être exploités tant par les clubs qui y joueront que par des organisateurs d'événements sportifs comme les fédérations nationales, les sociétés sportives, les associations, les entreprises souhaitant organiser des congrès, assemblées générales, réunions... L'objectif de la Ville est donc de faire vivre le stade et d'essayer d'amortir un coût de fonctionnement estimé à 1 million d'euros par an. Pour tenter de diminuer l'impact de cet équipement sur les finances de la Ville, la municipalité mise sur l'ouverture et la mutualisation. Des matchs d'exhibition ou des rencontres de sélections nationales de football, rugby ou d'autres disciplines pourront y être organisés.

Toutes les demandes d'exploitation seront étudiées selon la grille tarifaire votée en conseil municipal qui accorde notamment un tarif préférentiel aux associations limougeaudes.

Événementiel

Célébration de la Fête nationale

- Les festivités ont débuté vendredi 13 juillet à 17 heures par la cérémonie officielle et le traditionnel **défilé militaire place Jourdan**.

Les animations festives se sont déroulées au Champ-de-Juillet à partir de 20 h 30, avec un spectacle musical proposé avec la participation de chanteurs amateurs ou semi-professionnels de la région accompagnés par l'orchestre Aloha. Deux sosies vocaux étaient présents, l'un de Claude François, l'autre d'Elvis Presley.

Le feu d'artifice a débuté à la tombée de la nuit vers 22 h 30 et le bal populaire en plein air animé par l'orchestre Aloha (8 musiciens sur scène) est venu clore cette Fête nationale.

Cavalcade

- La Ville de Limoges a organisé sa **Cavalcade de printemps** le 27 mai 2018.

Les 8 chars réalisés par la direction ateliers bâtiments étaient exposés à partir de midi au Champ-de-Juillet où la radio Flash FM, partenaire de l'événement, avait délocalisé ses studios pour couvrir l'animation en direct.

Le cortège, composé de 10 associations locales et de 9 groupes invités s'est mis en marche à 15 heures.

- Pour faire patienter le public, des animations de musique et de danse étaient proposées à partir de 14 heures sur 4 podiums dispersés sur le parcours du défilé et accueillait l'association Calypsonate au carrefour de l'Opéra, Polychrome rue Jeanty-Sarre, LFL Cabaret place Manigne et Gospel Fusion devant l'hôtel de ville.

- Un stand de maquillage était également proposé gracieusement aux enfants rue Jean-Jaurès.

Election Miss Limousin

- L'élection de Miss Limousin a été organisée en partenariat avec la Ville de Limoges pour la deuxième année consécutive.
- Les candidates qui ont porté avec grâce et élégance les couleurs des 3 départements de l'ancienne région Limousin, ont été reçues en amont de l'élection à la mairie de Limoges.
- Au terme d'un spectacle de grande qualité, Anaïs Berthomier a remis son titre en jeu pour offrir à la nouvelle Miss Limousin l'occasion de concourir pour le titre suprême de Miss France.
- Grâce à son titre de Miss Limousin, Aude Destour, a pu remporter celui de 4^e dauphine de Miss France.
- La Ville a apporté un soutien matériel et technique pour le gala d'élection et versé une subvention exceptionnelle de 6 000 euros à la Délégation Miss Limousin pour l'organisation du gala d'élection au Zénith de Limoges.

Forum des Associations

- La Ville de Limoges a organisé la 4^e édition du Forum des Associations les 8 et 9 septembre sur le site de l'ancienne caserne Marceau.
- Ce forum s'inscrit dans le cadre de la politique d'aide à la vie associative et permet à près de 300 associations locales de se faire connaître, de proposer des activités, de témoigner de l'engagement de leurs bénévoles et ainsi motiver de nouveaux engagements et de nouvelles adhésions.
- Les riverains sont invités à venir profiter de ces 2 journées conviviales pour se renseigner, tester de nouvelles activités ou simplement passer un agréable moment et profiter des nombreuses démonstrations proposées sur place.
- Ce temps fort de la rentrée a pour mission de promouvoir la richesse du tissu associatif local mais il a également pour objectif de susciter des vocations de la part des petits et des plus grands.
- Cette année, plus de 21 000 visiteurs sont venus à la rencontre des associations qui leur ont proposé un panel de thématiques très varié : des domaines sportifs ou culturels aux actions sociales, solidaires ou humanitaires, des disciplines scientifiques, ludiques à celles orientées vers la nature, l'histoire, les relations internationales, l'éducation ou le devoir de mémoire...
- Sans oublier sur l'esplanade dédiée aux sports, de nouvelles activités comme la plongée en piscine, le mini-tennis, le BMX ou le quidditch...
- 2 pôles de restauration (sucrée et salée) étaient installés sur le site afin que les différents participants puissent se restaurer sur place.
- Afin de veiller à la sécurité de tous les intervenants, la Ville a mis en place un dispositif de sécurité spécifique avec sécurisation des entrées, identification et vérification du contenu des véhicules des exposants, filtrage du public...



Reception miss Limousin



QUALITÉ ET SÉCURITÉ DU CADRE URBAIN

Assurer un cadre urbain de qualité, maîtrisé et sécurisé

- PROGRAMME **8** — ESPACE PUBLIC
- PROGRAMME **9** — RÉNOVATION IMMOBILIÈRE
- PROGRAMME **10** — ESPACES NATURELS
- PROGRAMME **11** — SÉCURITÉ PUBLIQUE
- PROGRAMME **12** — NUISANCES URBAINES
- PROGRAMME **13** — RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

ESPACE PUBLIC

chiffres clés

Autorisations d'urbanisme

près de **3 000**
dossiers déposés

près de **4 000**
personnes accueillies

Aménagement urbain

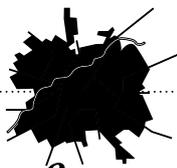
225 000 €
budget global consacré à
la création du jalonnement
céramique

Contexte et enjeux

Toute politique municipale doit assurer une planification qui vise à dessiner la géographie de la ville de demain et à traduire dans l'espace urbain les politiques décidées par les élus.

Ce programme doit tenir compte des atouts et des contraintes propres au milieu urbain de Limoges comme l'étendue du territoire ou un relief marqué par des différences importantes d'altitude. Ses caractéristiques héritées de l'histoire constituent autant de défis à relever par des actions adaptées : la pluralité des quartiers centraux nécessite un effort d'organisation des liaisons urbaines, l'étendue des faubourgs au tissu hétérogène ainsi que les secteurs à dominante résidentielle extérieurs à la ville requièrent une politique de structuration de pôles de vie, les quartiers d'habitat populaire de périphérie marqués par l'urbanisme de grands ensembles typique des années 60 nécessitent des programmes de requalification.

Les projets d'aménagement qui en découlent doivent s'accompagner d'un soin particulier apporté à la qualité des espaces qui doivent traduire une identité urbaine, être plaisants, accessibles à une pluralité d'usages et avoir un caractère durable.



Objectifs

- Réguler l'urbanisation en optimisant l'usage de l'espace et les coûts de transport.
- Revitaliser les quartiers.
- Assurer une identité urbaine spécifique à notre ville.

Actions

Ce programme comporte des actions de planification urbaine et de gestion de l'espace visant à maximiser le potentiel du territoire en vue d'une meilleure harmonie des usages et du bien-être des habitants : constitution de réserves foncières, phasage de l'urbanisation, développement de pôles de vie, rééquilibrage des espaces publics en faveur des piétons, densification et revalorisation des espaces intermédiaires en marge de l'hyper-centre...

Le volet réglementaire concerne l'application des règles définies, à la fois le droit des sols (permis de construire, autorisations de lotir...) et les règles d'occupation du domaine public comme le stationnement ou encore l'adressage des biens immobiliers.

Enfin il comporte les actions opérationnelles nécessaires à la réalisation du projet urbain : principes d'aménagement de l'espace public, gestion du mobilier urbain...

Installation du mémorial Jourdan



FAITS MARQUANTS

Planification et organisation de l'espace

► La définition des grands enjeux d'aménagement du territoire est une étape nécessaire pour planifier l'évolution de la ville à l'échéance 2030. Dans cette optique, deux documents viennent traduire les objectifs urbains pour le territoire, le **Projet de ville** et le **Plan local d'urbanisme (PLU)**.

► Le **Projet de ville** vient organiser la mise en œuvre d'un nombre important de programmes portant des projets phares à l'échelle du mandat, et fixe également un cap pour la construction de la Ville à plus long terme. L'animation autour du projet de ville s'est poursuivie cette année en interne auprès des directions porteuses de projets d'équipements notamment, mais aussi des promoteurs et porteurs de projets privés, afin de les sensibiliser à la poursuite d'un objectif commun de qualité.

► La **Charte de développement urbain** s'est poursuivie en 2018, permettant à la Ville de suivre de manière détaillée les projets structurants de construction sur le territoire communal et les adapter aux orientations du projet urbain, d'habitat et commercial (suivi de 31 réunions de commissions techniques)

► **PLU** : La compétence documents d'urbanisme ayant basculé au 27 mars 2017 à Limoges Métropole, la Ville poursuit cependant, (par voie de convention) la révision technique en cours du document d'urbanisme. Suite à une phase très active de formalisation des documents en lien avec Limoges Métropole au premier semestre

2018, l'arrêt du PLU a été entériné lors du Conseil communautaire du 20 septembre 2018. Cette phase administrative (consultation PPA, enquête publique, adaptations du document) se poursuivra jusqu'à son approbation attendue en fin de premier semestre 2019.

Aménagement urbain

► Trois équipes ont été sélectionnées pour le concours de commande publique artistique pour la **création d'un jalonnement céramique**, permettant de relier les sites céramique existants et à venir du centre-ville.

L'équipe retenue en novembre 2017 par le comité artistique, a proposé un concept de « réparation de l'espace public par la céramique », qui a été développé au cours de l'année 2018.

Les premières pièces ont été fabriquées, l'installation des pièces est programmée pour l'été 2019.

Améliorer la place du piéton en ville

► Afin d'améliorer la place du piéton en ville, les **études techniques** ont été finalisées en 2018 dans les rues St-Eloi, Montmailler, et Clairettes, pour un lancement des travaux dans l'année 2019.

► **L'évolution du quartier de la Cité** se poursuit avec une étude préalable lancée fin 2017 pour la requalification de la rue Porte-Panet, la rue Haute Cité ainsi que les abords de la cathédrale, afin de finaliser la requalification des voies du quartier de la Cité. Des recherches archéologiques sont prévues en 2019.

► Le **mémorial Jourdan** (stèle commémorative de grande ampleur et exhaustive concernant les soldats Morts pour la France en 1914-1918) installé place Jourdan, a été mis en œuvre courant 2018, pour une livraison le 11 novembre 2018, jour commémoratif. Ce mémorial a permis de redonner une qualité d'agrément à la place Jourdan.



chiffres clés

Circulation

76

arrêtés permanents

Stationnement

2 970 915

tickets délivrés par les horodateurs
(dont **1 632 883** gratuits)

3 067 923,33 €
recette totale du stationnement sur voirie

14 295 tickets résidents à 15 € pour une recette de **214 410 €**

99 946 abonnements mensuels à 40 € pour une recette de **377 840 €**

6 899 tickets pro pour une recette de **17 486,90 €**

Éclairage public

959 000 € TTC
budget d'investissement pour la rénovation du parc matériel et des réseaux

412 000 € TTC
budget d'investissement pour l'effacement des réseaux



Réaménagement des bords de vienne

Travaux de voirie

► En lien avec Limoges Métropole qui assure la maîtrise d'ouvrage des travaux sur le domaine public routier, la Ville de Limoges assure une **programmation pluriannuelle des réaménagements de voirie** reposant sur une stratégie donnant la priorité aux interventions dans le grand centre-ville et sur les axes secondaires structurants (avenue de Louyat, avenue Saint Surin...). En dehors de ces secteurs prioritaires, la Ville veille à une répartition équilibrée des travaux à l'échelle de la commune. Les budgets de travaux sont financés par Limoges Métropole.

Parmi les aménagements importants réalisés en 2018 on peut citer ceux des secteurs : *About, Gide, Pénitents-Blancs, Labiche, Laurencin, Legouve, Paguenaud, Bvd Schumann, Severine, Pressemane, Puy-Rejeaud.*

Grands projets

► Les études pour le réaménagement de la **place de la République** se sont finalisées au printemps 2018, l'attribution des marchés de travaux a suivi pour un montant de 11,4 M€ TTC. Le marché de renforcement de structure du parking a été attribué à un groupement Eiffage/Smac. Le marché de réaménagement de la place, scindé en 4 lots, attribué comme suit :

- ◆ Lot 1 - terrassement, voirie au groupement Colas/ SOP/SOL,

- ◆ Lot 2 - réseaux à Allez et Cie,

- ◆ Lot 3 - éclairage à Allez et cie,

- ◆ Lot 4 - espaces verts fontainerie au groupement Alpha paysage, Limousin paysages, Arrolimousin et Sirev.

Les travaux de la phase 1 (rue Fitz-james, rue de la Terrasse et place de la République) ont débuté le 1^{er} octobre 2018 pour une fin prévue en mars 2020.

► Afin de réaliser la Halle République, qui permettra de renforcer l'attractivité du centre-ville, la Ville a lancé une consultation en septembre 2018 pour choisir un concessionnaire. Celui-ci assurera la conception et la réalisation du bâtiment. Il aura également en charge l'exploitation de la partie commerciale. Pour sa part, la Ville de Limoges aménagera et gèrera la partie culturelle du bâtiment, qui permettra notamment de valoriser les vestiges de l'abbaye Saint-Martial. Le concessionnaire retenu sera connu à l'automne 2019.

► La démarche de valorisation du **parc naturel urbain des bords de Vienne**, engagée en 2016, est entrée en 2018 dans une phase plus concrète. En matière de travaux, une nouvelle liaison piétonne entre la Font-Pinot et le pont de la Révolution a été livrée en novembre 2018 pour un coût d'environ 800 000 € (démolition des bâtiments de l'AFPA comprise). Le volet animation en

Gestion du domaine public
(accueil - secrétariat)**5 523**

visiteurs

soit une augmentation de **17 %****7 638**

appels

soit une augmentation de **5 %**

Ces augmentations sont en grande partie justifiées par l'instauration du FPS.

5 000courriers et mail (boîte du Maire), soit une augmentation de **26 %****1 312**fiches Tell My City, soit une augmentation de **9 %**

Gestion du domaine public

5 883

autorisations d'occupation du domaine public délivrées

2 478

déménagements

3567

travaux

soit un total de

4574

arrêts

712

manifestations

79

majorations pour chantiers installés illégalement sur le domaine public

bords de Vienne a poursuivi sa montée en puissance à travers notamment un doublement du nombre de séances de cinéma en plein air (8 en 2018). Enfin, une étude de programmation et de réaménagement du parc a été lancée en 2018 et confiée à l'agence lyonnaise In SITU. Cette réflexion permettra d'aboutir en 2019 à la définition d'un plan guide d'aménagement du parc, qui servira de référence pour la mise en œuvre des aménagements futurs.

► Dans le prolongement des bords de Vienne l'étude d'entrée de ville des Casseaux s'articule autour d'un vaste programme de requalification. En 2018, les grands principes d'aménagement du projet (définis dans le cadre d'une étude de programmation urbaine initiée en 2016 puis actualisée en 2017) ont été validés. Ils servent de base à la poursuite des études par Limoges Métropole, assurant la maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre du projet, et notamment des espaces publics routiers et des espaces dédiés à l'intermodalité (pôle d'échanges, parking-relais...) au titre de ses compétences. La Ville de Limoges a signé un compromis de vente avec le Crédit Agricole sur un terrain avenue des Casseaux en vue de l'implantation du siège régional (actuellement boulevard de Vanteaux) et d'un village de l'innovation.

► Suite à la rétrocession de l'ancienne cité d'habitat social de Coubertin en 2017, la Ville a souhaité engager une réflexion à une échelle plus large, visant à une requalification globale du quartier Beaublanc/Coubertin (vallée de l'Aurence, parc sportif, cité Coubertin, boulevard, cité-jardin, caserne Beaublanc.

► Une étude de programmation urbaine et paysagère a été lancée courant 2018 (budget d'étude global de 79 500 €), et a permis de valider les grandes orientations du projet visant à conforter le pôle sportif de Beaublanc tout en le faisant évoluer vers un grand parc urbain ouvert

à tous. Ces orientations permettront d'élaborer en 2019 un schéma global d'aménagement, accompagné d'un phasage des opérations.

► Le projet de reconversion de la caserne Marceau se précise progressivement à travers la poursuite de l'étude de programmation urbaine et la mise en place de démarches complémentaires. L'étude de programmation a permis d'affiner en 2018 le volet logement (typologie, standing, prix de sortie) et le schéma de composition d'ensemble du projet (trame des espaces publics, stationnement, circulation...). Une étude complémentaire a été lancée courant 2018 sur la faisabilité de la création d'un espace collaboratif de type tiers lieu sur la caserne Marceau (montant global de 54 900 €). L'objectif est de compléter la programmation en logements prévue sur le site par de nouvelles fonctions tournées vers l'économie et l'animation. Enfin, 2018 a par ailleurs été l'occasion de mener une démarche innovante d'évaluation de l'impact sur la santé du projet de reconversion de la caserne. L'objectif de cette démarche multi partenariale est de mesurer les impacts positifs et négatifs du projet sur la santé. L'ensemble de ces réflexions permettra de consolider courant 2019 le projet d'aménagement d'ensemble de la caserne.

► Enfin, la Ville a confié en 2018 à l'agence lyonnaise In SITU une étude visant à définir un plan-guide d'aménagement des espaces publics du centre-ville commerçant (quartier du Château). Les objectifs de cette démarche visent à harmoniser les aménagements du centre-ville dans une cohérence d'ensemble, favoriser la revalorisation des espaces publics et, au-delà, renforcer l'identité et l'attractivité de la ville. Les résultats sont attendus pour 2019.

Gestion du domaine public
(Recettes)**126 106 €**

pour les taxes d'occupation du domaine public liées à des travaux
Le nombre d'autorisations d'occupation du DP est stable toutefois la baisse des recettes s'explique par une diminution des chantiers taxables (-39%) et une hausse des chantiers de courte durée (<3j = non taxable).

134 253 €

pour les droits de voirie liés au surplomb du domaine public. Une mise à jour des commerces et des attributs taxables a permis une augmentation de 11%

23 894 €

pour les taxes liées au stationnement des convoyeurs de fonds, soit une baisse de 20% due au regroupement de certaines agences bancaires.

Mobilités stationnement

► Les réflexions se sont poursuivies en 2018 dans le cadre de l'étude du schéma des mobilités urbaines, qui doit proposer un meilleur partage de l'espace public au profit des modes actifs (marche, vélo) et des transports en commun. Sur 2018, cette étude a notamment permis :

- ◆ d'élaborer une hiérarchie du réseau routier, reprise dans le projet de Plan de déplacements urbains de Limoges Métropole et qui a servi de base pour définir la stratégie d'insertion du projet des deux lignes de bus à haut niveau de service.
- ◆ de réaliser des études de circulation multimodales ponctuelles en lien avec les réflexions urbaines NPRU et le projet de centre-ville (étude sur l'inversion potentielle de la rue des Arènes).

► Afin de développer la pratique de la marche à l'échelle du centre-ville, un jalonement piéton a été mis en place. Ce jalonement repose sur une indication du temps de parcours s'inscrivant pleinement dans la démarche Ville santé citoyenne. 21 mâts de jalonement ont ainsi été installés, pour un budget de 18 000 € TTC.

► En matière de stationnement, la décentralisation du stationnement a été mise en œuvre avec succès à compter du 1^{er} janvier 2018 :

- ◆ niveaux de recettes et de dépenses nouvelles (liées à la gestion des recours et aux interfaçages informatiques entre moyens de contrôle et de paiement) conformes aux prévisions
- ◆ taux de recours gérés directement par la Ville inférieur à la moyenne nationale

► En accompagnement du début des travaux de la place de la République et de la neutralisation du stationnement, une nouvelle zone tarifaire a été créée sur le Champ-de-Juillet le 1^{er} octobre 2018, permettant de stationner à la journée pour 1,50 €.

► Les travaux de mise aux normes d'accessibilité PMR et de sécurité incendie du parking République ont été réalisés (1,2 M€ supportés par

le délégataire). Afin de renforcer l'accessibilité du parking, une convention a été signée avec Monoprix pour permettre l'utilisation 24h/24 des ascenseurs du magasin par les usagers des parkings.

► À l'issue d'une procédure d'appel d'offres, un nouveau contrat de délégation de service public des parkings a été signé avec la société Effia. Ce nouveau contrat regroupant l'ensemble des parkings a permis de multiplier par 4 le niveau de redevance reversée à la collectivité, soit 7,7 M€ sur les 8 années de durée du contrat.

Gestion du domaine public**Entretien des parkings :**

► Réaménagement du parking suivant :

- ◆ Rue Sainte-Claire, parking au droit du lycée et collège Renoir : 207 000 €

► Le marquage des places de stationnement des parkings :

- ◆ Abattoir de Limoges
- ◆ 10 parkings du Val de l'Aurence Sud et Nord (environ 1 000 places)

Circulation et stationnement :

► Suivi de 220 demandes de travaux aux services compétents pour différents problèmes de circulation et de stationnement : vitesse excessive, stationnement anarchique ou gênant, mise en peinture jaune sur bordures, signalisation insuffisante, matérialisation places PMR, ...

- ◆ Rédaction de 198 arrêtés permanents soit une augmentation de 110 %
- ◆ Mise à jour bases de données géo-référencées : mesures de vitesse, limites agglomération, horodateurs, bornes manuelles ou automatiques
- ◆ Numérisation et classement des 8 000 arrêtés de circulation et stationnement de la ville
- ◆ Installation de trois bornes automatiques dans le quartier de la Boucherie (90 000€).

Gestion du domaine public
(Recettes)

804 €

pour la redevance des box textiles

10 495 €

pour la taxe sur des chantiers de gaz et d'électricité

763 €

pour la taxe sur l'enlèvement d'affichage sauvage

90 €

pour la perte de badge d'accès aux voies piétonnes

Animation du comité consultatif de circulation et de sécurité des déplacements :

➤ Dans le cadre de cette mission, le service Circulation et stationnement organise et anime les sessions (1 en 2018) propose des projets et rédige les comptes rendus, répond aux requérants et demande de travaux et vérifie les travaux demandés.

➤ Les thématiques abordées en 2018 concernent 12 matérialisations places PMR, 40 places de stationnement, 31 mesures de vitesse, 10 sécurisations de traversée piétonne, 7 sécurisation d'abord d'école, 4 matérialisations de zones de livraison, 3 mises à sens unique ...

Horodateur, zone rapido



Gestion du parc des horodateurs

➤ Gestion technique du parc des 290 horodateurs avec modifications tarifaires ou application gratuite, accompagnement des utilisateurs et gestion des pannes avec société Indigo (chargée maintenance) et Cale (fournisseur horodateurs)

- ◆ 2 970 915 tickets délivrés par les horodateurs (dont 1 632 883 gratuits)
- ◆ une recette totale du stationnement sur voirie de 3 067 923,33 € dont 14 294 tickets Résidents à 15 € pour une recette de 214 410 €, 9 946 abonnements mensuels à 40€ pour une recette de 377 840 €, 6899 tickets Pro pour une recette de 17 486,90 €

Parc clos Winston-Churchill

- ◆ Établissements des contrats d'abonnés
- ◆ Gestion des cartes d'abonnés (renouvellement encodage)
- ◆ Encaissement des recettes = 397 013,05 € TTC

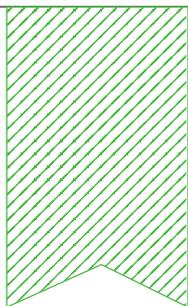
➤ Soit un total général recettes stationnement de 3 464 936,38 € (au 15/12/2018)

Mesures de vitesse :

- ◆ Acquisition de 4 radars pédagogiques et 2 compteurs de mesures de vitesse et comptage
- ◆ Mesures de vitesse et comptages effectuées dans 31 rues soit 430 jours cumulés de mobilisation du matériel en vue d'adaptations des voies

Application du droit du sol :

- ◆ 88 vérifications d'implantation dans le cadre de permis de construire
- ◆ 121 contrôles de conformité des constructions vis-à-vis du domaine public



Surveillance de l'utilisation du domaine public

3 628

interventions écrites et

9 153

interventions verbales aux entreprises liées à la sécurité

65

dangers signalés

345

courriers envoyés pour des dangers liés à la végétation

181

courriers envoyés aux entreprises et particuliers liés à la sécurité.

121

Avis conformité

Adressage de biens immobiliers

48

panneaux de noms de rues

68

plaques de numéros de voirie

2 555

documents délivrés à la demande des notaires, particuliers ou professionnels.

Gestion de l'éclairage public

► Il a été pris en charge par la Ville au 1^{er} janvier 2017 hors zones d'activités (relevant de Limoges métropole) et a conduit au transfert de 8 agents relevant précédemment de Limoges Motropole.

► **Gestion de 21 000 points lumineux** (400 armoires de commande) sur domaine public routier hors zones d'activités mais aussi espaces verts et parkings VDL. La maintenance est assurée par une entreprise pour 720 000 € TTC/an (marché sur 3 ans)

► **Rénovation du parc matériel et des réseaux**

Les principaux travaux sur le réseau d'éclairage public, en lien avec les travaux de réaménagement de voirie menés par Limoges Métropole, ont concernés les rues Charles-Gide, Pénitents-Blancs, Marie-Laurencin, Paguenaud et Séverine. Des rénovations ont également été réalisées rue Vincent-Auriol, le parc de stationnement du lycée Renoir et le quartier Plaisance. L'éclairage de la majorité des bretelles de l'A20, inutile depuis que l'autoroute n'est plus éclairée, a été supprimé. L'éclairage du parc des sports de Beaublanc a été complètement refait afin de tenir compte des contraintes de sécurité liées à l'ouverture au public du nouveau stade. Enfin, en bords de Vienne, un éclairage a été installé le long de la promenade piétonne aménagée dans le secteur de la Font-Pinot.

► **L'optimisation de l'éclairage public** dans un double objectif de réduction de la pollution lumineuse et d'économie de consommation électrique tout en maintenant un service de qualité aux usagers a conduit à prendre les dispositions suivantes :

- ◆ Installation de lanternes à leds que cela soit pour les nouveaux projets, les rénovations ou les interventions ponctuelles. (À ce jour, 6,5 % du parc est ainsi équipé). Abaissement à 30 % de la puissance maximale est systématiquement programmé en cœur de nuit à raison de 8 h en moyenne.

- ◆ Déconnection des éclairages ne relevant pas du réseau public (autres communes, bailleurs sociaux, privés).
- ◆ Réduction de la durée d'éclairage de mise en valeur du patrimoine architectural afin de tenir compte de la réelle fréquentation nocturne (extinction à 0h00 de juin à septembre et à 22h00 le reste de l'année)
- ◆ Extinction de l'éclairage en cœur de nuit pour les sites peu ou pas fréquentés (jardins, parcs de stationnement).

Ces mesures ont permis d'abaisser la consommation d'énergie de 285 811 kWh depuis la prise en charge par la Ville en 2017. Elles ont conduit à limiter l'augmentation de la facture d'énergie de 2,5 % au lieu de 5 % en moyenne avant 2017.

► **Effacement des réseaux** dans un objectif de plus-value esthétique. Des travaux ont été réalisés dans l'avenue des Ruchoux.



Chantier, pose éclairage

RÉNOVATION IMMOBILIÈRE

chiffres clés

29
engagements de subvention
pour un montant de
271 300 €

38
projets ont aboutis en 2018
pour un montant de
321 883 €
de subventions.

Contexte et enjeux

► La Ville de Limoges poursuit depuis 2014 une Campagne d'Aide à la Réhabilitation et à la Protection du Patrimoine afin d'améliorer le paysage urbain de son centre-ville. Malgré un travail important déjà réalisé, il subsiste encore des immeubles sur des axes structurants tant d'un point de vue commercial que patrimonial, qui n'ont fait l'objet d'aucun travaux depuis plusieurs décennies et ce, malgré l'existence de ces mesures incitatives.

► En effet, l'initiative privée a été actionnée mais au regard du diagnostic réalisé par les services, certains immeubles de secteurs très stratégiques en matière de rues piétonnes n'ont pas été traités faute d'actions de la part de leurs propriétaires. Aussi, afin d'accompagner les aménagements qui ont été réalisés dans ces rues, il a été décidé la mise en place d'un volet coercitif et ainsi la mise en œuvre du ravalement obligatoire sur des rues ciblées.



Actions

► L'opération de la CARPP est désormais gérée par le Service Politiques de l'habitat.

► En parallèle, après l'arrêté du Préfet en date du 29 novembre 2017 inscrivant Limoges sur la liste des communes habilitées à mettre en œuvre le ravalement obligatoire, le SPH a réalisé un diagnostic des rues piétonnes mettant en évidence les immeubles pouvant être concernés par ce dispositif.

► La CARPP a bénéficié par ailleurs du partenariat avec le CAUE établi grâce à une convention annuelle. Cette convention missionne cet organisme pour accompagner les pétitionnaires dans l'élaboration de leur projet.

Il répond à une volonté de valorisation patrimoniale et architecturale.

► Cette mission comporte :

- ◆ une action de conseil en matière de couleur pour les façades de Limoges en respectant le plan de coloration élaboré par typologie d'architecture, à l'intérieur du périmètre de la ZPPAUP.
- ◆ Un accompagnement des demandeurs dans le cadre des autorisations d'urbanisme sur le volet architectural et d'insertion pour les projets ayant un impact urbain fort, sur le reste du territoire et les axes structurants.

► En 2018, en ce qui concerne sa mission portant sur le plan de coloration, le CAUE a examiné 290 projets qui ont donné lieu à 231 rendez-vous dont 116 visites dans le cadre de la CARPP-RO et 110 rendez-vous hors opération CARPP.

► La mission « avis architectural sur PC et DP a quant à elle représenté 123 dossiers traités.



Objectifs

*Améliorer le cadre de vie
et l'image du centre-ville au
bénéfice des résidents, des
commerçants et des chaland.*
Le rendre plus attractif.



FAITS MARQUANTS

Afin de concrétiser l'opération coercitive d'amélioration du patrimoine, la municipalité a pris une délibération en date du 03 avril 2018 qui a fixé :

◆ le périmètre de la première campagne de ravalement obligatoire qui porte sur les rues suivantes :

- Rue du Clocher
- Rue du Temple
- Rue du Consulat
- Rue Ferrerie
- Place Saint-Michel
- Rue Charles-Michels
- Rue des Allois
- Rue de la Providence

◆ et a mis en place un programme de soutien financier pour les porteurs de projet qui doivent réaliser les travaux dans un délai imparti.

Cette opération a bien débuté et la grande majorité des immeubles a bénéficié de prise de contact positive.

ESPACES NATURELS

chiffres clés

5,1

hectares de parcs et jardins entretenus par agent

771,91

hectares d'espaces verts ouverts au public

1 000

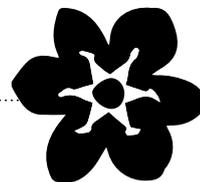
visiteurs pour l'exposition annuelle « Aux 4 éléments »

Contexte et enjeux

La question de la nature en ville va aujourd'hui très largement au-delà de la seule mise à disposition de jardins d'agrément conçus comme un décor urbain. Elle s'appuie aussi sur les milieux naturels, aménagés ou non, concerne la gestion de l'eau, la création d'espaces ludiques et le lien social, le maintien de la diversité biologique... autant de services que la nature en ville rend parfois déjà sans qu'il y paraisse. Leur développement permet de mieux répondre aux attentes des citoyens et la reconnaissance par des labels du travail accompli est un facteur clé de notoriété dans l'évaluation de la qualité de vie urbaine.

Actions

Toutes les actions de ce programme sont mises en œuvre par la Direction des espaces verts, mais elles s'inscrivent dans une approche pluridisciplinaire de l'aménagement urbain.



Objectifs

- Assurer le décor et l'agrément de l'espace public et offrir des possibilités de détente ludique.
- Accroître et mettre en valeur la biodiversité.
- Donner une image flatteuse de la ville et renforcer son attractivité touristique.

FAITS MARQUANTS

► En 2018, la Ville de Limoges a maintenu le cap d'une **politique d'avenir et de développement durable** de ses espaces permettant aussi de renforcer l'attractivité de la Ville.

► Ainsi, le budget global de la direction (y compris les espaces extérieurs de la direction des sports et de la direction de la jeunesse a augmenté de plus de 15 % entre 2017 et 2018 à budget de fonctionnement constant. Afin de mener à bien une politique ambitieuse tout en maintenant la qualité d'accueil du public dans les parcs, jardins et espaces naturels, la direction des espaces verts, de l'environnement et de la biodiversité a mené différentes actions :

- ◆ amélioration des outils de suivi analytique et décisionnels (SIG, horaires de travaux, suivi des dégâts),

- ◆ actualisation de la gestion différenciée,
- ◆ choix de plantes mieux adaptées pour réduire les consommations en eau, en engrais...
- ◆ réflexion sur le fleurissement (plus de vivaces, moins d'annuelles, choix des sites en fonction de leur impact sur le public),
- ◆ le maintien de chantiers d'insertion dans les quartiers prioritaires et sur les bords de Vienne.

► La mise en œuvre de ces actions a permis une **meilleure allocation des ressources**. Deux indicateurs permettent d'illustrer cette évolution :

- ◆ le nombre d'hectares de parcs et jardins entretenus par agent est resté très élevé (2017 : 5,2 ha ; 2018 : 5,1 ha),
- ◆ le nombre d'hectares d'espaces verts créés ou réaménagés a augmenté (2017 : 3,0 ha ; 2018 : 5,1 ha).

Visite Journées techniques des Jardins botaniques de France



► Grâce à cette gestion plus vertueuse, de nombreux projets pour le développement durable de Limoges ont vu le jour durant cette année charnière :

- ◆ le lancement du projet de rénovation globale du jardin d'Orsay (2018) avec la rénovation des entrées magistrales du site. Un accord pour une subvention (DSIL) a été obtenu pour ces travaux (255 000 €),
- ◆ le renforcement de la trame verte avec le renforcement des sentiers de randonnée et la création du cheminement des bords de Vienne,
- ◆ l'utilisation de plantes locales, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et le remplacement des arbres allergisants dans les écoles.

► Cette politique innovante est reconnue nationalement et internationalement :

- ◆ les journées techniques de Jardins botaniques de France et des pays francophones se sont déroulées à Limoges en octobre 2018,
- ◆ la stratégie de Limoges pour l'arbre urbain a fait l'objet de communications orales lors du 1er forum mondial sur les forêts urbaines à Mantoue, Italie en novembre 2018,
- ◆ Limoges est la première collectivité ayant le label « Végétal local » garantissant la traçabilité des plantes locales produites dans ses serres de production,
- ◆ la Ville de Limoges a été sollicitée pour présenter sa stratégie pour les espaces lors du congrès City nature Ecoforum à Barcelone, Espagne (octobre 2018).

► L'exposition annuelle ayant pour objet les 4 éléments et la célébration du renouvellement des 4 fleurs a connu un grand succès. Chacune des 4 journées "temps forts" a, en particulier accueilli plus de 1000 visiteurs sur les 4 sites concernés : Jardin Roosevelt, Mas Jambost, parcs de l'Auzette et d'Aurence.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

chiffres clés

Police municipale

10 013

interventions de la Police municipale au 31/12/2018

233

interpellations pour troubles à l'ordre public, violence...

127

interpellations pour ivresse publique et manifeste

966

PV pour consommation d'alcool

842mises en fourrière automobile dont **325** stationnements abusifs**16**

traitements de dossiers de chiens soumis à permis de détention, dossiers de chiens mordeurs

84

dépôts à la SPA dont 7 placements de chiens dangereux

46PV : **12** déjections canines, **4** divagations, **20** non tenus en laisse, **10** non muselés**270**

interventions liées aux animaux

2 920objets trouvés dont **1 188** restitués soit **40,7 %**

Contexte et enjeux

Le maire est la pierre angulaire du dispositif de prévention de la délinquance sur la commune. L'article L 2212-2 du Code général des collectivités territoriales prévoit que la police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.

Les actions de ce programme s'inscrivent dans une démarche de coproduction dans le cadre d'un partenariat animé par la ville dans le cadre du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

Cette instance est présidée par le maire et rassemble les acteurs majeurs de la sécurité publique que sont les services de l'État (Préfecture, Parquet, Police nationale...), les services de la direction sécurité prévention salubrité (police municipale, centre de supervision urbain, prévention), mais aussi les associations et organismes œuvrant notamment dans les domaines de la prévention, de l'éducation, des transports en commun, du logement, ou de l'action sociale.

Actions

Ce programme englobe des actions de sécurité proprement dites (patrouilles de police, sanction des conduites illicites), une politique de prévention de la délinquance (rappel à l'ordre, participation à la réparation pénale et aux peines alternatives à l'incarcération ayant un caractère éducatif), des démarches de médiation de jour et en soirée dans certains quartiers.

La participation de la Ville à la sécurité concerne aussi la gestion des objets trouvés, la sensibilisation à la sécurité routière, les réglementations s'appliquant aux chiens dangereux et comporte une importante contribution financière au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS).



Objectifs

- Développer la présence humaine de médiation et prévenir les conduites de nature à troubler la tranquillité des habitants dans les quartiers sur des horaires appropriés (en soirée).
- Développer les capacités d'intervention de la police municipale sur l'ensemble du territoire, notamment dans les quartiers et secteurs sensibles, pour lutter contre les troubles à l'ordre public, en particulier ceux liés au phénomène d'appropriation anormale de l'espace.
- Contribuer à la détection des comportements ou situations suspects dans le cadre de la radicalisation.

Prévention médiation

878 élèves ont participé aux séances de piste routière (CM 1 et CM 2)

50 élèves ont participé à la journée de sensibilisation sur l'enfant cycliste

146 élèves ont participé à des interventions de sensibilisation aux risques piétons (maternelles et élémentaires)

322 élèves ont participé à la journées APER (attestation de première éducation routière)

Vidéoprotection

310 000 €
d'investissement de la commune

142 395 €
d'aides de l'État

FAITS MARQUANTS

Police municipale

► La réactivité et le professionnalisme des agents font de la police municipale une véritable **police de proximité** très appréciée par les administrés.

L'action en centre-ville, coordonnée avec le centre de supervision urbain et la police nationale, au travers de la multiplication des patrouilles pédestres, l'interpellation des auteurs de troubles ou de violences, des consommateurs d'alcool ou de stupéfiants, est reconnue par tous et son impact sur la délinquance est manifeste. La population est très demandeuse de présence policière visible, en centre-ville comme dans les quartiers. C'est ce qui a conduit à la création de la brigade volante des quartiers mise en œuvre le 1er février 2018.

Désormais, la totalité du territoire communal bénéficie de l'action de la police municipale.

Médiation municipale :

► 2018 a connu le redéploiement de la médiation municipale sur l'ensemble des quartiers avec adaptation des horaires aux problèmes rencontrés. **L'action est recentrée autour de 4 grandes missions :**

- ◆ assurer une veille territoriale ;
- ◆ intervenir dans le cadre de la médiation interpersonnelle ;
- ◆ faciliter la coordination des acteurs partenaires du CLSPD ;
- ◆ prévenir le premier acte délinquant au travers d'un accompagnement citoyen municipal.

► Au 31.12.2018, 515 heures de rencontres interpersonnelles, 1 478 heures de présence sur le domaine public.

11 personnes ont été accueillies dans les services de la mairie dans le cadre des TIG. Afin d'apporter un soutien aux associations intervenant dans le cadre des actions du CLSPD

des subventions leur ont été versées pour un montant global de 28 125 €.

Prévention et coordination :

► **La cellule municipale de prévention** de la radicalisation a permis d'identifier les besoins de sensibilisations mis en avant par les services municipaux :

- ◆ 1 réunion de travail du groupe.
- ◆ 2 sessions de sensibilisations menées conjointement par le référent radicalisation de la Ville (directeur sécurité prévention) et la chargée de mission prévention de la radicalisation de la préfecture se sont déroulées à la caserne Marceau. Pour 2018, 45 personnes ont bénéficié de ces interventions.
- ◆ 6 réunions des 9 cellules de veille du CLSPD et 4 réunions de la cellule de veille centre-ville.
- ◆ 4 GPS (groupe de pilotage et de suivi).
- ◆ 5 Cellules de tranquillité publique (CTP).

Vidéo protection :

► **Le déploiement sur l'ensemble des écoles primaires a été réalisé** ; 128 caméras étaient installées fin 2018.

La vidéo protection a permis d'effectuer 1 411 interventions dont 102 ont donné lieu à interpellation et à 139 réquisitions judiciaires. Cet outil a permis d'augmenter de 25 % le taux de résolution des affaires.

Caméra de vidéo protection



chiffres
clés

NUISANCES URBAINES

Contexte et enjeux

Si les actions municipales tendent à proposer un espace de qualité, il convient parallèlement de veiller à limiter des nuisances disparates qui altèrent la qualité de vie urbaine : gêne liée aux activités humaines et à la densité de population comme le bruit, les dégradations diverses et les salissures animales.

Interventions de dératisation,
désinfection,
désinsectisation

893

dératisation **65%**
désinfection **16%**
désinsectisation **19%**

Dossiers relatifs aux
nuissances sonores

181

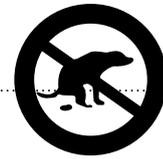
Coût total de l'action
anti-graffitis

71 000 €

part de la Ville **25 000 €**

Actions

Les mesures mises en œuvre sont à la fois préventives et correctrices : lutte contre les nuisibles, limitation des nuisances liées aux « animaux urbains » comme les pigeons, prévention du bruit dans l'environnement urbain, lutte contre les graffitis, enlèvement des épaves, mise à disposition de sanitaires publics, etc.



Objectifs

- *Préserver le bien-être des habitants.*
- *Améliorer la qualité visuelle de la ville.*



Sanitaire à entretien automatique, place des Carmes

FAITS MARQUANTS

Lutte contre les nuisibles

► En 2018, 893 interventions de dératisation, désinfection, désinsectisation ont été réalisées sur le territoire de la Ville de Limoges.

Limitation des nuisances liées aux animaux urbains

► En 2018 sont relevées :

◆ 21 réclamations relatives aux animaux (divagations et nourrissage de chats, aboiements de chiens...).

◆ 32 interventions sur des problèmes liés à des nourrissages ou déjections de pigeons.

◆ 7 mises en demeure ont été réalisées concernant ces nuisances.

► Afin d'apporter une réponse à la problématique des chats errants, la Ville de Limoges finance des associations de protection des animaux afin que soient effectuées des stérilisations de ces chats.

► Le service de la police municipale a procédé à 4 verbalisations pour divagation de chiens, 20 verbalisations pour des chiens non tenus en laisse (19 sur la voie publique et 1 dans

les espaces verts), 10 verbalisations pour des chiens non muselés. La police municipale a également capturé 84 chiens en divagation dont 7 catégorisés, 8 chats, puis assuré le transport au refuge de la SPA.

► On compte 82 interventions des agents après signalement pour déjections canines et 12 procès-verbaux ont été dressés.

► 16 déclarations de chiens catégorisés et 4 déclarations de chiens mordeurs ont été réalisées.

► 2 cessions de chiens dangereux à la SPA

Prévention du bruit dans l'environnement urbain

► Le service communal d'hygiène et de santé a traité 181 dossiers relatifs à des nuisances sonores dont :

◆ 70 pour bruit de comportement

◆ 55 pour bruit d'activité

◆ 32 en provenance des lieux musicaux

◆ 24 en provenance de chantiers

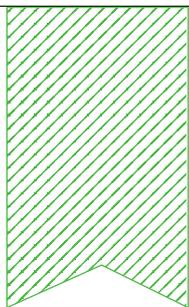
► 26 mises en demeure relatives à ces nuisances ont été réalisées et 3 procès-verbaux de constatation d'infraction ont été dressés.

Affichages sauvages nettoyés.

1 319 M2

Recettes des sanitaires à entretien automatique

12 506 €



Animation scolaire "Oreille éducative" à la cantine de l'école du Roussillon

► 55 contrôles d'établissements diffusant de la musique amplifiée ont été effectués, 12 demandes émises par les établissements diffusant de la musique amplifiée, de dérogation aux horaires de fermeture 4h/5 ont été traitées.

► 3 réunions relatives à la gestion et à la surveillance des établissements diffusant de la musique amplifiée ont été organisées par le SCHS en présence des services municipaux, de la Préfecture et de la Police nationale.

► 78 demandes de sonorisation et d'ouverture tardive ont été instruites.

► Le service communal d'hygiène et de santé a organisé des animations scolaires relatives à la sensibilisation contre le bruit (20 classes ont participé, représentant 509 élèves et 10 enseignants ont suivi une formation sur ce thème).

► La police municipale a procédé à 700 interventions pour des nuisances diverses, troubles du voisinage et tapages dont 200 interventions qui ont fait l'objet d'une verbalisation.

Lutte contre les graffitis

► Dans le cadre de la prévention de la délinquance et du Plan local de sécurité et de prévention de la délinquance (2015-2020), la Ville soutient l'Association limousine emplois activités services (ALEAS) pour son Action « Dispositif de réparation pénale et anti graffiti »

◆ Coût total de l'action : 71 000 €

◆ 25 000 € de la Ville en 2018.

Activités menées :

◆ effacement de graffitis : 1 167 m² sur le patrimoine de Limoges Habitat et de la Ville,
 ◆ décollage des affiches sur les 36 panneaux d'affichage d'opinion et de publicité une fois par mois,

◆ remise en état des parties communes des immeubles de Limoges Habitat (Beaubreuil et Vigenal).

► Une convention partenariale renégociée et signée par l'ensemble des partenaires concernés le 30/09/2015 (ville, préfecture, parquet et service justice, bailleurs).

L'association prend en charge ce nombre important de personnes sous main de justice et c'est la seule, dans ce cadre, qui reçoit le soutien financier de l'Administration Pénitentiaire.

► Dans le cadre de conventions avec leurs propriétaires (1 467 immeubles privés conventionnés) 1 982 m² de tags ont été effacés. Les prestations sont exécutées dans le cadre d'un marché public par un intervenant spécialisé dans ce type de travaux. Elles ont été étalées sur 10 campagnes pour un budget de 8 900€ prévisionnel.

► Le relevé des tags est effectué par le service mais aussi avec les signalements des collègues de la Ville et le concours de beaucoup de directions impactées par ce phénomène. Les usagers font aussi remonter la présence des tags dans leur quartier.

► Celui-ci se fait au moyen d'une application web avec saisie direct sur une tablette ou un smartphone, et transfert sur un tableau Excel pour une extraction plus facile sans source d'erreur. Cette même application développée et mise en service par la géomatique est aussi utilisée par la DAFI. Le double avantage réside dans la suppression de multiples saisies, et l'élimination aussi des erreurs possibles.

► Enfin, une réflexion est en cours pour évaluer l'opportunité de recourir à un prestataire *via* un marché public ou de se diriger vers une internalisation de cette mission.

Affichages

► 422 m² d'affichages sauvages ont été enlevés sur les vitrines des magasins vacants, dans le cadre d'un partenariat avec la direction du commercial du territoire.

► 1319 m² d'affiches enlevées sur les 36 panneaux d'affichages d'opinions libres et associatives;

► L'association ALEAS perçoit une subvention de 25 000€/an afin de pourvoir à ces tâches dans le cadre d'un partenariat associant aussi la PJJ, le SPIP et les bailleurs sociaux ; en outre, il leur est confié l'effacement de graffitis dans certains cas seulement, car ne possédant ni les compétences ni la logistique requises à cet effet. Ainsi, en fonction de leurs moyens, ce sont 270 m² supplémentaires qui ont été effacés, essentiellement sur les vitrines des magasins du centre-ville.

► La police municipale a effectué 2 procédures pour affichage sauvage sans autorisation avec dépôt des panneaux le week-end, qui ont été transmis aux collègues du domaine public pour facturation.

Mise à disposition de sanitaires publics et nettoyage des voies publiques

► L'installation des sanitaires à entretien automatique s'est achevée à l'été 2017. Les nouveaux mobiliers sont tous accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le tarif d'accès fixé à 20 cts a fait augmenter le nombre d'entrées qui est passé de 56 865 en 2016 à 67 073 en 2017 et 63 549 entrées en 2018, année référence, pour une recette de 12 506 €.

► Sur les 13 mobiliers qui ont donc été progressivement mis en service, 10 sont des sanitaires design Patrick Jouin et 3 sont des cabines intégrées, tous de conception Decaux. Les travaux ont été réalisés avec le concours des services techniques de la ville pour le génie civil et les aménagements des réseaux secs et humides.

► L'ensemble du parc fonctionne bien et peu de dysfonctionnements ou de dégradations sont à signaler.

► Progressivement, les sanitaires publics gratuits ont été neutralisés pour des raisons d'hygiène, de non accessibilité et de coûts d'entretien trop élevés du fait de leur vétusté. Aujourd'hui, il ne reste que deux équipements de ce type, dans le parc Victor-Thuillat et au parc animalier de l'Aurence I.

Recettes sanitaires publics 12 931 €.

Collecte des déchets

► Les actions de suppressions de points de regroupement partout où c'est possible. 35 points ont été supprimés en 2017, soit 44 bacs.

Une trentaine de sorties terrain ont été programmées avec les ambassadeurs afin de rencontrer les usagers bénéficiaires d'un dispositif installé sur domaine public.

Les arrêtés d'occupations du domaine public de ces dispositifs sont en cours de mises à jour pour l'intégralité des bornes à verres, borne à piles et point de regroupement.

Ce travail est terminé pour les bornes textiles.

Surveillance de l'utilisation du domaine public

► Nombre d'interventions liées à la propreté :

- ◆ 78 graffitis signalés,
- ◆ 35 décharges sauvages signalées au service communal d'hygiène et de santé,
- ◆ 59 véhicules signalés à la police municipale (forte baisse),
- ◆ 187 interventions pour les affichages sauvages : forte baisse due à l'application de la facturation des prestations d'enlèvement.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

chiffres clés

2 748

demandes d'intervention
ont été réalisées tous types
confondus

analyses et contrôles
effectués

92 000

(toutes origines confondues :
eaux usées, potables,
naturelles, sédiments, terres,
dans le cadre d'autocontrôles
ou contrôle sanitaire)

prélèvements d'eau sous
accréditation

7 000

échantillons de sols analysés

2 046

échantillons d'air analysés

475

Contexte et enjeux

Si chacun accepte les risques qu'il prend consciemment, il n'en est pas de même de ceux que nous sommes susceptibles de subir du fait d'un usage de produits ou procédés mal contrôlés par les pouvoirs publics ou de phénomènes naturels auxquels ils se seraient mal préparés. Mieux les connaître, les identifier et les quantifier permet de mettre en œuvre les politiques de précaution, de prévention et de protection adaptées, soit en réduisant les risques à la source, soit -si on ne peut les éviter- en limitant l'exposition et en maintenant un état de vigilance permettant de remédier à leurs conséquences néfastes dans les meilleurs délais.

Actions

Ce programme repose d'abord sur une identification des risques majeurs concernant le territoire communal.

Il comporte ensuite des actions préventives afin d'éviter l'exposition des habitants à des risques avérés selon des normes d'occupation des bâtiments et des niveaux d'exposition réglementés : contrôles sanitaires des réseaux d'eau chaude, contrôles d'hygiène alimentaire, des eaux (potables, usées, naturelles), rejets, terres et

sédiments, contrôle de la qualité de l'air dans les écoles et les crèches, limitation et contrôle des ondes électromagnétiques...

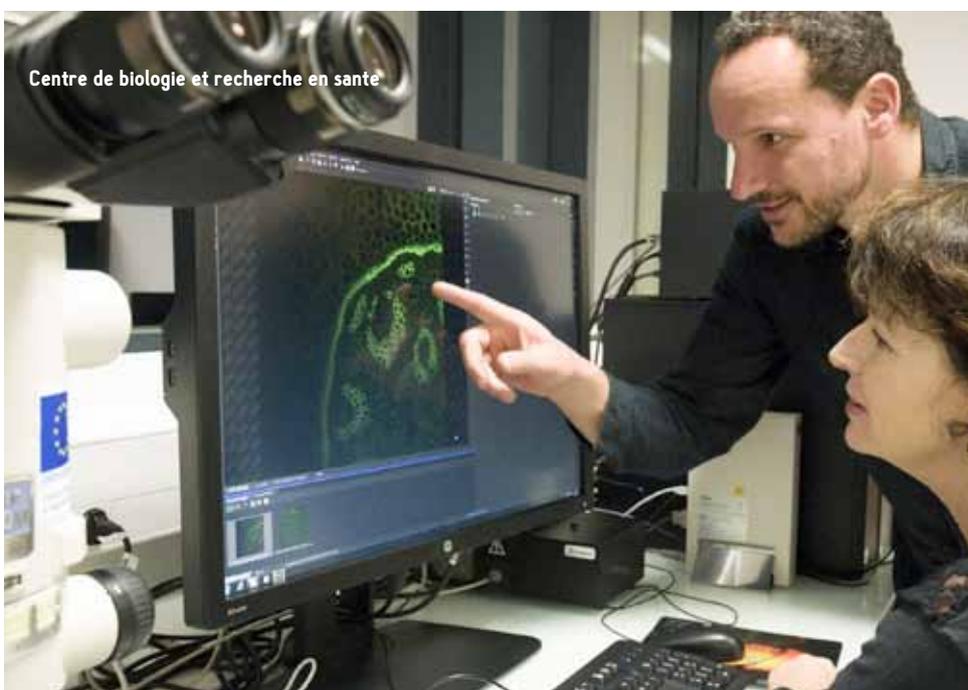
Il regroupe aussi des dispositifs par lesquels la collectivité s'assigne des pratiques de gestion des espaces verts évitant de polluer l'environnement au détriment des habitants dans un souci d'exemplarité.

Enfin il vise à gérer des risques lorsqu'ils surviennent (pollutions, immeubles menaçant ruine), cette gestion de crise s'inscrivant pour les risques majeurs dans un dispositif légal impliquant plusieurs acteurs dont l'État.



Objectifs

- Assurer la protection sanitaire des habitants et usagers des services municipaux.
- Préserver l'environnement.



Préservation des milieux naturels en cas de pollution

Le service précité est intervenu, en 2018, sur

12

pollutions dans les milieux naturels.

la police municipale

a effectué plus de **200** interventions sur la voie publique pour des problèmes de déchets ménagers et propreté des voies

procédé à **60**

verbalisations pour des dépôts qui ont pu être identifiés.

FAITS MARQUANTS

Gestion des dossiers relatifs à des projets ayant un impact sur l'environnement :

► Instruction des dossiers d'urbanisme (909 dossiers en 2018), étude des dossiers d'autorisation d'exploiter les installations classées et dossiers soumis à enquête publique (3 dossiers instruits en 2018).

Intervention et la métrologie dans le domaine des déchets, de l'air, de l'eau, du bruit, de la téléphonie mobile :

► Contrôles sanitaires dans les établissements municipaux recevant du public (légionelles, radon...), contrôle des eaux de rivière et intervention sur les pollutions, réalisation de mesures sur les lieux de travail des agents de la Ville de Limoges.

► En 2018, le service communal d'hygiène et de santé est intervenu pour :

- ◆ 15 réclamations liées à des dépôts de déchets sur un terrain,
 - ◆ 90 réclamations liées à des non-entretiens de terrain,
 - ◆ 19 réclamations liées à des problèmes de raccordement d'eaux usées,
 - ◆ 28 réclamations liées à des nuisances olfactives, émanations de fumées, suspicion intoxication monoxyde de carbone,
 - ◆ 7 mesures de champs électromagnétiques,
 - ◆ 62 contrôles de légionelles dans les ERP.
- Sur ces différentes problématiques, 92 mises en demeure ont été réalisées et 2 procès-verbaux ont été dressés.

► Pour l'application de l'ensemble des missions du service, 33 appareils de mesure sont régulièrement étalonnés et/ou vérifiés.

Réalisation de mesures de qualité de l'air intérieur :

► Des mesures réglementaires :

Les diagnostics, conformes au Code de l'environnement (articles R 221-29 à R 221-38) se sont déroulés en deux étapes distinctes, espacées de 5 à 7 mois :

- Une série de mesures de polluants en période de « chauffe » de l'établissement (benzène, formaldéhyde, dioxyde de carbone)
- Une série de mesures de polluants hors période de « chauffe » de l'établissement (benzène, formaldéhyde).

► Des mesures non réglementaires :

Elles ont été effectuées à la demande d'un service ou de la médecine professionnelle. En 2018, elles ont concerné le parc automobile ainsi que des mesures autour du chantier des halles centrales.

► En 2018, 18 campagnes de mesures réglementaires ont été réalisées dans les écoles élémentaires. La campagne se poursuivra en 2019 sur 5 écoles commencées en 2018, ainsi que sur les centres de loisirs en fonction du budget alloué.

Réalisation de mesures de radon :

► Le service communal d'hygiène et de santé effectue différents types de mesures de radon :

- ◆ Diagnostics réglementaires, conformément aux prescriptions de l'arrêté du 22 juillet 2004 relatif aux modalités de gestion du risque lié au radon. Ces diagnostics doivent être réalisés tous les 10 ans dans les établissements recevant du public tels que les écoles, crèches, EHPAD, RPA, par un bureau d'études ayant un agrément radon.
- ◆ Mesures indicatives dans les lieux de travail afin de connaître le taux d'exposition des agents.
- ◆ Des mesures de contrôle dans les bâtiments municipaux.

► En 2018, ont été réalisées une **mesure de vérification** ainsi que des mesures sur un établissement (suivi trimestriel).

Commissions communales de sécurité et d'accessibilité

En 2018, la commission a procédé à

76

visites de contrôle périodique

28

visites avant ouverture

6

visites techniques.

27

avis défavorables ont été émis.

129

dossiers ont été étudiés en séance dont **28** permis de construire.

Réalisation de diagnostics plomb :

➤ Dans le cadre de la mission de protection sanitaire des populations et afin de vérifier les conditions de risque d'intoxication liées au plomb dans les peintures dans les bâtiments municipaux, le service communal d'hygiène et de santé a lancé un marché pour la réalisation des « Diagnostics du risque d'intoxication par le plomb dans les peintures » (DRIPP), ainsi que le « Contrôle après travaux en présence de plomb dans les peintures (CTPP).

➤ Sont concernés par les DRIPP et les CTPP, les établissements scolaires, crèches, haltes-garderies, centres de vacances avec ou sans hébergement, cantines scolaires.

En 2018, **7 contrôles après travaux** ont été réalisés permettant la mise en conformité des écoles : élémentaire G.-Philipe, crèche la Bastide, maternelle E.-Herriot, maternelle J.-le-Bail, maternelle et élémentaire Madoumier.

La campagne se poursuivra en 2019, en particulier pour les contrôles après travaux.

Interventions dans le domaine de l'habitat :

139 dossiers ont été traités en 2018

➤ Réalisation :

- ◆ de 2 procès-verbaux
- ◆ d'un arrêté de danger imminent
- ◆ de 2 arrêtés d'interdiction d'habiter
- ◆ 2 arrêtés de main levée
- ◆ 41 mises en demeure

➤ Reconduction de la convention avec la Caisse d'allocations familiales de la Haute-Vienne pour le contrôle de décence des logements : 35 contrôles ont été réalisés en 2018.

➤ Participation à la cellule de coordination du contrat local de santé mentale avec le Centre hospitalier Esquirol : 5 réunions en 2018, 2 comités techniques et 2 cellules de veille.

Réalisation de contrôles en matière d'hygiène alimentaire :

➤ Dans les établissements de restauration publics et privés : en 2018, 114 contrôles ont été réalisés.

➤ Un **audit HACCP** complet a été effectué sur un EHPAD.

Gestion de la fourniture des produits pharmaceutiques aux services de la Ville de Limoges :

202 commandes ont été honorées en 2018

➤ Le laboratoire régional de contrôle des eaux a obtenu le renouvellement du **marché du contrôle sanitaire des eaux de consommation et de loisirs** pour le département de la Haute-Vienne. Ce marché représente plus de 2 000 prélèvements et analyses physicochimiques et microbiologiques et environ 30 % de l'activité du service.



RELATIONS SOCIALES ET CITOYENNETÉ

*Faciliter les relations sociales, assurer la démocratie
municipale et favoriser les conduites citoyennes*

- PROGRAMME 14 — NOUVEAUX RÉSIDENTS
- PROGRAMME 15 — GESTION DES ÉTRANGERS
- PROGRAMME 16 — ACCUEIL DES USAGERS
- PROGRAMME 17 — VIE DÉMOCRATIQUE
- PROGRAMME 18 — CITOYENNETÉ
- PROGRAMME 19 — VIE ASSOCIATIVE

NOUVEAUX RÉSIDENTS

chiffres clés

Nouveaux habitants reçus
à l'occasion de la réception
d'accueil

200

Contexte et enjeux

Comme toutes les villes, Limoges doit intégrer l'arrivée de populations nouvelles qu'il s'agisse de résidents à titre permanent ou temporaire. Considérant que plus de 8 % des habitants de Limoges à une période donnée vivaient dans une autre commune l'année précédente, cet apport constitue un enjeu social non négligeable. Ainsi la ville doit à la fois capter cette économie résidentielle en levant les freins à l'intégration des nouveaux habitants mais aussi éviter les problèmes sociaux que leur installation pourrait engendrer.

Actions

Ce programme comporte les dispositifs d'accueil des nouveaux habitants, des enseignants-chercheurs étrangers et des étudiants internationaux.

Accueil des nouveaux arrivants



Objectifs

- Créer du lien social.
- Favoriser l'installation de populations apportant de la vitalité à la ville.

FAITS MARQUANTS

- Une réception d'accueil des nouveaux arrivants était prévue initialement le 8 décembre 2018, mais elle a dû être reportée à février 2019 en raison de perturbations liées au mouvement des Gilets jaunes.



GESTION DES ÉTRANGERS

chiffres clés

Attestations d'accueil concernant le séjour d'étrangers en France

688

Avis émis sur les regroupements familiaux

71

Contexte et enjeux

Si la ville doit lever les freins à l'intégration des nouveaux habitants il lui appartient aussi d'éviter les problèmes sociaux que leur installation pourrait engendrer.

Actions

Ce programme comporte les attestations d'accueil et avis sur les regroupements familiaux.



Objectifs

- Favoriser l'installation des populations.
- Participer au contrôle du séjour d'étrangers.

ACCUEIL DES USAGERS

chiffres clés

Usagers reçus à l'accueil de l'hôtel de ville

63 096

Appels reçus au standard

159 033

Mails traités
(boîte mail générale)

8 523

Courriers enregistrés
(nouvelle application de mars à décembre 2018)

26 831

Nombre de messages transmis via Tellmycity

4 282

Contexte et enjeux

La simplification des démarches administratives est une préoccupation majeure des collectivités. Aussi, la mise en place des procédures administratives dématérialisées reste un enjeu important et doit s'accélérer pendant les années à venir. Cependant il sera nécessaire, dans un premier temps, d'accompagner les usagers dans leurs démarches.

Actions

Ce programme comprend les démarches dématérialisées, l'accueil physique et téléphonique des usagers, la gestion du courrier.



Objectifs

- Offrir aux habitants des dispositifs visant à simplifier leurs démarches.
- Rendre plus facile l'accès physique, téléphonique et les échanges de courrier avec l'administration municipale.



Antenne-mairie

FAITS MARQUANTS

➤ **La rénovation des locaux du standard** de la Ville de Limoges a permis une meilleure qualité des échanges avec les usagers (sol et plafond amortissants les bruits et cloisonnement des postes de travail).

➤ On note une hausse sensible des appels téléphoniques du standard et de la loge (+ 1,74 %) et une baisse de fréquentation (- 9,33 %) à l'accueil de l'hôtel de ville.

➤ Dans le cadre du futur portail numérique de la Ville, la direction de la jeunesse a ouvert son « **portail jeunesse** » en septembre 2018 permettant aux usagers de faire toutes leurs démarches en ligne. Par ailleurs, le site de la Ville de Limoges a fait l'objet d'une refonte complète

➤ En 2018, l'installation **d'une nouvelle application d'enregistrement du courrier entrant-sortant** a permis une traçabilité du courrier pour un rendu du service public optimal. Une nouvelle baisse des frais

d'affranchissement (+ de 21 000 €) a été réalisée grâce aux efforts fournis par le service, assortie d'une réelle volonté d'accompagnement auprès des diverses directions de la collectivité dans l'acheminement de leurs envois.

➤ **Des améliorations de la qualité de service** rendu aux citoyens peuvent être soulignées :

- ◆ la réalisation d'un guide pratique du téléphone interne afin de réduire et à terme supprimer les appels sans réponse sur les postes,
- ◆ le suivi rigoureux des réponses aux courriers/ courriels,
- ◆ Un recours accru à la plateforme Tellmcity (+ 27,46 % par rapport à 2017), 6 665 citoyens ont utilisé l'outil ou/et ont reçu des informations par cet outil,
- ◆ le développement du dispositif de gestion urbaine de proximité à l'ensemble du territoire avec la présence de 8 agents sur le terrain, tous équipés d'outils connectés,
- ◆ la multiplication des missions des antennes-mairie : aide dans les démarches administratives mais aussi inscriptions à de nombreuses activités.

Une augmentation de la fréquentation de + 44,17 % a été constatée par rapport à 2017.

VIE DÉMOCRATIQUE

chiffres clés

Conseil municipal

8

séances

583

délibérations

1 264

décisions

Conseils de quartier

10

assemblées générales publiques en présence du maire (bonne participation et nombreux échanges entre le maire et les participants)

21

réunions des différents conseils de quartier

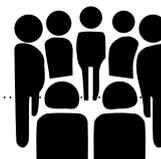
Contexte et enjeux

La vie démocratique locale est avant tout représentative et nécessite d'organiser la prise de décision par les élus investis par le suffrage universel. Cependant l'application des règles légales ne suffit pas à garantir une pratique vivante et ouverte de la démocratie locale, gage d'un meilleur vivre ensemble. Alors que le lien entre les citoyens et leurs représentants tend à se distendre et que des suspicions pèsent parfois sur les élu(e)s, il convient d'expliquer pour susciter l'adhésion, de favoriser le dialogue et d'assurer la transparence sur les actions publiques, afin d'éviter les travers de la « démocratie contentieuse ».

Une véritable démocratie participative constitue une réponse à ces enjeux et requiert constance et sincérité.

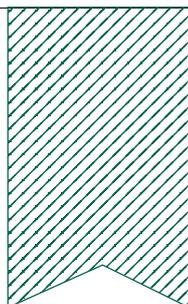
Actions

Ce programme regroupe les actions permettant le fonctionnement régulier des instances municipales (conseil municipal, commissions...), les dispositions prises pour mieux associer l'opposition, garantir l'éthique et la transparence de l'action des élu(e)s, et les moyens donnés aux citoyens pour connaître les débats et décisions de la municipalité et en vérifier la régularité.



Objectifs

- Organiser une pratique vivante et ouverte de la démocratie représentative.
- Favoriser une meilleure connaissance et une appropriation des projets municipaux.
- Etablir un rapport de confiance entre les citoyens et leurs représentants.
- Permettre un contrôle démocratique et juridique des actions municipales.



Conseil municipal des enfants

contacts antennes mairie
et mairies annexes

40 196

réunions de la commission
éthique et transparence

4

réunions de la commission
soutien aux associations

1

FAITS MARQUANTS

INSTANCES

► Conseil municipal des enfants : installé en décembre 2016, il s'est réuni 2 fois en séance plénière et 32 fois en commissions. Ce mandat, qui s'est achevé en novembre 2018, a vu la concrétisation de différents projets : journée sans voiture, dépliant sur le bien-vivre à l'école, installation « d'arbres à lire » pour enfants dans les espaces verts de la ville, création de menus du monde dans les restaurants scolaires...

Les jeunes élus ont participé à différentes cérémonies (fête nationale, commémoration du 11 novembre avec inauguration du mémorial Jourdan), à l'épiphanie des seniors le 27 janvier 2018, à l'inauguration du city-stade de Beaubreuil le 28 février 2018, à la signature de la convention avec l'Unicef le 05 mars 2018, aux opérations de célébration de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) le 21 novembre 2018.

Le nouveau conseil municipal des enfants a été élu le 22 novembre 2018 et a été installé dans ses fonctions le 15 décembre 2018.

LES ACTIONS OUVERTES À TOUT PUBLIC

PRU La Bastide 2020

► Des cafés projet, d'une durée d'environ 3 heures ont été organisés le 25 janvier sur le marché hebdomadaire et le 19 juin à la sortie des écoles. L'agent de développement de la politique de la ville et la DDU ont tenu un stand sur l'espace public avec l'affichage des visuels et plans du programme « La Bastide 2020 ».

Cet espace convivial et ouvert a permis au public de venir se renseigner, d'interpeller sur le PRU, les travaux en cours ou les nuisances. Cet espace était propice aux discussions sensibilisant un type de public ne venant pas habituellement aux réunions publiques très institutionnelles,

ou qui ne s'informe pas *via* les périodiques municipaux, les médias classiques. Environ 30-40 personnes ont été accueillies sur chaque café.

► Une cinquantaine d'ateliers ont été mis en place de juillet 2017 à décembre 2017 dans le cadre de l'opération « Jouer son quartier » : ateliers de constructions en Lego dans divers endroits (Bfm La Bastide, centre social Vital sur Le Vignal, agence de Limoges Habitat de La Bastide, centre social de La Bastide, collège Ronsard, écoles...). 300 000 briques Lego ont été mises à disposition des 300 participants et 40 bâtiments ont été réalisés (bâtiments du quartier + bâtiments phares de la ville).

Les 19 et 20 janvier 2018 la maquette de 50m² a été présentée lors d'un événement de clôture comprenant également l'exposition photos « La Bastide au fil du temps » (P. Kohler), des animations, un jeu concours « Estimer le nombre de briques d'un bâtiment réalisé » et la remise de prix aux 5 participants se rapprochant le plus de la bonne réponse.

► Le 27 juin, une visite de chantier avec des enfants du centre social municipal a été organisée avec ce même centre, les agents du service politique de la ville, la DDU, les partenaires et les entreprises de travaux. Les objectifs étaient multiples : sensibilisation aux intrusions dans les périmètres de chantier, rappel des règles de sécurité, visite du chantiers et découverte d'engins de travaux avec les enfants.

► Afin de créer des décorations destinées à habiller des espaces publics du quartier, l'opération « Arts urbains La Bastide » a été menée allée Edouard-Manet auprès des habitants (enfants et adultes). Celles-ci ont été installées sur l'espace arboré situé au bout de l'allée Manet, entre l'école maternelle Blanchot et le groupe scolaire de La Bastide (lieu très fréquenté aux entrées et sorties d'école).

Le but était de rendre cet endroit coloré et agréable pour les parents attendant la sortie de leur(s) enfant(s), en s'appuyant sur l'ensemble des supports disponibles dans cet espace tels que les arbres. Outre la décoration de l'espace public, ce projet d'arts urbains avait également pour objectif de favoriser l'appropriation de la mutation du quartier par les habitants. Écharpes pour les troncs d'arbres (en tissu ou en plastique), fanions, guirlandes, bancs customisés, cerfs-volants, totems, rondins transformés en assises, marches d'escalier repeintes aux couleurs de l'arc-en-ciel... ont été réalisés (à partir de matériaux récupérés) par les enfants et adultes du quartier lors d'ateliers mis en place depuis février 2018. Animés par différents acteurs, ces ateliers se sont déroulés aux écoles maternelles Blanchot et La Bastide, à l'école élémentaire Blanchot, aux ateliers périscolaires, à la maison du département et à Limoges Habitat (en lien avec la Bfm de La Bastide) ainsi qu'au centre social. Une **journée d'inauguration** a été organisée le 27 septembre 2018 pour présenter les réalisations au public. Des ateliers ont également été proposés à la fois aux écoles du quartier et aux visiteurs : arbre à souhaits,

totems, empreintes au sol, graff éphémère... 10 classes sont venues sur les ateliers (de la MS au CM2 ; écoles maternelle et élémentaire Blanchot ; école maternelle de la Bastide), soit environ 250 enfants. 10 stands d'ateliers divers mis en place : graf, peinture sur escaliers, dessins, peinture sur bancs, sur totems, arbre à rêves, craie de trottoir... Présence de partenaires du quartier (ALSEA, médiation, centre social, Bfm, GUSP, LH, MDD) ; venue des partenaires du PRU, de l'Inspecteur d'académie et de Madame Mauguien Sicard ; présence d'habitants et de la presse.

► Dans le cadre des Journées nationales de l'architecture, une conférence a été organisée le 18 octobre 2018 avec le service Ville d'Art et d'Histoire : **présentation de l'immeuble** réalisé par Dom'aulim sur la Bastide avec l'architecte F. Martinet du Cabinet FMAU + l'entreprise Mérigous sur le projet de R&D pour le soubassement de l'immeuble en porcelaine + visite découverte de l'immeuble organisée le 19 octobre.



PRU de Beaubreuil

► Un projet participatif a été lancé autour de la création du Pôle enfance Sanfourche. Le concours de dessin « Dessine ton pôle jeunesse à la manière de Sanfourche » a permis de sélectionner l'habillage de 2 façades.

La réalisation des peintures réelles sur mur est prévue au printemps 2019 pour une livraison à l'été.

NPRU « Quartiers en Mieux » Portes-Ferrées

► Une cinquantaine de personnes a participé aux ateliers de concertation organisés le 20 mars sur 3 thèmes : « Un parc pour quoi faire ? », « Comment ouvrir le parc sur l'extérieur ? », « Un parc habité : comment aménager les espaces extérieurs et le cadre de vie ? ».

► Un stand a été tenu lors de la fête de quartier du 30 juin : exposition photos + plans du projet, recueil de propositions, discussions avec les habitants

► Une centaine de personnes était présente lors de la réunion publique du 27 novembre consacrée à la présentation du projet de renouvellement urbain du quartier.

LES ACTIONS CONCERNANT LES DIFFÉRENTS ACTEURS (ASSOCIATIONS, STRUCTURES) PRÉSENTS SUR LES QUARTIERS**PRU La Bastide 2020**

► Des réunions d'information ont été organisées à l'intention des acteurs de La Bastide les 12 mars, 25 juin et 22 novembre. Ces réunions portaient sur l'état d'avancement des opérations du PRU Bastide, l'information sur les nuisances travaux, les circulations, des questions-réponses (pas d'élus, organisée avec agent de développement - chef de projet DDU) : distribution de plans « information travaux en cours ».

► Différents outils et instances ont été ouverts aux représentants des conseils citoyens, conseils de quartiers :

◆ diagnostics en marchant, commissions partenariales territorialisées, comités d'orientations stratégiques du contrat de ville, (gérés par le service logement et politique de la Ville et la DDU).

◆ rencontres avec les conseils citoyens dans le cadre des études NPRU et autres projets (ex : rencontre conseil citoyen du Vignal le 28 juin) et avec les conseils de quartiers gérés par la direction de proximité (conseils de quartier et assemblées générales).



Réunion conseil municipal des jeunes

CITOYENNETÉ

chiffres clés

Inscriptions sur la liste électorale

2 204

Inscription à la Journée défense et citoyenneté

1 105

Créneaux d'utilisation de salles de réunion par des partis politiques et syndicats

241

soit **924** heures

Contexte et enjeux

Si l'engagement citoyen tend à se dégrader avec la montée de l'individualisme, l'échelon communal constitue le cadre privilégié de son exercice, qu'il convient de soutenir et de vivifier afin d'associer chacun au destin de sa commune.

La citoyenneté implique aussi l'appartenance à une Nation dont les valeurs républicaines doivent plus que jamais être raffermies, notamment en expliquant et en honorant les engagements résistants et les sacrifices combattants.

Actions

Ce programme comprend des actions liées aux devoirs du citoyen (participation au recensement et aux jurys d'Assise), à ses droits (de réunion, de vote, d'expression) mais aussi à des démarches éducatives et commémoratives.



Objectifs

- *Organiser et faciliter l'exercice des droits et devoirs inhérents à la citoyenneté.*
- *Affermir le contrat social par un dialogue participatif et des actions mémorielles.*

FAITS MARQUANTS

Inscriptions sur la liste électorale

- La baisse du nombre d'inscriptions s'explique d'une part, par un intérêt pour les prochaines élections européennes (le 26 mai 2019) traditionnellement moins important que pour d'autres scrutins, et d'autre part par l'absence de campagne nationale en 2018, la réforme de la gestion de la liste électorale entrant en vigueur en 2019 et permettant de s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019.
- 9,80% des inscriptions ont été réalisées en ligne contre 8,56 % en 2017.

Tirage au sort des jurés d'Assises

- C'est à partir de la liste électorale que le tirage au sort a été effectué en séance publique le 8 juin 2018. 309 électeurs ont ainsi été inscrits sur la liste préparatoire des jurés titulaires et 150 sur la liste des jurés suppléants. Les listes ont ensuite été transmises à la Cour d'Appel qui a procédé à un second tirage pour constituer la liste annuelle des jurés titulaires (76 personnes) pour l'année 2019.

Recensement de la population

- Les opérations de recensement 2018 ont été effectuées par 30 agents recenseurs du 18 janvier au 24 février 2018. 6 611 logements, répartis sur 2 039 adresses, ont été enquêtés. 38,40 % des résidences principales ont été recensées par internet. Le chiffre de la population de Limoges entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2019 est de 135 140 habitants.



Monument aux morts, place Jourdan

Mémorial Jourdan - hommage aux soldats disparus lors de la première guerre mondiale

► La Ville de Limoges est l'une des seules villes en France à avoir entrepris la réalisation d'une stèle commémorative de grande ampleur et exhaustive concernant les soldats Morts pour la France en 1914-1918, dans le cadre du centenaire national consacré à l'évènement.

► Le mémorial est une réalisation contemporaine qui dialogue avec l'œuvre originale dans une scénographie renouvelée. Il restitue aux habitants et au grand public des éléments précieux sur la connaissance du conflit et permet de mesurer son impact sur la Ville de Limoges. Il constitue un hommage aux soldats et un message adressé aux différentes générations pour appréhender l'effort de guerre qui aura amené 3 009 soldats limougeaux à donner leur vie pour ce conflit.

► Les travaux ont débuté le 18 juin 2018 et ont été inaugurés à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre 2018.

► Le coût des travaux est de 310 000 € TTC et les études de maîtrise d'œuvre ont coûté 40 000 € TTC.

► À noter le don de la société Bernardaud des 2 bleuets en porcelaine mis en place en face avant du mémorial de part et d'autre du présentoir à gerbe.

VIE ASSOCIATIVE

— chiffres clés —

Associations subventionnées
234
 pour un montant total de plus
 de **1 360 133 €**

Conventions d'occupation
 régulière des espaces
 associatifs et équipements de
 quartiers
183

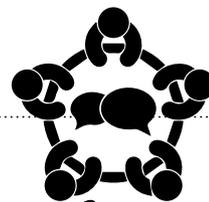
Occupations ponctuelles
 d'équipements de quartiers
335

Contexte et enjeux

L'objectif de ce programme est de soutenir malgré un contexte budgétaire tendu marqué pour la quatrième année consécutive par la baisse des dotations de l'État, les initiatives d'intérêt général en favorisant l'engagement collectif des citoyens confortant les liens sociaux entre les personnes.

Les associations remplissent, au-delà des motivations individuelles de leurs membres, concourent au rayonnement social et à l'attractivité de la Collectivité. C'est pourquoi, la Ville de Limoges leur apporte de manière réelle et concrète des possibilités de mise à disposition de matériel ou de lieux adaptés de réunions et de rencontres et de subventionnement suivant les règles posées par la collectivité.

Les enjeux de ce programme sont de pouvoir faire bénéficier les associations de prestations de qualité notamment en termes d'hébergement tout en assurant une efficacité dans la gestion des locaux affectés.



Objectifs

- Favoriser l'engagement collectif des citoyens.
- Conforter les liens sociaux.
- Soutenir les initiatives d'intérêt général.

Actions

Les actions de ce programme regroupent les diverses formes de soutien aux associations (subventions, mises à disposition de locaux, matériels, autorisations diverses) dans la mesure des possibilités financières et immobilières de la Ville.



Espace associatif Charles-Silvestre

FAITS MARQUANTS

Mise à disposition de salles

➤ Il est à noter une hausse régulière de la fréquentation de l'Espace associatif Charles-Silvestre, l'établissement accueillant 79 associations le 31 décembre 2018 soit 3 associations supplémentaires par rapport à 2016. Concernant la salle du Vigenal, le nombre d'occupations régulières est constant. A noter par ailleurs que le nombre d'associations accueillies au sein de la MDA est en baisse régulière depuis 2016.

L'année 2018 a connu une hausse des réservations ponctuelles des équipements de quartiers.

➤ Les salles gérées par le service PIA ont générées 5 027 créneaux d'utilisation soit 19 545 heures d'occupations. En 2018, le service a mis en place un système de conventionnement pour les occupations régulières avec les associations. 144 conventions ont ainsi été conclues.

➤ Par ailleurs, une formation particulière des gardiens des équipements gérés par la DAFI a été réalisée sur les méthodes et techniques de nettoyage des locaux, à l'utilisation des produits d'entretien et aux postures ergonomiques de travail.

➤ La salle de réception Augustoritum a accueilli 33 manifestations différentes représentant 48 jours d'occupation soit une recette de 3 701,63 € TTC. Ces chiffres démontrent une certaine stabilité par rapport à l'année précédente.

Subventions

➤ Au titre des subventions 234 associations différentes ont été subventionnées pour un montant global de 1 360 133 € (subventions déposées sur la plate-forme dédiée donc hors subventions attribuées dans le cadre du contrat de ville et hors clubs sportifs sous contrat d'objectifs).

➤ Un montant global de 49 610 € a été attribué à 19 associations et personnes morales de droit privé pour la mise en œuvre de projets ayant un impact sur la vie de la cité ou la préservation du milieu naturel. À noter que 5 000 € ont été destinés à soutenir l'organisation d'une conférence TEDx.

➤ Par ailleurs, une subvention de 30 000 € a été versée à la fédération compagnonique des métiers du bâtiment au titre du solde de l'aide consentie par la Ville pour le projet de restructuration des bâtiments de la rue de la Règle et de la rue Saint-Affre.

heures d'occupation de la
salle du Vigenal

2 010

Créneaux d'utilisations de
salles de réunions gérées par
le service élections-PIA

5 027

soit **19 545** heures

Forum des associations





SERVICES DE PROXIMITÉ

*Assurer aux habitants des services de proximité
tout au long de leur vie*

- PROGRAMME 20 — ACTES ADMINISTRATIFS
- PROGRAMME 21 — SANTÉ
- PROGRAMME 22 — EAU
- PROGRAMME 23 — PETITE ENFANCE
- PROGRAMME 24 — RÉUSSITE ÉDUCATIVE
- PROGRAMME 25 — ÉDUCATION ARTISTIQUE
- PROGRAMME 26 — SENIORS
- PROGRAMME 27 — OPÉRATIONS FUNÉRAIRES

ACTES ADMINISTRATIFS

chiffres clés

État civil

naissances enregistrées
3 541

actes de décès dressés
2 589

autorisations funéraires
1 469

mariages célébrés
336

PACS
conclus en mairie
426
dissous en mairie
567

actes délivrés par voie
postale
11 557

actes délivrés par internet
25 629

actes retirés en guichet
15 000 environ

Contexte et enjeux

Du fait de compétences attribuées par la loi, les communes accompagnent la vie quotidienne des habitants, en particulier pour les actes administratifs de l'état civil qui constituent le premier et le plus connu des liens directs avec des dizaines de milliers d'usagers par lesquels s'exercent des actions de proximité.

Actions

Ce programme concerne la participation obligatoire de la commune à la délivrance de titres d'identité pour le compte de l'État, la gestion de l'état civil exercée sous la responsabilité et le contrôle du ministère de la Justice, ainsi qu'un nombre important de démarches administratives disparates (certificats de changement définitif de résidence, certificats de vie, d'hérédité, certification conforme de documents, légalisation de signature, remise de diplômes, etc.).



Objectifs

- Faciliter la vie administrative des citoyens.
- Participer aux contrôles administratifs exercés par les pouvoirs publics.

FAITS MARQUANTS

► On enregistre une augmentation de 8,01% des délivrances de CNI et de 2,54% des délivrances de passeports.

37,63% de ces titres ont été demandés par des habitants hors Limoges, 14 communes seulement dans le département étant équipées de stations biométriques.

L'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) a procédé au cours de l'année 2018 au renouvellement des 7 stations biométriques du service (matériel datant de 2009).

► On note cette année une augmentation du nombre de naissances par rapport à l'année 2017 (+0,60%), soit 21 naissances de plus.

Ce sont 1 875 garçons et 1 666 filles qui ont vu le jour à Limoges.

1 390 enfants ont leurs parents domiciliés à Limoges (1 360 en 2017).

La proportion des enfants nés hors mariage est de 2 sur 3.

► Le nom du père bénéficie toujours de la faveur des parents lors du choix de nom : 75,74%.

L'attribution du nom de la mère reste très marginale : 0,96%. Le double nom représente quant à lui 22,89% des choix de nom en 2018.

734 actes de reconnaissances ont été dressés dont 9 en mairies annexes.

► Le nombre de décès est en hausse de 1,81% (soit +46 décès par rapport à 2017).

2 589 actes de décès ont été dressés en 2018 (1 412 hommes et 1 177 femmes) dont 7 enregistrés dans les mairies annexes de Beauneles-Mines et de Landouge.

Ces décès concernaient 1 148 personnes domiciliées dans la commune en 2018.

État civil

vérification COMEDEC
38 416

mentions apposées en marge
des actes d'état civil
8 980

livrets de famille établis ou
complétés
3 915

changement de prénoms
50

Gestion des
pièces d'identité

cartes nationales
d'identité
7 901

passports biométriques
5 320

certifications et diverses
formalités
6 079

➤ 336 mariages ont été célébrés en 2018 à Limoges (dont 27 dans les mairies annexes). Le nombre de mariages est en hausse de 13,51% par rapport à 2017.

On compte par ailleurs 170 divorces en 2018 (221 en 2017).

25 parrainages civils ont été célébrés cette année.

➤ Les demandes d'actes d'état civil par voie postale, internet, COMEDEC sont en hausse de 1,95% par rapport à 2017 (75 602 actes en 2018 – 74 157 en 2017).

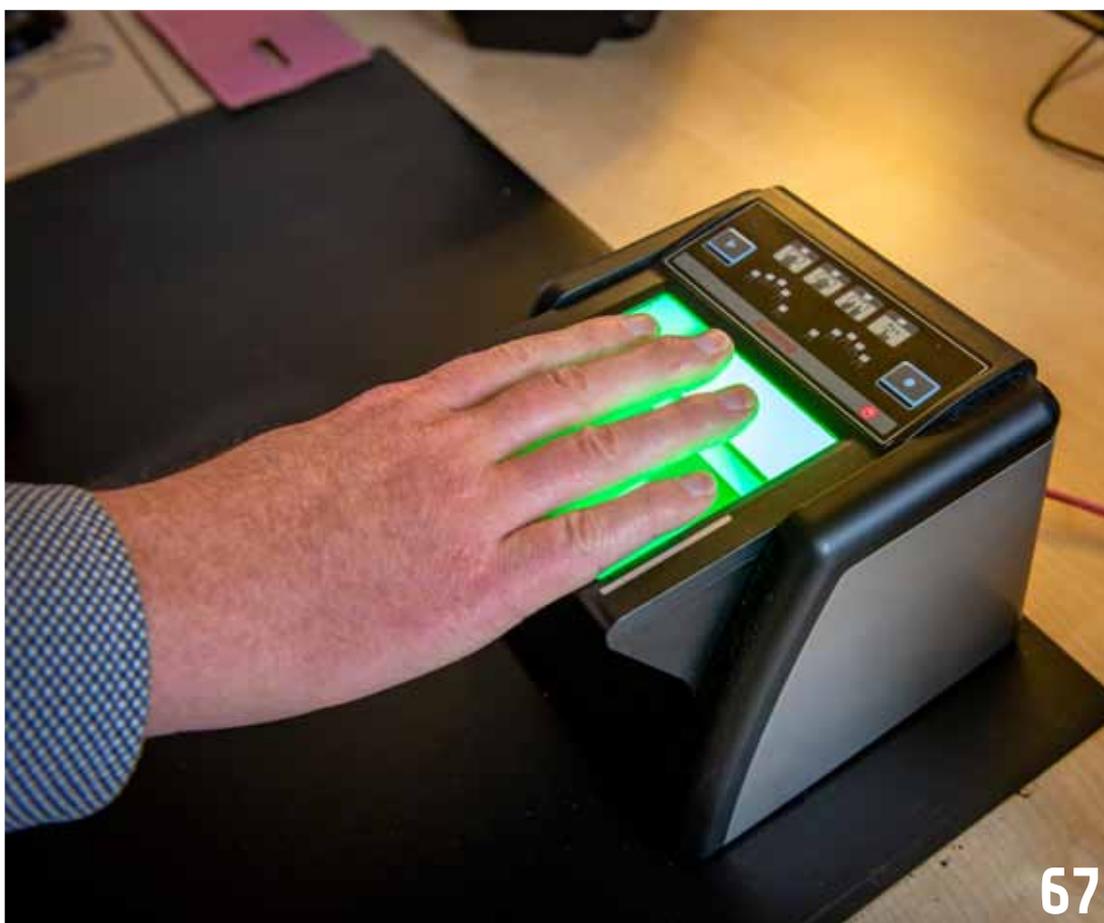
➤ On note une très forte progression des vérifications d'actes *via* COMEDEC (+92,29%). Les demandes COMEDEC s'élèvent à 38 416 (19 978 en 2017).

Actions engagées au titre des compétences transférées aux officiers de l'état civil (Loi de modernisation de la justice au XXI^e siècle)

- ◆ Changement de prénom : 50 en 2018 (32 en 2017)
- ◆ Rectification de certaines erreurs matérielles sur les actes en lieu et place du procureur de la République : 287 rectifications
- ◆ Enregistrement des déclarations, modifications et dissolutions de PACS : 426 PACS conclus – 567 PACS dissous.

Pour l'année 2019 le déploiement de COMEDEC va se poursuivre :

Des évolutions sont en cours concernant les vérifications d'actes entre communes et l'échange d'avis de mention.



Nouvelle station biométrique

chiffres clés

Nombre d'enfants porteurs de handicaps (moteur, autisme, trouble du comportement) accueillis sur le temps périscolaires

27

(année scolaire 2017-2018)

Personnes vaccinées

2 897

(+ 9 % par rapport à 2017)

Nombre d'actes vaccinaux

4 190

(+ 3,4 % par rapport à 2017)

Enfants bénéficiant d'un régime adapté pour la restauration scolaire

247

plan d'accueil individualisé (PAI)

Contexte et enjeux

La qualité de la santé des populations s'est beaucoup améliorée depuis la deuxième moitié du XX^e siècle. Cependant on déplore une persistance de maladies chroniques (cancers, maladies cardiovasculaires...) qui pourraient être largement évitées par des actions de prévention. De plus la santé est aujourd'hui affectée par de nombreux facteurs environnementaux (pollutions) et sociaux (précarisation des conditions de vie constituant un frein aux actes de soin, addictions diverses...). Aussi, malgré l'excellence de notre système de santé, le taux de mortalité évitable et les inégalités sociales et territoriales de santé restent élevés.

Dans ce contexte, même si la loi ne leur reconnaît que peu de prérogatives dans ce domaine, les villes, du fait de leurs compétences dans l'aménagement du cadre de vie, de l'éducation et de la prise en charge des personnes âgées, ont un rôle important à jouer en faveur de la santé pour tous par une vision transversale.

Actions

Les actions de ce programme très transversal sont portées par de nombreux services de la Ville et s'exercent dans le cadre des priorités de la stratégie nationale de santé publique pilotées par l'Agence régionale de santé, cosignataire de la « charte santé ville citoyenne ». Afin d'appréhender de façon globale la santé des habitants elles sont mises en œuvre en partenariat avec les acteurs majeurs de la santé publique (caisse primaire, Conseil départemental, établissements de soin, associations spécialisées...).

Ce programme regroupe des actions de prévention et de soins, dans une approche partenariale, thématique et territorialisée : suivi des jeunes enfants en situation de handicap, vaccinations, adaptation de la restauration scolaire aux pathologies, mise en place de défibrillateurs, Pollinarium sentinelle, dispositions du « Plan canicule », actions thérapeutiques non médicamenteuses dans les EHPAD et tous les dispositifs du Contrat local de santé.

Objectifs



- Détecter les handicaps et les situations à risque.
- Contribuer à la prévention santé des maladies infectieuses et respiratoires.
- Participer à l'offre de soins.
- Réduire les inégalités territoriales de santé en impliquant les habitants.
- Promouvoir la santé mentale, favoriser l'inclusion sociale des usagers, décloisonner les pratiques professionnelles pour améliorer le parcours de vie des personnes souffrant de troubles psychiques, participer aux actions de lutte contre la stigmatisation...
- Développer des démarches de promotion de la santé exemplaire au sein de la collectivité tout en impliquant les usagers.

Spectacle de Jamy « Bien manger, bien Bouger » au Zénith



Nombre d'élèves participant à l'animation sur les défibrillateurs

502

Personnes inscrites sur le registre canicule

66

places en ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)

70

places en UEMA (Unité d'Enseignement Maternelle Autisme)

6

FAITS MARQUANTS

Accueil collectif et suivi des enfants en situation de handicap

► Au cours de l'année scolaire 2017-2018, 27 enfants ont pu être accueillis sur les temps périscolaires (12 troubles autistiques, 2 handicaps moteur, 13 troubles du comportement). Depuis 2 ans une convention avec le Centre expert autisme (CEA) et avec le SESSAD RAPCEAL permet d'organiser des accompagnements ponctuels d'enfants sur le temps de restauration voire au centre de loisirs.

Le centre de vaccination municipal

► 2 897 personnes ont été vaccinées. Dans le cadre de la campagne contre la grippe, des vaccins ont été mis à disposition pour vacciner les agents municipaux travaillant auprès des populations vulnérables (9 agents des crèches et 37 des EHPAD ont ainsi été vaccinés). Enfin, un partenariat avec le CRESLI (Centre régional d'examen et de soins du Limousin) a été finalisé pour la mise à disposition de vaccins (ROR et DTPolio Coqueluche).

La restauration scolaire adaptée aux pathologies

► Sur 500 enfants déclarés avec un trouble de la santé 247 ont fait l'objet d'un Plan d'accueil individualisé (PAI).

Les défibrillateurs

► La ville a obtenu un « second cœur » dans le cadre du label « Ma commune a du cœur ». Ce label valorise les bonnes pratiques locales en matière de prévention des accidents cardiaques. 19 classes (soit 502 élèves) ont été initiées à l'utilisation des défibrillateurs. Deux nouveaux défibrillateurs ont également été installés sur le territoire portant le total disponible à 37 défibrillateurs.

Don du Sang

► La Ville, dans le cadre d'un partenariat étroit avec l'Établissement français du sang s'est vu attribuer en février 2018 le label « commune partenaire du don du sang ».

Plan canicule

► Le « Plan canicule » a été déclenché 1 fois pour 7 jours (du 2 au 8 août) par la cellule de crise de la Préfecture. 66 personnes étaient inscrites sur le registre canicule à la fin de la période de veille saisonnière. À noter qu'elle a été prolongée du 1^{er} juin au 15 septembre (et non plus au 31 août).

Les actions développées par les services du CCAS.

► Le service animations loisirs seniors a développé les ateliers d'activité physiques adaptées et de détente à raison d'une séance au moins par semaine (danses latino-américaines, taï chi, relaxation-bien être, détente sportive, marche avec bâtons, sophrologie, yoga, promenade douce et balade). Au total on dénombre 3 996 participations à ces différents ateliers. Des ateliers de prévention auprès des aînés ont aussi été proposés en partenariat avec l'UFC Que Choisir concernant les pratiques alimentaires (« conjuguer plaisir et équilibre », « aliments enrichis ou allégés... bon pour votre santé ? »). Un atelier sur la prévention des chutes avec l'URPS des masseurs kinés a également été organisé.

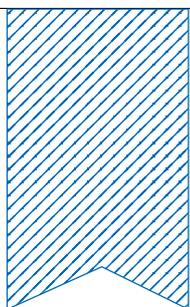
► Enfin, de nouvelles collaborations ont été mises en place pour renforcer les actions intergénérationnelles, le déploiement d'activités physiques adaptées y compris pour les habitants des quartiers avec l'ouverture des structures aux personnes âgées, le développement des thérapies non médicamenteuses ou encore la lutte contre l'isolement avec des visites de convivialité au domicile des personnes (8 nouveaux partenariats en 2018 – 54 partenariats actifs au pôle seniors à ce jour).

seniors ayant participé à un atelier d'activité physique

3 996

mesures correctrices prévues au plan d'action global de lutte contre les PE au sein des crèches (taux de réalisation de 75%).

99



Contrat Local de Santé de Limoges.

► Parmi les actions phares mises en place en 2018 :

◆ le spectacle de Jamy « Bien manger, bien Bouger » grâce au Club Prévention Santé, a réuni plus de 1000 personnes au Zénith.

◆ La conférence-débat sur la question de la fin de vie organisée avec France Assos Santé et le Centre National des Soins Palliatifs et de la fin de vie (CNSPFV) a réuni 120 personnes à l'Espace Simone-Veil

◆ 4 sessions de sensibilisation co-animées par Esquirol, l'ANPAA et Addictlim, concernant les addictions, ont réuni au total 65 professionnels ou bénévoles.

Limoges « Ville Santé Citoyenne » :

► Une action d'envergure autour de la réduction des matières grasses a été mise en place dans la continuité de l'action sur la réduction du sel. 50 agents de la restauration scolaire ont été formés par LINUT sur la question des matières grasses.

Lutte contre les perturbateurs endocriniens (PE).

► Un plan d'action global pour réduire les PE au sein des crèches a été déployé sur 5 thématiques :

« Nettoyer sans polluer », « Achats exigeants », « Mieux respirer », « Jouer Autrement », « Mieux dans son assiette » .

Dans le cadre des « achats exigeants », la Ville a été accompagnée par le réseau 3 AR pour formaliser son CCTP d'acquisition de couches. 3 AR a également formé 13 personnes pour intégrer des critères de santé environnementale dans les CCTP.

Sur l'axe « Jouer Autrement », les éducatrices de jeunes enfants ont également été formées et ont réalisé la brochure « Jouer autrement » qui propose des recettes sans PE pour fabriquer de la colle d'amidon ou encore de la peinture magique.

► Enfin, Limoges a signé, à Paris, le 28 septembre 2018, la charte « Villes et Territoires sans perturbateur endocrinien » signifiant à nouveau son engagement dans la lutte contre les PE. Environ 200 villes ou EPCI ont signé cette charte à ce jour.

Évaluation d'Impact en Santé (EIS).

► L'EIS est un outil d'aide à la décision qui a pour objectif de proposer des recommandations afin de maximiser les impacts positifs pour la santé et de minimiser les impacts négatifs. Cette démarche, menée avec l'Observatoire régional de la santé Nouvelle-Aquitaine, a démarré en 2018 et concerne le projet de réaménagement de la caserne Marceau.

Le Conseil local de santé mentale

► La première assemblée plénière du CLSM de Limoges a permis de réunir plus de 70 personnes. À cette occasion, entre autres, la Ville de Limoges, le CH Esquirol et la SPA ont signé le Protocole pour les situations présentant un syndrome de Diogène et Noé.

chiffres clés

Abonnés au service de l'eau de la Ville de Limoges (points de vente en gros compris)

36 866

Volume d'eau total facturé

10,5 M DE M³

(dont 1,95 M de m³ facturés aux collectivités membres du SYTEPOL)

Recette de vente d'eau

**11,6 M€ HT
AU TOTAL**

Contexte et enjeux

Indispensable à la vie et à de nombreuses activités économiques, l'eau est omniprésente mais n'est pas pour autant accessible en quantité et en qualité suffisantes sans de lourds investissements et des mesures de surveillance qui permettent de s'affranchir de contraintes géophysiques et environnementales (en Limousin, la perméabilité des sols, l'absence de nappes phréatiques et la présence de radioéléments dans le sous-sol granitique).

Source d'une dépense contrainte, l'eau a aussi une valeur économique qui justifie une gestion optimale de la ressource. La vente de l'eau par la Régie municipale à des communes extérieures permet de compenser la baisse tendancielle de la consommation par une réduction relative des coûts fixes et d'assurer un tarif raisonnable aux ménages de Limoges.

Assurée par la direction de l'eau qui dispose d'un budget annexe, la gestion de l'eau est tributaire des normes fixées par l'État, et son tarif doit tenir compte de redevances dont elle n'a pas la maîtrise.

Actions

Ce programme comporte des actions de préservation des ressources en eau (protection sanitaire des captages, prévention radiologique...), l'approvisionnement en eaux brutes (gestion des 5 retenues d'eaux brutes, d'un dispositif de captage en Vienne et du réseau d'adduction), le traitement de l'eau de consommation, la gestion du réseau de distribution, la facturation aux usagers... À l'échelle du département le transport d'eau potable à l'ouest de Limoges est assuré par un syndicat mixte, le Sytepol, dont la ville est membre fondateur.



Objectifs

- Assurer un approvisionnement pérenne en eau pour la population et les activités économiques.
- Distribuer une eau de qualité, conforme aux normes sanitaires en vigueur.
- Maîtriser l'évolution du prix de l'eau par une gestion optimale de la distribution.

FAITS MARQUANTS

Travaux nécessaires au maintien en état des équipements de production d'eau :

- ◆ Réhabilitation des filtres à sable - dernière partie : 661 000 € HT.
- ◆ Réfection de l'étanchéité des ouvrages amont et aval des décanteurs Pulsators : 228 000 € HT.
- ◆ Réfection du parapet du barrage du Mazeaud (la coursive reste à réaliser) : 127 000 € HT.
- ◆ Démarrage des travaux liés à la vidange du barrage de Beaune 1 – curage et création de piste réalisés entièrement - rénovation de l'évacuateur de crue, remplacement

des organes hydrauliques avec mise en place d'une vanne de garde en amont, reprise de l'étanchéité du parement amont : 128 000 € HT - 1ère partie - (coût global de l'opération : 382 000 € HT).

► Lancement des études de faisabilité pour la production d'hydroélectricité à partir des conduites d'adduction en eaux brutes, en vue d'une revente d'énergie produite avec établissement des différents scénarios présentés en 2019.

► Protection contre les actes de malveillance : Remplacement du système de vidéosurveillance sur la station et sur l'ensemble des sites équipés et réalisation d'un audit en matière de cybersécurité.

► Réhabilitation électrique et hydraulique de l'atelier de chloration sur le site de la station de la Bastide – Rédaction de l'analyse fonctionnelle pour des travaux à réaliser en 2019 (Réalisation en interne).

Des travaux sur le réseau de distribution ont été réalisés avec :

► Le renouvellement de 6,3 km de conduites anciennes sur les réseaux d'eau potable : rue du Clos-Augier, rue Clouet, rue de Saint-Gence, rue de Versailles, rue Paguenaud, rue de la Maulde, rue Boileau, rue Montgolfier, rue Théodore-de-Banville, rue des Palmiers, avenue et impasse des Ruchoux, rue de la Vialoube, rue Cambaceres, rue Fitz-James, rue Séverine, allée de Champagne, rue Toulouse-Lautrec, ainsi que sur les allées Véronèse, Pissarro, et Seurat dans le cadre du PRU (programme de renouvellement urbain) de la Bastide : 1 951 000 € HT.

La réhabilitation du réservoir de Chantelauve – 362 000 € HT.

La politique tarifaire

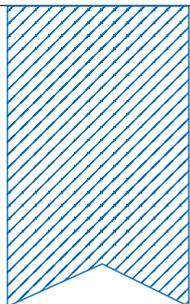
Suivie par la Ville avec absence de part fixe permet d'avoir un tarif particulièrement favorable pour les consommations modestes (1 à 2 personnes par foyer). Le prix de l'eau seule se classe en 5^e position sur 34 villes pour cette tranche de consommation de 50 m³ – 1,336 € HT/ m³ alors que la moyenne nationale se situe à 1,745 € HT / m³.

1 023 Km

longueur du réseau de distribution

88,6%

rendement hydraulique du réseau



Réfection du réservoir de Chantelauve.



PETITE ENFANCE

chiffres clés

Enfants accueillis dans les EAJE

1 385

Contexte et enjeux

Les programmes d'accueil de la petite enfance permettent de porter un territoire vers l'avenir. Ils ont d'abord une incidence sur le taux de natalité, qui reste plus élevé en France que dans bien des pays d'Europe. L'enjeu est aussi social puisque les modes d'accueil collectif jouent un rôle fondamental pour le développement des enfants et leur socialisation. Enfin l'impact économique ne doit pas être négligé car permettre aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale a une influence directe sur l'activité des ménages et notamment sur celui des femmes.

À Limoges, depuis 6 ans, le nombre de demandes de garde insatisfaites dans les EAJE (établissements d'accueil de jeune enfant) a diminué régulièrement. L'offre doit s'adapter aux mutations croissantes de la société, que ce soit le marché du travail (horaires atypiques) ou l'élatement des cellules familiales. Limoges a, de ce point de vue, une situation très particulière avec une augmentation de la monoparentalité bien plus forte qu'en moyenne nationale (2,5 fois plus rapide entre 2007 et 2012).

44 % des moins de 3 ans, soit 2 030 enfants, ont un besoin impératif d'un mode de garde car tous les parents travaillent. Or l'accueil familial, quant à lui, connaît une baisse constante du nombre d'assistantes maternelles. Le vieillissement de ces professionnels (50 % des assistants maternels, en activité, ont plus de 50 ans) associé à une baisse d'agrément rend difficile le remplacement des départs à la retraite et le maintien de l'offre d'accueil proposée par les structures familiales. Ce fort taux laisse présager des difficultés importantes pour renouveler les effectifs.

Actions

Les 13 établissements multi-accueil auxquels sont rattachées des assistantes maternelles rémunérées par la Ville proposent, selon les besoins des familles, un accueil collectif ou familial. Ces structures d'accueil offrent aux enfants

un espace ludique, adapté à leur rythme et des ateliers d'éveil culturel à travers le livre, la musique et le spectacle vivant.

Des personnels qualifiés bénéficient de l'appui de psychologues et accompagnent les parents dans leurs fonctions parentales. Ils sont impliqués dans l'accueil d'enfants en situation de handicap.

Le Relais Assistants Maternels a une mission d'information tant en direction des parents (modes d'accueil, coût, aides possibles, démarches administratives et juridique) que des assistants maternels (conditions d'accès, d'exercice, d'emploi et de formation) permet aux parents et aux assistantes maternelles de trouver en ce lieu des renseignements concernant l'emploi.

Des temps collectifs sont proposés sur réservation aux assistants maternels et aux enfants qu'ils accueillent.



Objectifs

- Assurer un accueil sécurisé des enfants et participer à leur développement.
- Proposer un accueil adapté aux besoins réels des parents.
- Les informer et les conforter dans leurs fonctions parentales.

FAITS MARQUANTS

- ▶ Le projet de lutte contre les **perturbateurs endocriniens** s'étend progressivement à toutes les structures petite-enfance grâce à l'achat progressif d'appareils vapeurs et à l'attribution du marché des couches jetables écologiques.
- ▶ Une soirée conférence sur « l'observation du bébé pour une réponse individualisée » animée par Denis MELLIER a rassemblé 100 professionnels des crèches à l'auditorium de la Bfm le 28 août.
- ▶ Une journée de formation a rassemblé les 300 agents des crèches le 16 novembre au cinéma Grand écran autour du thème « Accompagnement à la parentalité et les relations parents-professionnels » animée par A. CHOUIKHI de l'association « Bien-traitance ». Cette journée a permis de mieux comprendre les **enjeux de la relation entre parents professionnels** et de réfléchir à la communication et aux besoins de chacun.
- ▶ Pôle Enfance et Jeunesse SANFOURCHE 32, allée Marcel-Proust à Beaubreuil : Une journée portes ouvertes a eu lieu le 4 octobre 2018 et l'inauguration le 7 décembre 2018. Entièrement réaménagé, le site accueille entre autre une antenne du relais d'assistantes maternelles. Des temps d'accueil collectif sont proposés sur réservation aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles accueillent 2 fois par semaine.

▶ L'éveil culturel des tout petits a une place prépondérante dans les structures d'accueil du jeune enfant. Un partenariat avec le musée des Beaux-Arts (BAL) permet la circulation de malles nommées Bal'trot dans chaque crèche et au RAM. Un éveil musical est favorisé par la présence d'une intervenante musique du conservatoire et enfin des ateliers enfants parents sont organisés et co-animés au sein des bibliothèques municipales afin d'inviter les parents à partager des temps autour du livre et à s'approprier le lieu.

▶ l'inscription en crèche peut se faire depuis le 5 novembre 2018 sur services.limoges.fr, (mes e-démarches, rubrique jeunesse). Sur le portail de la jeunesse de la Ville de Limoges, les familles créent leur espace personnel dans Mon espace perso. À partir de cet espace, elles peuvent préinscrire leur(s) enfant(s) en crèche en remplissant le formulaire en ligne. Le suivi des inscriptions est assuré par le RAM situé 11 rue de New-York.

Relais assistantes maternelles, espace SANFOURCHE



RÉUSSITE ÉDUCATIVE

chiffres clés

Fonctionnement

11 319 500€

dont **9 900 000 €** au titre de la subvention VDL à la Caisse des écoles et **450 000 €** au titre de la participation aux écoles privées

Investissement

3 920 000€

mandatés en 2017 (travaux, matériel et mobilier écoles, et restaurants scolaires)

Effectifs scolaires

9 592 élèves

3 798 maternelle

5 794 élémentaire

Contexte et enjeux

Si les communes ont la responsabilité de la construction et de l'entretien des écoles, le maire est aussi garant de l'obligation scolaire, de la sécurité des élèves pendant les temps périscolaires, aux abords de l'école...

La Ville joue également un rôle majeur dans l'éducation des jeunes enfants, par des actions allant bien au-delà des dépenses obligatoires prévues par la loi. La modernisation de l'offre scolaire et la réorganisation de la restauration scolaire en sont des illustrations.

Cette contribution s'exerce notamment dans le cadre du programme de réussite éducative, dont l'action s'adresse prioritairement par l'État-, du programme de réussite éducative dont l'action s'adresse prioritairement aux enfants et aux familles qui présentent des signes de fragilité ou qui rencontrent des difficultés (scolaires, sociales, familiales ou culturelles) ou de la Politique de la Ville.

Ces enjeux prennent une dimension particulière à Limoges : la part de la population de moins de 10 ans a augmenté, et l'on compte une forte proportion de familles monoparentales et de familles nombreuses en situation précaire.

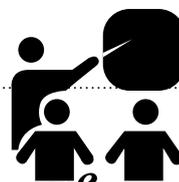
En termes de moyens consacrés à l'éducation scolaire les chiffres donnent la mesure de l'effort fourni par la Ville et par conséquent du rôle majeur qu'elle joue dans la réussite éducative mais aussi des attentes créées chez les parents : ainsi la dépense s'élève à 2 470 € pour chaque élève des écoles communales et les contributions demandées aux familles sont très en deçà du coût de fonctionnement des services proposés, comme la restauration-interclasse ou les activités périscolaires.

Actions

La mise en œuvre de ce programme fait de la Ville l'interlocutrice incontournable des membres de la communauté éducative (parents d'élèves, équipes pédagogiques, administration

de l'Éducation nationale...). Il implique principalement la direction jeunesse et divers services culturels.

L'éducation scolaire comporte la mise à disposition de locaux, la dotation des écoles en moyens matériels, pédagogiques et financiers, des actions d'assistance aux enseignants et aux enfants, des actions de logistique (inscriptions scolaires, transports sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, restauration scolaire), la gestion des temps périscolaires et extrascolaires (garderies du matin, gestion des temps d'interclasse et d'après la classe, activités périscolaires) et la participation de la Ville à des actions pédagogiques telles que le Programme de réussite éducative (PRE) ou les classes de découverte en temps scolaire.



Objectifs

- Fournir un cadre sécurisé et adapté et les moyens nécessaires au bon déroulement des activités éducatives.
- Gérer la population scolaire.
- Participer à la réussite éducative des enfants par des activités éducatives et de soutien scolaire.

Écoles

64 écoles**30** écoles maternelles**30** écoles élémentaires**4** écoles primairesProgramme de réussite
éducative

mercredis découverte & co

100enfants accueillis sur **4** sites
(depuis novembre 2018)

Restauration scolaire

5 900

repas par jour

FAITS MARQUANTS

Nouveaux rythmes scolaires

► Prenant en compte les résultats de la concertation conduite en 2017 auprès des conseils d'école, la Ville de Limoges a choisi de revenir à la semaine de 4 jours en septembre 2018, en supprimant la demi-journée du mercredi. Les horaires de la matinée (8h30-11h30) et du début d'après-midi (13h45) restent identiques. La journée d'école prend désormais fin à 16h45 (au lieu de 16h l'année dernière). Pour les élèves des écoles élémentaires, une étude gratuite est proposée de 17h15 à 18h. Pour tous les élèves (maternelles et élémentaires n'allant pas en étude gratuite), une offre de garderie payante est aussi mise en place de 17h15 à 18h15.

Portail jeunesse

► Depuis septembre 2018, [le site Internet jeunesse](#) permet aux familles de réaliser en ligne toutes les démarches liées aux activités de leur enfant dans les domaines de la petite enfance, des temps périscolaires, et des vacances (inscription en crèche, à l'école, à la restauration scolaire et en accueil de loisirs ; gestion des réservations des repas et des jours de présence en accueil de loisirs le mercredi et pendant les vacances ; changement de situation ; paiement des factures en ligne, échanges avec les services)

Dédoublage des classes de CP et CE1 dans les écoles d'éducation prioritaire

► Avec l'objectif [100 % de réussite en CP](#), le Gouvernement a mis en place dès la rentrée 2017 le dédoublement des CP dans les réseaux d'éducation prioritaire REP+, soit 12 nouvelles classes. Cette mesure se poursuit à la rentrée 2018 avec les CE1 dédoublés. Pour la rentrée scolaire 2018-2019 les services de la Ville ont

travaillé en étroite collaboration avec ceux de l'Éducation nationale pour organiser les 20 nouvelles classes (9 CP + 11 CE1) en fonction du nombre d'élèves dans 12 écoles situées en réseau d'éducation prioritaire de la Ville. Au-delà de la nécessité de trouver des locaux pour accueillir ces nouvelles classes, la mise en œuvre de cette mesure a occasionné la réorganisation de plusieurs écoles, engendrant des achats et des déménagements de mobilier.

Réduction des matières grasses en restauration scolaire

► Dans la continuité de l'action de réduction du sel, soutenue par la direction de la jeunesse et l'ARS en 2016-2017, il a été proposé de développer un projet autour de la réduction du gras dans les repas servis en restauration scolaire. Cette démarche a été articulée autour de 2 axes :

- ◆ la réalisation de prélèvements sur des repas identifiés,

- ◆ la sensibilisation et la formation des 45 cuisiniers de la restauration scolaire à l'utilisation des matières grasses dans leurs pratiques professionnelles.

Les prélèvements effectués ont démontré que les repas produits sont conformes aux apports nutritionnels conseillés. Il est toutefois souhaitable de diminuer certains apports en lipides (acides gras saturés par exemple) et d'en augmenter d'autres (oméga 3 et oméga 6).

Des temps de formation ont donc été mis en place à l'attention des cuisiniers, dans le but de faire évoluer les pratiques professionnelles, par différents moyens : utilisation de produits destinés à donner du goût aux préparations - (herbes aromatiques, épices...), diversification des modes de cuisson (au four, à la vapeur...).

Ces projets ont pour objectifs de favoriser de [bonnes habitudes alimentaires](#) dès le plus jeune âge et de réduire les risques de maladie cardio-vasculaires.



Ouverture de la semaine des droits de l'enfant



Études dirigées à destination des CP

► Des études dirigées sont mises en œuvre au sein de cinq écoles élémentaires de la Ville de Limoges (Léon-Blum, Bellevue, Bénédictins, la Monnaie et Victor-Hugo) pour des enfants qui présentent des difficultés similaires aux écoles situées en REP mais qui ne bénéficient pas de classes dédoublées.

► L'objectif est de **sécuriser le parcours scolaire** d'élèves qui n'ont pas les conditions favorables dans leur environnement familial et social pour accomplir le travail donné par les enseignants.

► Les études sont encadrées par un binôme constitué d'un enseignant et d'un élève de l'École Supérieure de Professorat et de l'Éducation (ESPE) pour 12 enfants.

Projet éducatif territorial (PEdT)

► Le Projet éducatif territorial (PEdT) de Limoges donne les orientations politiques de la Ville de Limoges dans le domaine de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. Il contribue à organiser et à rendre cohérente l'offre d'activités et de services pour les enfants et les jeunes, de 0 à 18 ans, pendant les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

Le PEdT de Limoges a été reconduit en juin 2018 pour trois nouvelles années scolaires de septembre 2018 à août 2021. Il s'articule autour de quatre intentions éducatives.

- ◆ favoriser la réussite éducative et scolaire de l'enfant,
- ◆ favoriser le bien-être des enfants et les sensibiliser à la santé et à l'environnement,
- ◆ préparer les citoyens de demain,
- ◆ développer les pratiques culturelles et sportives et former aux outils numériques.

Plan mercredi

► Dans le cadre du PEdT 2018-2021, le Plan mercredi doit permettre une continuité éducative pour les enfants scolarisés de la classe de petite section à la classe de CM2, pendant la semaine d'enseignement, à travers des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) périscolaires de qualité. Les objectifs de ce dispositif national sont de renforcer la qualité de l'offre d'activités périscolaires, promouvoir le caractère éducatif des activités, favoriser l'accès à la culture et au sport et réduire les fractures sociales et territoriales.

La labellisation Charte qualité du Plan mercredi des sept ALSH périscolaires municipaux, en fin d'année 2018, reconnaît la qualité de l'accueil et des programmes mis en œuvre par les services municipaux œuvrant pour la jeunesse.

Contrat pour l'enfance et la jeunesse

► Un nouveau Contrat pour l'enfance et la jeunesse (CEJ) a été conclu par la Caisse d'allocations familiales (CAF) de la Haute-Vienne et la Ville de Limoges, pour quatre années, de 2018 à 2021. Le nouveau CEJ 2018-2021 se concrétise à travers une cinquantaine d'actions qui interviennent, le plus souvent, dans le cadre d'une convention de prestation de service.

Limoges, Ville amie des enfants

► En mars 2018, la Ville de Limoges a ratifié la **Charte Ville amie des enfants et a engagé**, avec l'UNICEF, un partenariat dans le but de promouvoir les droits de l'enfant et de soutenir les actions de l'UNICEF sur son territoire. À la suite de l'obtention du titre Ville amie des enfants, la Ville s'est vue remettre à Paris, en novembre 2018, par l'UNICEF France et l'Association des maires de France (AMF) le trophée Ville amie des enfants.

- ▶ Au cours de l'année 2018, la Ville a participé, avec le Comité UNICEF Limousin, à la deuxième édition d'Uniday, la journée pour l'engagement solidaire des jeunes. Avec l'aide des élus du Conseil municipal des enfants de Limoges, l'UNICEF a pu recevoir le public dans ses différents stands installés sur le parvis de la Bfm, pour l'informer et le sensibiliser sur les droits de l'enfant.
- ▶ À l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, le 20 novembre 2018, la Ville de Limoges et le Comité UNICEF Limousin ont créé une Semaine des droits de l'enfant ponctuée de plusieurs évènements : la plantation du premier arbre des droits de l'enfant, une conférence sur la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989, animée par le Secrétaire général de l'UNICEF France, un menu international dans les restaurants scolaires, des ateliers et des interventions de l'UNICEF dans les accueils de loisirs municipaux et l'élection du nouveau Conseil municipal des enfants pour un nouveau mandat de novembre 2018 à novembre 2020.

CHARTRE VILLE AMIE DES ENFANTS



Étude dirigée

ÉDUCATION ARTISTIQUE

chiffres clés

Élèves inscrits au Conservatoire

1 504

élèves CHAM (classe à horaires aménagés)

302

69

auditions organisées dans l'enceinte du conservatoire,

12

concerts ou spectacles à l'auditorium,

39

dans des salles et espaces dédiés à la culture dans la ville ou le département.

Le nombre de spectateurs a avoisiné les

8 200

Accueils de classes de la maternelle au lycée dans les Bfm

704

Contexte et enjeux

La réussite éducative ne concerne pas seulement l'appui et l'accompagnement des orientations pédagogiques de l'Éducation nationale. La ville y participe également par des actions de découverte ou encore par l'éducation à la culture.

Actions

Ce programme regroupe l'ensemble des actions d'éducation artistique dans les domaines de la musique, des patrimoines et de la lecture : enseignement musical et chorégraphique au Conservatoire et classes à horaires aménagés musique (CHAM), actions pédagogiques sur le livre, les archives et les beaux-arts.



Objectifs

Contribuer à l'éducation, à la culture et à l'épanouissement artistique.

FAITS MARQUANTS

- Le projet d'établissement du Conservatoire 2018/2024, présenté au conseil municipal en septembre 2018, s'articule autour de 4 axes :
 - ♦ innover, diversifier et renouveler les pédagogies,
 - ♦ rayonner,
 - ♦ s'ouvrir à de nouveaux publics,
 - ♦ participer au développement citoyen.

Les classes à horaires aménagés danse ont débuté en partenariat avec le collège Renoir pour 14 danseurs et danseuses débutants pour la danse contemporaine et avec un niveau de pratique requis pour la danse classique.

- Le réseau des Bfm a initié un nouveau temps d'accueil « Nos petits rendez-vous », destiné aux enfants de 4 à 12 ans sur une thématique différente à chaque fois, qui connaît un grand succès.

- Deux journées professionnelles ont été organisées, autour de la maison d'édition *A pas de Loups* pour la première, et en partenariat avec la BPI sur le thème de "La littérature Jeunesse dans les familles : la médiathèque est-elle le seul lieu de médiation?" pour la seconde. Le pôle jeunesse a également créé un fonds d'ouvrages destinés aux enfants dyslexiques.



Musée des Beaux-Arts

1 221

visiteurs accueillis dans le cadre des séances de visites (activités à jour et heure fixe, toute l'année ou pendant les vacances), dont **836** adultes et **385** enfants

visiteurs « jeune public »

10 499

enseignants, formateurs ou étudiants formés au musée

65

Au musée de la Résistance

5 927

scolaires accueillis

Exposition « 1918-2018... et si c'était plus qu'un souvenir »

2 165

personnes, dont

1 430

visiteurs

510

scolaires

(primaires et collèges/lycées)

120

personnes à la conférence du 10 novembre 2018

105

personnes visites du mémorial et cimetière de Louyat

- ▶ Le service des Archives municipales a proposé une exposition sur les Chromolithographies « encarts publicitaires au XIX^e siècle », une exposition à l'hôtel de ville « 1918-2018 Et si c'était plus qu'un souvenir... », et aux archives municipales « Jean Virolle, œuvres d'après-guerre », des conférences et visites guidées sur le thème du Centenaire de la guerre 1914-1918 en accompagnement de l'inauguration du Mémorial.
- ▶ Le musée des Beaux-Arts a poursuivi ses **actions culturelles** avec notamment :
 - ◆ « Cowboys et héros », (partenariat avec l'association Ronéo & Zinette), et a reçu sur le thème de la figure héroïque, 10 classes de limoges en REP et REP+, dont les élèves ont réalisé des illustrations, accompagnés de 6 illustrateurs.
 - ◆ « En terre de feu », reconduit depuis 3 ans en partenariat avec l'Éducation nationale, VAH, le musée national Adrien-Dubouché et 2 artistes
 - ◆ La participation à la fête de quartier des Portes-Ferrées, avec un atelier de pratique artistique hors-les-murs.
- ▶ Il a enrichi par ailleurs sa gamme de supports « permanents » avec pour les plus jeunes le carnet de BAL « Beaux-Arts ». Il leur propose dans le cadre des activités encadrées (individuels), les « Samedis-ateliers », autour des collections du musée ou de son actualité, une balade découverte et jeux de mémos ou dominos minots, et des visites-jeux interactives et ludiques, pendant les vacances scolaires.
- ▶ Il poursuit également ses actions de médiation pour le public empêché avec l'accueil de jeunes (16-20 ans) en insertion professionnelle (partenariat avec la mission locale), et la réalisation de vidéos en LSF.
- ▶ Dans le cadre de la médiation tout public, il a participé à l'édition 2018 de Muséomix à Lille, organisé 22 « anniversaires au musée » (enfants et adultes)... Il maintient ses sessions de formations en direction des enseignants des 1^{er} et 2nd degrés, ainsi que pour les étudiants de la Licence pro « Métiers de la culture »
- ▶ Le musée de la Résistance a proposé tout au long de l'année au jeune public **des visites guidées d'expositions**, des spectacles et conférences, des ateliers, ainsi que des actions hors les murs.
- ▶ Dans le cadre de la diffusion artistique, les **élèves du Conservatoire** ont participé :
 - ◆ à des collaborations à des événements culturels sur le territoire (co-organisation du Concours de la harpe, participation des chorales et des ensembles de musique traditionnelle du conservatoire à Terre et Ciel porté par les CCM et la compagnie « S-Composition », participation des chorales CHAM collège au projet « 1800 chœurs debout » avec Cali, inscription de l'ensemble Jazz du Conservatoire dans le projet « Hot Vienne »),
 - ◆ à des concerts et spectacles (trente ans du département Musiques traditionnelles au CCM Jean-Gagnant, spectacle « Quoi de nouveau Molière » par les classes d'art dramatique, spectacle « EXCHANGE » regroupant des élèves saxophonistes et de danse contemporaine, spectacle chorégraphique « cors, vielles à roue, cornemuses » en présence des sonneurs de trompes du Rallye Saint-Hubert Arédien (à l'église Saint-Pierre...))
- ▶ Le conservatoire a également organisé des **conférences et Masterclasses** avec Christophe ROUSSET, Hélène GUILMETTE, Marie VERMEULIN et Wilhem LATCHOUMIA, Davide MONTI, Michèle CASTELLENGO...

SENIORS

chiffres clés

Adhérents aux clubs loisirs seniors

1 217

Convives aux repas de Mardi-gras

1 639

Convives aux repas de Noël

2 169

Seniors au spectacle de l'Opéra de Limoges

1 804

Colis remis aux aînés

12 631

Contexte et enjeux

Ce programme s'inscrit dans le contexte d'augmentation de la population âgée, phénomène sociodémographique majeur lié à l'accroissement de l'espérance de vie et aux conséquences à long terme du « baby-boom » d'après-guerre avec de très nombreux départs à la retraite dans les 3 premières décennies du XXI^e siècle.

Limoges ne déroge pas à cette tendance nationale puisque, selon les projections de l'INSEE, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus devrait progresser de 45 % entre 2010 et 2030, leur part dans la population devant ainsi passer de près d'1/4 en 2010 à près d'1/3 en 2030.

Ce vieillissement a des répercussions sociales majeures pour les politiques municipales en termes de santé, de logement, de loisirs, de relations intergénérationnelles.

Les personnes âgées les plus vieilles seront celles dont le poids et le nombre augmenteront le plus fortement sur cette période, soit une augmentation de + 126 % entre 1999 et 2030.

Aussi la prise en charge de la dépendance -accentuée par les maladies de dégénérescence liées au grand âge - pèsera d'un poids de plus en plus lourd en termes d'hébergement, ce qui justifie de prolonger le plus possible l'autonomie des seniors grâce à des actions soutenues de préservation du capital santé par l'activité sportive et des services à domicile.

À Limoges 50 % des personnes âgées de 75 ans et plus vivent seules à leur domicile, proportion supérieure à la moyenne nationale.

Face à ce constat, la Ville de Limoges a missionné en 2014 l'Institut Régional d'Éducation et de Prévention à la Santé (IREPS) pour mener une enquête auprès de personnes âgées de plus de 65 ans dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS). L'objet de l'étude a permis de déterminer, entre autres, les besoins et les attentes des seniors vivant à domicile, en termes de services et de vie sociale notamment, et de définir les actions à mettre en place pour prévenir la perte

d'autonomie, maintenir le lien social, mobiliser la solidarité entre les citoyens et rompre l'isolement des personnes âgées. Elle a permis de réajuster et/ou de mettre en place des actions adaptées aux différentes problématiques des seniors de la ville de Limoges depuis 2015 et pour les années à venir (mise en place d'appels et de visite de convivialité, ateliers de prévention de la perte d'autonomie,...)

Actions

Principalement mis en œuvre par le CCAS de la Ville de Limoges, ce programme est tributaire des autorisations des autorités de tarification, ARS et Conseil Départemental pour les prix de journée des établissements d'hébergement. Les actions de maintien du lien social et de prévention santé par l'activité physique relèvent pour partie de la direction des sports qui a engagé une réflexion avec des villes confrontées aux mêmes problématiques dans le cadre d'un programme européen.

Il comporte trois sous-programmes :

- ◆ le premier concerne l'information des seniors notamment le traitement des demandes d'admission en établissements : résidences autonomie municipales (RAM) et établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD),
- ◆ le deuxième comprend les services et animations pour les seniors : animations et activités, -notamment au sein des clubs- et manifestations sportives dédiées, mais aussi des actions favorisant le maintien à domicile (portage de repas et service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD),
- ◆ le dernier regroupe les actions d'hébergement (en RAM et EHPAD), les services et les soins aux personnes âgées dépendantes et autonomes.

Demandes d'admission
enregistrées pour les RAM
et EHPAD

743

EHPAD

125

RAM

Dossiers d'aides sociales
aux personnes âgées

198

Bénéficiaires du SSIAD

25

soit **6 510** journées réalisées

Bénéficiaires du SAAD

75

soit **6 775** journées réalisées

Usagers pour le service de
portage des repas

210 par mois

Repas servis

57 494



Objectifs

- *Faciliter et améliorer les conditions de vie des seniors.*
- *Préserver l'autonomie, les relations sociales, la santé des seniors et ainsi retarder la dépendance.*
- *Accompagner la perte d'autonomie et la dépendance des seniors grâce à un hébergement, des services et des soins adaptés.*

FAITS MARQUANTS

► **Deux conférences** à destination des professionnels du secteur médico-social ont été organisées dans le cadre de la formation continue sur les thèmes « La tyrannie du bien vieillir », « Vieillesse, isolement et solitude », avec une ouverture au tout public selon la thématique proposée.

► **Le projet de reconstruction** de l'EHPAD Professeur Marcel-Faure à la Bastide a été élaboré selon les orientations suivantes :

- ◆ une structure d'accueil d'une capacité de 120 lits en chambre individuelle, soit 16 lits de plus qu'actuellement. Dans le cadre d'une prise en charge adaptée, des espaces d'activités et de maintien de l'autonomie sont prévus pour les résidents,
- ◆ un point d'ancrage entre le domicile et l'institution,
- ◆ établissement ressource pour le quartier (prise de repas, entretien du linge, participation à la vie sociale de l'EHPAD, participation à des ateliers dans le cadre de la prévention des risques liés au grand âge, services à la personne avec l'intégration du Service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD) constitué d'un Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et d'un Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)). Le club seniors de La Bastide intégrera également les locaux de l'EHPAD. L'enveloppe retenue pour cette opération s'élève à environ 13,8 M€. Le maître d'œuvre retenu est BVL architecture et Architectes associés. Le personnel de l'EHPAD bénéficie d'un accompagnement dans la mise en œuvre du changement depuis 2017 par des ergonomes de l'Institut polytechnique de Bordeaux grâce à un appel à projet du FNP de la CNRACL. Le déménagement est envisagé pour le second semestre 2020.

► **Un projet de reconstruction** de l'EHPAD Pr. Joseph-de-Léobardy, établissement âgé de 32 ans, est en cours d'étude. Celui-ci a été validé par l'administration. Il devrait répondre aux attentes et besoins de la population vieillissante du quartier ouest de Limoges. Ce projet étudie l'intégration d'une offre d'accueil en résidences autonomie.

En partenariat avec Unis Cité
(dispositif Intergénéreux) :

3

binômes de 2 jeunes en
service civique
et

11

seniors visités une fois par
semaine

En partenariat avec l'institut
POLARIS :

4

étudiants volontaires TISF

3

étudiants CESF

2

accompagnements effectifs

En partenariat avec le lycée
S.-Valadon :

12

élèves volontaires

9

Bénévoles CCAS 2018

Des instances qui répondent aux besoins des professionnels du secteur et des usagers

► Le CCAS a créé un **Comité de réflexions éthiques interservices et pluridisciplinaire** (CRÉ) en 2016 afin de prendre en comptes les problématiques liées à la personne âgée dans leur globalité et de co-construire des valeurs et une culture de l'éthique communes au sein du Pôle seniors. Cette démarche répond aussi aux recommandations de l'Agence Nationale de l'Évaluation et de la Qualité des Établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM). Cette instance mène depuis septembre 2016 des travaux d'analyse de situations éthiques concrètes.

► En 2018, **des classeurs du CRÉ** ont été remis dans chaque EHPAD et RAM. Ils contiennent les éléments relatifs au CRÉ. Une boîte mail, afin de recevoir les documents et les situations éthiques (ccas_comité_éthique@ville-limoges.fr) a également été mise en place. Les fiches éthiques sur « l'intimité » et « le repas » sont validées par le CRÉ et intégrées au classeur.

► Une formation à destination des membres, sur la « **sensibilisation à l'éthique** » avec l'organisme POLARIS FORMATION, a été effectuée. Elle s'est déroulée sur trois jours les 7, 28 juin et 20 septembre 2018. Cette formation a permis d'aborder, de visiter et de questionner les fondamentaux préalables à la dimension éthique. À l'avenir, le CRÉ va proposer d'ouvrir une discussion sur le thème de l'arrivée du résident avec sa famille, sur la démarche de projet d'accompagnement personnalisée et un temps dédié à l'échange entre l'institution, les familles et les aidants.

Le CRÉ souhaite organiser des cafés éthiques. Ils seront des moments de partage, de communication et de réflexion sur une thématique donnée.

► **Le Comité des usagers** a été mis en place en 2017 au sein du Pôle seniors du CCAS. Cette instance, complémentaire aux Conseils de vie sociale (CVS) et assemblée consultative est en charge d'examiner les réclamations, plaintes et difficultés des résidents et de leurs proches. Il veille également au respect des droits des usagers. Le CDU est composé de membres représentant les résidents/usagers, les familles parmi les présidents et présidents suppléants des CVS des établissements et des usagers des services à la personne et de professionnels du secteur. Il s'est réuni à deux reprises en 2018 afin de présenter le bilan des réclamations 2017-2018.

Une offre de services adaptée aux attentes des seniors d'aujourd'hui avec des loisirs, des services de proximité et des dispositifs pour tous

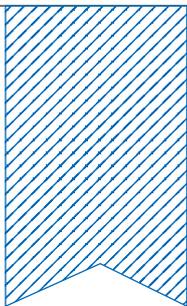
► **La semaine bleue** a succédé à l'évènement annuel « **La Quinzaine de seniors** ». En effet, une nouvelle dynamique a été impulsée en 2018 afin de proposer une nouvelle formule aux résidents/adhérents/usagers/familles/proches, des moments d'échange et de convivialité du 6 au 14 octobre 2018. De plus, celle-ci s'est également déroulée durant la semaine du goût. Des actions partenariales ont d'ailleurs été proposées à cette occasion.

► 5 séjours annuels de 8 jours /7 nuits dans le cadre du dispositif « **Seniors en vacances** » en partenariat avec l'ANCV ont été organisés afin de permettre à tous les seniors de la ville de bénéficier de séjours à des tarifs accessibles pour tous. 211 partants sur les cinq destinations, 106 seniors ont bénéficié du tarif préférentiel et 61 seniors sur les 106 ont perçu une aide financière du CCAS.

AAC et certification
ISO 50001

montants perçus et/ou à
percevoir :

517 335 €



► Un dispositif « **Vacances répit familles** » (VRF) a été mis en place en 2016 afin d'accueillir les personnes âgées nécessitant un accompagnement médico-social ainsi que leurs proches aidants. Ce concept aidants/aidés a été conçu par PRO BTP et l'AFM comme réponse innovante au besoin de répit des proches aidants. Il s'agit donc à la fois d'une structure médico-sociale et d'une structure de tourisme social et familial : la structure dispose d'un agrément d'hébergement temporaire médico-social pour personnes âgées et d'un agrément tourisme et chèques vacances. Ce dispositif complète l'offre de séjours afin de répondre à l'évolution des besoins des plus fragiles. Toutefois, ce dispositif peine à prendre de l'ampleur. En effet, la problématique du transport reste à ce jour un frein pour les personnes intéressées.

Deux repas ont été offerts par la municipalité aux seniors comme chaque année, de plus pour Noël un spectacle a été présenté à l'Opéra de Limoges, un colis a été remis.

► **Le déploiement d'un service de proximité** depuis 2016 au sein des mairies annexes et des antennes-mairie par le service animations loisirs seniors a permis de renforcer les services de proximité existants, de faciliter l'accessibilité et l'identification de ces lieux à disposition de la population. En 2018, les inscriptions aux activités de fin d'année ont été exclusivement réalisées dans les antennes-mairie et mairies annexes, soit environ 11 000 personnes reçues.

La programmation annuelle de l'ensemble de l'offre de loisirs du service est de mieux en mieux accueillie par la majorité des adhérents. À cet effet, il est à noter que l'offre de loisirs évolue afin de répondre aux besoins des seniors d'aujourd'hui.

► **Un service de portage de repas à domicile** qui répond aux attentes et besoins des usagers 7j/7 ; Véritable service « sentinelle » pour les

usagers, il contribue au maintien du lien social, À ce titre, en 2018, en collaboration avec le Service informations seniors, les livreurs ont accompagné des équipes de volontaires d'Unis Cité afin de rencontrer et proposer aux usagers un questionnaire concernant leur situation et leurs besoins. Toutefois, le service de portage de repas à domicile fait l'objet d'une concurrence territoriale. Aussi, un plan de communication a été mis en place. En effet, un nouveau marquage des véhicules de portage et une nouvelle plaquette ont vu le jour en 2018.

► En 2018, le déploiement et le renforcement du dispositif de **lutte contre l'isolement des personnes âgées** de 60 ans et plus, domiciliées sur Limoges, par le Service informations seniors (SIS), a été accentué afin de répondre à la volonté forte de la municipalité.

Des prises de contacts avec plusieurs services pouvant jouer un rôle d'alerte et de repérage du public ciblé ont été effectuées :

- ◆ au niveau du CCAS avec les directrices des RAM (Résidences autonomie municipales) et des EHPAD, les chefs de service du SPASAD (Service polyvalent d'aide et de soins à domicile), du Portage de repas à domicile, des clubs seniors de la Ville de Limoges et la responsable du Pôle action sociale,
- ◆ de la ville (antennes-mairie, assistante sociale du personnel),
- ◆ des partenaires institutionnels, notamment les caisses de retraites, le Conseil départemental -référentes autonomie-, associations d'aide à domicile, les services sociaux des structures hospitalières,
- ◆ acteurs de terrain (Conseils citoyen, médecins généralistes).

► **Une réunion bimestrielle** a été mise en place avec les partenaires œuvrant dans la lutte contre l'isolement des seniors (Familles rurales, Petits frères des pauvres, Secours catholique, VMEH).

➤ L'objectif premier du dispositif étant le repérage et la **prévention des situations de vulnérabilité au domicile**, la soixantaine de personnes inscrites sur le registre canicule a été contactée et invitée à intégrer le dispositif.

➤ En avril 2018, dans le but d'améliorer **la qualité de vie des seniors**, le SIS a également réalisé un questionnaire de repérages des besoins en partenariat avec le Service de portage de repas à domicile. Suite à cette première étude la problématique relative à la mobilité et aux déplacements extérieurs est apparue comme une difficulté majeure (soixante personnes environ souhaitaient être accompagnées dans les déplacements). Afin d'affiner ce premier diagnostic, une seconde étude a été réalisée en octobre 2018 sur les difficultés de mobilité repérée, a été commanditée lors d'une séquence pédagogique de l'institut POLARIS/IRFSS afin d'envisager et de proposer des outils et des moyens pour répondre à cette problématique. L'analyse réalisée par les étudiants confirme la nécessité de mise en place d'actions relatives à la mobilité, notamment la réappropriation des transports en commun ou la mise en place d'une navette seniors.

➤ **Un appel à candidature** lancé par le Conseil départemental a également permis le recrutement de 4 services civiques *via* le dispositif « Intergénéreux » de l'association Unis Cité afin de renforcer le dispositif actuel, dispositif reconduit en 2018.

Un développement des partenariats et des actions innovantes :

➤ **Le vieillissement et l'isolement** des personnes âgées : un constat qui a donné lieu en 2017 à un travail de réflexion pour l'émergence d'un plan d'actions transversal CCAS/Politique de la Ville. Les diagnostics et actions menées en 2018 par la Direction et le Service habitat politique de la ville se poursuivent. À l'issue du diagnostic, des projets retenus sont, la lutte contre l'isolement des personnes âgées, mise en œuvre des actions loisirs adaptées aux seniors, faciliter la mobilité des seniors, réaliser une étude des besoins des personnes âgées (quartier du Vigenal). Des ateliers intergénérationnels Silver Geek (ateliers informatiques intergénérationnels) ont été mis en place de novembre 2017 à juin 2018.

Des moyens supplémentaires afin de répondre aux besoins, aux évolutions de la société et aux volontés politiques :

➤ **La conférence des financeurs** de la prévention de la perte de l'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus, prévue par la loi d'Adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015, a permis d'obtenir des moyens financiers supplémentaires alloués par la CNSA et versés par le Conseil départemental afin de financer des actions de prévention médico-sociale. Celui-ci s'élève à 60 147 € (12,136 € pour 2017, 8,399 € en 2016). Il s'agit d'un forfait autonomie annuel accordé aux résidences autonomie. Celui-ci a permis de mettre en place des actions telles que des séances d'équithérapie, de médiation animale, de sophrologie, des ateliers d'activité

Action de prévention, d'aide à domicile des personnes âgées



physique adaptée sur vélos cognitifs ou de prévention autres, de l'art thérapie, l'intervention d'un médecin coordonnateur des EHPAD pour la gestion de situations complexes.

18 contrats PEC (Parcours emploi compétences) ont été recrutés au sein des établissements d'hébergement pour personnes âgées (12 Contrats d'accompagnement dans l'emploi en 2017). Ils sont affectés dans différents services (animation, cuisine, hygiène...)

Une adaptation et une évolution des établissements et services afin de répondre à la réglementation en vigueur, aux normes et à l'environnement

► Conformément à la réforme tarifaire en vigueur, les EHPAD ont réalisé et transmis au Conseil départemental un état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) 2018. En effet, désormais, le CCAS ne transmet plus d'avenant à la convention tripartite entre le Conseil départemental, l'État (Agence régionale de Santé) et le CCAS, comme c'était le cas depuis 2001 renouvelable tous les 5 ans, mais devra signer un Contrat pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM). Le diagnostic préalable à l'écriture de ce CPOM a été réalisé au printemps/été 2018. Deux réunions de concertations avec les autorités de tarification ont eu lieu et le CPOM a été rédigé, il sera signé en début 2019. Il convient

de souligner que les EHPAD du CCAS ont été lauréats d'appel à candidatures lancés par l'ARS. L'EHPAD Le Mas-Rome est lauréat de la mise en place d'une UHR (unité d'hébergement renforcé), de l'EHPAD « Ressources de proximité », l'EHPAD Le Roussillon va expérimenter les infirmiers de nuit sur les établissements du CCAS, l'EHPAD Pr Marcel-Faure est quant à lui lauréat de la qualité de vie au travail. Enfin, les 4 EHPAD sont également lauréats de l'appel à candidature « Télémédecine en EHPAD » pour lequel l'EHPAD de Nieul en est le porteur.

► Des travaux ont été effectués dans des établissements, notamment sur les RAM Emile-Durkheim et Cervières-Imbert. Ils ont concerné des mises aux normes électriques, des détections automatiques d'éclairages dans les circulations, le remplacement d'une régulation en chaufferie et le hall d'accueil pour la RAM Cervières.

► La mise en œuvre et le suivi par le Service gestion technique et patrimoine (SGTP) du CCAS du Système de management de l'énergie (SME) et de l'accessibilité des structures se sont poursuivis sur 2018. Les courbes de suivi des fluides ont été affinées et cela a permis au CCAS d'obtenir une certification ISO 50001 en septembre 2018.



Image de synthèse du futur EHPAD Marcel-Faure

OPÉRATIONS FUNÉRAIRES

chiffres clés

Convois organisés par le service

1 026

Accueils en chambre funéraire

817

Crémations

1 555

Contrats obsèques souscrits

219

Inhumations

219

Contexte et enjeux

La compétence en matière funéraire est exercée par les communes, les maires disposant de pouvoirs de police importants en la matière, selon une législation qui a pris en compte l'évolution des pratiques et notamment celle de la crémation. Toutefois, si une partie de l'activité, comme la gestion et la police des cimetières, incombe en propre à la commune, la possibilité d'organiser des convois funéraires est ouverte à d'autres opérateurs. Aussi, la régie municipale des pompes funèbres propose ses services dans un environnement concurrentiel, avec l'objectif de préserver un maximum d'activité.

Actions

Elles comprennent la gestion des équipements funéraires (entretien des cimetières, établissement des autorisations relatives aux sépultures, gestion de la chambre funéraire, du crématorium et du jardin du souvenir...) et l'organisation d'obsèques (autorisations, transports de corps, convois funéraires, inhumations, crémations, proposition de contrats obsèques...).

FAITS MARQUANTS

► Alors que le nombre de décès enregistrés à Limoges est stable, la part d'activité du service funéraire municipal reste forte. Ainsi, comme en 2017, 67 % des familles dont le défunt était domicilié à Limoges lui ont confié l'organisation des obsèques. La part pour les défunts domiciliés hors Limoges s'élève à 40 %, soit 10 points de plus qu'en 2017.

► Le service funéraire municipal assure 57 % des convois (54 % en 2017) à ou au départ de Limoges (+ 3,5 points par rapport à 2017).



Objectifs

- Permettre la gestion des obsèques dans le respect des normes d'hygiène et de la volonté des défunts.
- Assurer à la régie municipale le maximum de prises en charge d'opérations funéraires.

• L'activité de la chambre funéraire municipale est également en hausse de 10 %.

• Le nombre de contrats obsèques progresse de 7 %, ce qui représente un encours de 665 000 € et une indemnité de gestion de 33 200 € versée par la mutuelle MUTAC, partenaire financier de la Ville. Le chiffre d'affaires global de la régie funéraire atteint 2 300 000 € (+ 13 %).

► En matière de fossoyage, les agents municipaux réalisent 98 % des creusements, 58 % des ouvertures de caveaux et 91 % des inhumations dans les cimetières.

► L'activité du crématorium est en léger recul (- 3 %) pour un montant de recettes de 871 000 €. L'année 2018 a en outre été marquée par l'accélération de la végétalisation au cimetière de Louyat, seule alternative durable aux désherbants chimiques, avec 40 sections ensemencées (sur 98).



OFFRE DE LOISIRS

Animer le territoire et créer du lien social en proposant une offre de loisirs adaptée à la diversité des publics et à l'évolution des pratiques

PROGRAMME **28** — OFFRE CULTURELLE

PROGRAMME **29** — SPORTS

PROGRAMME **30** — LOISIRS

OFFRE CULTURELLE

chiffres clés

Bfm

561 000

entrées comptabilisées

 dont **428 000**
 au centre-ville,

87 000
 à Aurence,

 et **46 000**
 à Beaubreuil

959 366

prêts

3
braderies d'une journée ont
été organisées :
2 100
 personnes,

 et **17 000 €**
 de recettes

1 200
personnes accueillies pour la
"Nuit de la lecture"
entre 18h et minuit.

Contexte et enjeux

Comme toutes les collectivités territoriales aujourd'hui en France, la Ville joue un rôle moteur dans le domaine de la culture, par la gestion de grands équipements, par le nombre croissant de ses initiatives propres ou par sa contribution à la création et à la diffusion culturelle avec un soutien apporté à plus de 150 associations.

Au-delà de sa fonction première d'ouvrir de nouveaux horizons et d'enrichir les connaissances de chacun, l'action culturelle de la Ville constitue un élément essentiel du développement local avec des retombées économiques significatives, contribue à l'attractivité du territoire et à la cohésion sociale.

La démocratisation de la culture implique de nouvelles approches, à la fois la recherche d'un élargissement de la base sociale du public à partir de l'offre « conventionnelle » mais aussi une diversification des contenus de la notion de culture en tenant compte des nouvelles pratiques (« musiques actuelles », « culture de l'écran »...).

Par ailleurs, les tensions sur les ressources financières de la collectivité impliquent de gagner en efficacité par la transversalité des actions. Plus encore que dans le domaine sportif, se pose aussi la question des charges de centralité et de la tarification. En effet le rayonnement de ses grands équipements (musées, opéra, conservatoire, bibliothèques) est régional, voir au-delà, alors que seuls les contribuables de Limoges participent à leurs coûts de gestion, les autres collectivités n'ayant participé qu'aux dépenses d'investissements (construction, extension et rénovation) et l'intercommunalité n'intervenant quasiment pas dans le champ culturel.



Objectifs

- Contribuer à l'épanouissement culturel des citoyens.
- Soutenir les initiatives de création et de diffusion artistiques.
- Participer à l'attractivité du territoire.



Exposition "Harlem à Limoges"

Bfm

22 000entrées comptabilisées pour les **84** événements organisés dans le cadre de Hot Vienne.**23 000**

documents patrimoniaux (livres et iconographie) nettoyés, réparés, conditionnés et catalogués

27 400visiteurs de la bibliothèque numérique du limousin (www.bn-limousin.fr)et **55 900**

pages visionnées.

CCM

30 738

spectateurs

152 représentations**110**

spectacles

dont **13 201** spectateurs à John-Lennon pour **49** spectacles**968** abonnés aux CCM et **100** parcours artistiques

Danse émoi :

32 spectacles dont **20** pour le festival

Budget :

263 522 €

Actions

Ce programme est presque exclusivement mis en œuvre par la direction de la culture et du patrimoine et certains des établissements qui en relèvent (bibliothèques, centres culturels, musées, conservatoire) en relation avec les associations culturelles. Certaines actions s'inscrivent dans le cadre d'une coopération avec les autres collectivités ou relèvent d'un contrôle scientifique de l'État.

Il comporte 3 sous-programmes :

- le premier regroupe toutes les actions culturelles d'initiative municipale en matière d'arts plastiques et décoratifs, de lecture et d'offre

- le second comprend les actions de sensibilisation et de médiation culturelle comme l'e-music box, le dispositif « passerelle culturelle »,
- le troisième regroupe les dispositifs de soutien municipal aux initiatives privées de création et de diffusion culturelle (soutien technique et financier aux associations, mise à disposition de locaux à vocation culturelle, de salles de spectacles et de personnels, accueil de spectacles à l'Opéra de Limoges et dans les CCM...).

FAITS MARQUANTS

Arts plastiques et décoratifs

Plusieurs expositions d'art plastique d'accès libre ont été présentées par les CCM, durant la saison, ainsi qu'un "work shop" avec H. Deschemin dans le cadre de la journée Portes ouvertes de l'ENSA.

Lecture et offre documentaire

► La Bfm a consacré une grande partie de l'année 2018 au projet « Hot Vienne », dans le cadre de la valorisation du fonds légué par Jean-Marie Masse. 84 événements ont été organisés, parmi lesquels : inauguration d'un square Jean-Marie-Masse, spectacle de Michel Leeb à l'Opéra, journée swing en plein air au jardin de l'Évêché, expositions Bfm-Galerie des Hospices .

► La Bfm a également fêté ses 20 ans, avec 20 événements évocateurs de son identité et de son histoire qui ont jalonné l'année 2018 (Nuit de la Lecture autour de l'architecte Pierre Riboulet,

pose d'une plaque commémorative, organisation d'une exposition et d'une conférence, mise en valeur de la tapisserie avec invitation de Rachid Koraïchi, organisation d'un concours photo "la Bfm et moi", mise en valeur de la mosaïque à travers le chantier de nettoyage ouvert au public pendant les journées du patrimoine).

► À compter de novembre 2018, elle a mis en place une nouvelle organisation pour des services renouvelés et la conquête de nouveaux publics : création des pôles Actions extérieures, accueil, multimédia, équipement et coordination des trois petites bibliothèques du réseau. Cette réorganisation s'est faite à effectif constant, en impliquant le personnel et en favorisant la mobilité interne.

► Un travail de référencement, de catalogage et de conservation des fonds issus de la Bibliothèque du grand séminaire de Limoges (15 500 documents) a été effectué, avec un rapatriement des ouvrages de la Chapelle de la Règle vers les compactus de la Bfm pour assurer une meilleure conservation de ces documents.

CCM

Le travail d'accompagnement a concerné **21** artistes locaux

20 structures associatives ont bénéficié de mises à dispositions gratuites de la salle, du matériel et du personnel

Soutien aux structures culturelles

56 associations subventionnées,

budget de **651 090 €**

3 157 bénéficiaires de la passerelle Culturelle soit une hausse de **19%** en **3 ans**

15 associations hébergées à la maison de la musique

Espaces multimédias

3 000 usagers

353 inscrits aux formations informatiques et multimédias

4 417 usagers différents ont utilisé le service de libre accès à un ordinateur

Lire à Limoges

337 auteurs

9 librairies

13 maisons d'édition régionales

17 associations

2 800 exemplaires ont été nettoyés, conditionnés et catalogués cette année.

► Par ailleurs, Mme Robles-Macek, légataire et ayant droit de M. Emmanuel Robles a donné à la Ville l'ensemble du fonds d'archive de son père, constitué de plus de 800 documents dont des manuscrits et tapuscrits, des photographies et de la correspondance.

► Enfin, une offre numérique et de formations multimédias sur l'ensemble du réseau est proposée : accès à des ressources numériques en ligne, formations informatiques et à différents outils numériques, ordinateurs en accès libre pour consultation internet et/ou espace de travail bureautique, et pour la première fois coding goûters pour les enfants (atelier d'initiation à la programmation informatique).

► Lire à Limoges a été l'occasion d'une présidence incarnée par l'Académie Française au travers de Dany Laferrière, entouré de 12 invités d'honneur prestigieux, dont Hélène Carrère d'Encausse, Timothée de Fombelle, Yasmina Khadra, Léonora Miano, Eve Ruggieri, Christian Signol, Jean Teulé. Des moments forts de programmation, comme l'hommage rendu à Jean d'Ormesson en présence des académiciens Hélène Carrère d'Encausse, Jean-Christophe Rufin, et de sa fille Héloïse, un focus sur la francophonie ou encore un focus polar : hommage à la collection "Série noire" de Gallimard.

► 3^e édition de la remise du prix Régine Deforges au lauréat Mahir Guven. 5 autres prix ont été décernés : Prix Val de l'Aurence, Izzo, Coup de Cœur Jeunesse, le prix BD et le prix Cœur de France.



Spectacle dans le cadre de Danse Émoi

Lire à Limoges

2 424 élèves ayant bénéficié d'une rencontre avec un auteur dans leur classe

92 temps de programmation (conférences, débats...) avec une fréquentation de **4 416** personnes

Plus de **30 000** visiteurs sous le chapiteau

Budget de la manifestation : **461 168€**

Opéra

Budget de fonctionnement total 2018 : **6 817 306 €**

104 ETP permanents et semi-permanents artistiques

347 intermittents engagés

Fréquentation totale à Limoges :

71 349 spectateurs pour **95** représentations et **115** actions culturelles

Éducatif : **72** établissements scolaires (primaires, collèges et lycées) ont fréquenté l'Opéra de Limoges

Travaux :

Opéra : réfection des fenêtres de sous-sol **34 000 €**

Bfm dépôt légal - Chapelle de la Règle : désamiantage et réfection isolation du plafond **64 000 €**

CCM John-Lennon : accessibilité PMR **250 000 €**

CCM Jean-Moulin : mise en conformité de l'ascenseur **23 000 €**

Spectacles vivants

► On constate un taux de renouvellement significatif au niveau des abonnements pour le CCM, 32 % qui met en évidence l'arrivée d'un nouveau public.

Le nombre de « parcours artistiques » (abonnements pour les scolaires), est en légère baisse, mais le nombre d'abonnés est en augmentation, alors qu'il était en baisse régulière les années passées.

Après la 2^e phase de travaux réalisés au CCM J-Lennon, la programmation de ce centre a retrouvé le rythme précédant sa fermeture temporaire.

L'année a été marquée par le festival Danse Émoi, avec 20 chorégraphes accueillis.

La 3^e année de conventionnement avec la compagnie Sous la peau a permis la réalisation de deux projets d'envergure, un avec le collègue Donzelot, l'autre avec l'APAJH (Association pour adultes et jeunes handicapés).

Programmations diverses

► Le réseau des Bfm assure une programmation culturelle, tout au long de l'année, dans les bibliothèques municipales avec des expositions, principalement dans le hall et au jardin d'hiver de la Bfm centre-ville (5/6 par an), des conférences débat, rencontres, des séances de cinéma, spectacles, mini concerts, des animations ponctuelles ou régulières.

Il propose également le dispositif « E-musicbox », service libre et gratuit.

► Dans le cadre de la passerelle culturelle, un "passeport passerelle culturelle" est maintenant proposé, pour le développement de l'autonomie. La nouvelle charte Signature regroupe 49 associations et 11 structures.

Soutien aux structures culturelles

► La direction de la culture leur assure un soutien financier, mais également une coordination portant sur un soutien technique; une

quarantaine d'associations ont pu en bénéficier en 2018, notamment le festival d'art de rue Urbaka, le festival 1001 notes, le festival des Francophonies en Limousin, Jazz Éclats d'Émail festival pour les plus importants.

Elle a également apporté une coordination technique à 40 événements dont la fête de la Musique.

► La création de « Butterfly », retransmise en direct sur CultureBox et visible en streaming pendant un an sur la plateforme de France Télévision, et les « Pêcheurs de Perles » ont connu un grand succès.

L'Opéra de Limoges est récompensé pour sa collaboration avec les metteurs en scène Jean-Philippe Clarac et Olivier Deloeuil, en résidence à l'Opéra de Limoges depuis 2016, par le prix « Meilleur créateur d'éléments scéniques » pour les spectacles « Peer Gynt », « Schubert-Box » et « Butterfly ».

► Les journées professionnelles « Musiques d'aujourd'hui » ont rassemblé plus de 50 professionnels venant de toute la France.

Le projet « OperaKids » a reçu le label « 40 ans Politique de la Ville » par les services de l'État, et le spectacle « Les Forains » coproduit par l'Opéra de Limoges et la compagnie Révolution, qui a été diffusée partout en France, a fait l'objet d'une soirée "Dansez les Forains place Saint-Etienne".

Le projet relatif à la création de 2 salles de répétition - la 1^{re} pour le CDN-Théâtre de l'Union, et la 2^{de} pour le CRR - est inscrit au contrat de plan État-Région Limousin 2015/2020. Les études de maîtrise d'œuvre se sont déroulées pendant l'année pour aboutir au lancement des marchés de travaux en décembre 2018.

SPORTS

chiffres clés

Principales opérations d'investissement en 2018

extension de l'étage de la salle de musculation Locarno

35 000 €

remplacement du système de billetterie des piscines municipales

46 000 €

système de contrôle d'accès par badge des gymnases (2^e tranche)

32 000 €

travaux de rénovation de la patinoire : dalle béton sous glace, tour aéro-réfrigérante, installations électriques

51 000 €

Contexte et enjeux

Activité de divertissement et de maintien en forme, le sport connaît une évolution notable, à la fois une augmentation globale des pratiques et l'engouement pour les activités individuelles de pleine nature. L'enjeu des activités sportives est fondamental pour une ville et va bien au-delà de la satisfaction des attentes individuelles.

Elle implique la mise à disposition d'équipements adaptés, au nombre de 116, qui permettent de pratiquer 70 disciplines à Limoges. Si la plus large accessibilité peut être un gage de fréquentation et d'efficacité des moyens de gestion engagés dès lors que ces équipements n'ont pas d'équivalent dans le département, la question de la tarification se pose pour les pratiquants qui ne contribuent pas à leur entretien en tant que contribuables locaux.

Au-delà de la dépense physique et de ses bienfaits individuels, de nouvelles préoccupations collectives se font jour : la prévention et la promotion de la santé, l'éducation au sport et par le sport, la socialisation et le maintien du lien social -notamment intergénérationnel-, la mixité ou la lutte contre l'exclusion. Sous réserve d'une bonne gestion, l'engagement associatif et le bénévolat - en nette augmentation - constituent un levier fondamental dans la mise en œuvre des réponses institutionnelles à ces problématiques. A côté du sport de masse, le sport de haut niveau a un impact sur l'emploi et constitue un facteur de fierté et d'attractivité qui justifie un engagement public, lequel doit toutefois être proportionné à l'évolution des capacités financières de la Ville.

Actions

Mis en œuvre en relations étroites et constantes avec les clubs sportifs, les établissements d'enseignement et les centres de loisirs, ce programme comporte deux volets :

- des actions de soutien logistique et financier aux pratiques sportives (exploitation et mise à disposition d'équipements sportifs, soutien technique et financier à l'organisation de manifestations sportives nationales et internationales, aux saisons sportives des grands clubs, financement du mouvement sportif local),
- les animations sportives organisées par la Ville (animations de découvertes par le sport et d'apprentissage sportif, séjours de pleine nature à vocation sportive).



Objectifs

- Gérer et adapter l'offre d'équipements sportifs municipaux aux besoins sportifs des différentes catégories d'usagers.
- Favoriser la pratique sportive comme vecteur de lien social et pour son rôle éducatif.
- Soutenir les activités des clubs sportifs locaux y compris le sport de masse.



Principales opérations
d'investissement en 2018

travaux de rénovation,
d'amélioration et
d'accessibilité des gymnases
et vestiaires terrains

71 000 €

réfection de deux terrains
de pétanque au
Boulodrome municipal

79 000 €

travaux d'aménagements
et d'équipements des
terrains de sports

37 000 €

FAITS MARQUANTS

Financement du mouvement sportif local (sport de masse)

► 46 associations sportives locales ont bénéficié d'une subvention de fonctionnement annuel 2017/2018 pour un montant total de 85 000 €. 12 événements sportifs ou déplacements exceptionnels pour une compétition organisés par les clubs locaux (hors grandes manifestations nationales et internationales du programme 7 et autres événements déjà financés dans le cadre des conventions de partenariat) ont été aidés par le biais d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement pour un montant total de 16 100 €.

► 10 clubs omnisports ou unisports ayant atteint un niveau de compétition nationale ont conclu avec la Ville de Limoges une convention de partenariat pour un montant total en 2017-2018 de 223 950 € (ASPTT Limoges, Limoges Athlé, Limoges Landouge Foot, Alliance Judo Limoges, CAPO Limoges, AS Bad 87, Landouge Loisirs, le Cercle d'Escrime de Limoges, le Limoges Etudiants Club et l'AS LeGrand Omnisports). 3 clubs sportifs locaux ont enfin bénéficié d'une subvention d'équipement pour la réalisation de travaux dans leurs propres installations, pour un montant total attribué de 25 300 €.

Soutien technique à l'organisation de manifestations sportives

► Les plus grandes **manifestations sportives à caractère national ou international** sont rattachées depuis 2016 au programme 1.7. Pour 2018, on retrouve dans cette classification : le Tour du Limousin, la Limousine Cyclo A. Dufraisse, l'Open de tennis WTA, le tournoi international de football -18 ans « Lafarge Foot Avenir », le Grand Prix Classic Auto et le match de Basket France-Bulgarie.

► D'autre part une cinquantaine de **manifestations de moindre importance** restent rattachées au

programme 5.29. En 2018, l'évaluation de leurs coûts est de 185 405 €, incluant les prestations techniques diverses et les subventions.

Les manifestations du programme 5.29 représentent un plus du tiers du coût total de l'ensemble des manifestations sportives (programmes 1.7 et 5.29) évalué à 438 215 €. On note toujours une demande moindre en aide et en matériel des clubs, conséquence progressive de l'application des nouvelles mesures de la délibération de juin 2015.

L'aide technique de la Ville porte aussi sur le soutien des associations dans l'organisation d'environ 200 **petites manifestations**, qui se déroulent dans les différents équipements sportifs municipaux tout au long de l'année.

ANIMATIONS D'APPRENTISSAGE SPORTIF

Le service des **Activités physiques et sportives** est chargé de l'organisation d'animations sportives pour tout public sur les thèmes : sport santé, sport nature et sport éducation, ainsi que de séjours sportifs de pleine nature.

« Mercredis Sportifs » et « Mercredis Sportifs Pass Club »

► L'initiation à la pratique sportive est un axe fort de la politique sportive municipale. C'est dans ce sens que la Ville met en place le dispositif « Les Mercredis Sportifs » qui permet gratuitement aux jeunes de 05 à 11 ans résidant à Limoges de découvrir et de s'initier, tous les mercredis en période scolaire, à différentes activités physiques et sportives.

► L'objectif affiché n'est pas la spécialisation ou la performance, mais de permettre aux jeunes d'avoir une première approche d'une discipline sportive susceptible par la suite de leur donner envie de rejoindre le milieu associatif sportif.

budget de fonctionnement

1,291 M€(hors coûts de personnel,
d'énergie et de fluides)

budget d'investissement

806 460 €financement du mouvement
sportif (sport de masse et
conventions de partenariat)**334 250 €**soutien technique aux
manifestations sportives**185 405 €**animation apprentissage
sportif**35 500 €**estimation du coût de la mise
à disposition des équipements
(piscines, gymnases...)
aux clubs sportifs locaux**1,740 M€**heures d'utilisation des
terrains 2018**28 244**heures d'utilisation des
gymnases 2018**101 439**accès parcours/an au golf
municipal**24 164**

abonnés au golf municipal

610

► Toutes ces activités sont encadrées soit par des éducateurs sportifs diplômés d'État, soit par des éducateurs qualifiés issu du milieu associatif local, soit par du personnel municipal qualifié.

► Cette opération a été créée en 1993, mais depuis l'édition 2017/2018, un autre volet de l'opération, le dispositif « Mercredis Sportifs - Pass club » propose aux jeunes de pratiquer une activité sportive au sein d'un club. Après une année de découverte, et même en cours d'année, l'enfant peut suivant ses désirs intégrer le club pour continuer à pratiquer. Ce nouveau dispositif est un partenariat dynamique avec des associations sportives de la ville qui permet aux enfants de découvrir leur sport favori au sein du club tout en bénéficiant des « avantages mercredis sportifs ». On s'aperçoit au travers du taux de représentations d'enfants issus des quartiers prioritaires, que le dispositif favorise la mixité sociale (plus d'1 enfant sur 2 réside sur un quartier prioritaire de la ville).

L'École municipale des Sports

► Suite à la réforme des rythmes scolaires, les ateliers périscolaires organisés par la direction de la jeunesse ne seront pas reconduits en 2018/2019. Pour la période scolaire 2017 – 2018, l'école municipale des sports a proposé des ateliers périscolaires (le soir après la classe) à 11 écoles élémentaires et 2 maternelles de Limoges. Au total : 247 enfants de 4 à 11 ans ont suivi des initiations sportives soit 2378 présences : 7 écoles sur les 11 sont situées dans des quartiers prioritaires, ce qui représente un total de jeunes issus des Quartiers Politique de la Ville de 138 (soit 56%).

Nouveauté 2018 : Intervention des éducateurs sportifs de la ville sur le temps scolaire

► Un partenariat a été signé avec l'Éducation nationale par le biais de la signature en novembre 2018 d'une convention relative à la participation des éducateurs sportifs de la Ville de Limoges

aux activités d'enseignement dans les écoles élémentaires de la ville.

Ce conventionnement consiste à faire intervenir à coût constant, les 6 éducateurs sportifs territoriaux du service des activités physiques et sportives dans les différentes écoles élémentaires publiques et privées de Limoges.

► La mise en place de ce nouveau dispositif qui s'adresse aux classes de CM2 doit permettre chaque année à plus de 1 000 élèves de bénéficier de ces interventions qui font l'objet d'un travail concerté entre la direction des sports, la direction jeunesse et l'Éducation nationale.

L'intervention des ETAPS apporte un éclairage technique ou une autre forme d'approche qui enrichit l'enseignement et conforte les apprentissages conduits par l'enseignant de la classe. Ils ne se substituent pas à lui.

Un bilan pour la période novembre 2018 à juin 2019 (représentant une année scolaire) sera établi. Cette intervention d'éducateurs sportifs dans le temps scolaire vient compléter celle des MNS municipaux mise en place depuis mars 2015 (3 500 écoliers de Limoges bénéficient d'un apprentissage de la natation par an).

Vivre ses vacances sportivement

Dans le cadre de ses opérations visant à promouvoir la pratique sportive, la Commune de Limoges a mis en place une opération dénommée "SPORTEZ-VOUS BIEN A LIMOGES".

Cette opération est proposée gratuitement à tous les jeunes âgés de 6 à 16 ans résidant à Limoges soit :

- ◆ en formule stage d'une semaine (séance matin ou après-midi) pré-inscription obligatoire
- ◆ en formule à la séance : inscription sur place (possibilité de réserver sa place).

30 associations et structures sportives en sont partenaires.

Au total le dispositif a enregistré 2 264 inscriptions pour 9 337 participations.

heures d'initiations pour les
élèves de la Ville de Limoges

343

entrées dans les piscines
municipales

185 137

élèves concernés par
l'apprentissage de la natation
en milieu scolaire

3 500

enfants inscrits aux
Mercredis Sportifs
(2 948 participations)

239

45% de filles

48% des enfants sont issus
des quartiers prioritaires

inscrits aux mercredis
Sportifs Pass Club

102

SVB Hiver 2018

302 inscriptions

pour **1 426** participations

SVB Pâques 2018

323 inscriptions

pour **1 470** participations

SVB ÉTÉ 2018

1 344 inscriptions

pour **5 227** participations

SVB Toussaint 2018

295 inscriptions

pour **1 214** participations

► L'ensemble des enfants des quartiers DSU ont la possibilité de participer aux activités proposées.

On évalue à 544 inscriptions issues des quartiers prioritaires pour l'année 2018 ce qui fait une moyenne de 24 %.

► Depuis 2 ans, la Ville de Limoges, au travers de l'opération « Sportez Vous-Bien », a proposé le dispositif « **les vendredis familles** » afin d'améliorer l'offre de la pratique des sports de nature notamment pour des publics éloignés de cette pratique sportive et de contribuer à utiliser les sports de nature comme levier éducatif, de maintien de la santé, de lien social et de développement durable.

Le projet « les vendredis familles » a consisté à proposer, chaque vendredi, aux parents dont les enfants ont pratiqué des activités sportives de pleine nature durant la semaine, la possibilité de découvrir ou redécouvrir en compagnie de leur(s) enfant(s) ces mêmes activités sportives. Le dispositif « les vendredis familles » a permis, durant les différentes sessions de Sportez-vous bien 2018, de proposer des activités sportives de nature à environ 200 personnes (adultes et enfant de 6 ans et plus).

Sejours de pleine nature à vocation sportive

► Pour la deuxième fois les séjours d'hiver au Lioran ont été co-organisés et co-encadrés par des agents de la Direction des sports et la Direction de la jeunesse. Chaque séjour s'est déroulé sur 7 jours durant les vacances d'hiver 2018 :

◆ Séjour 1 du dimanche 11 au samedi 17 février 2018 : 95 jeunes de 7 à 17 ans.

◆ Séjour 2 du samedi 17 au 23 février 2018 : 96 jeunes de 7 à 17 ans.

Manifestations sportives intergénérationnelles

► La Direction des sports a mis en œuvre depuis 2005 le concept « **Activez votre vie, osez le sport** », une politique d'animation sportive tournée vers le sport santé.

► Dans le cadre de sa politique sportive et afin de participer à la promotion de la santé et du bien-être par l'activité physique et sportive, la Ville de Limoges, en partenariat avec le mouvement sportif organise une opération baptisée « **les Printemps sportifs** ».

► Cette opération s'adresse aux personnes de 50 ans et plus, soucieuses de garder la forme en pratiquant à leur rythme une ou plusieurs activités physiques et sportives. En effet, à tout âge une pratique sportive adaptée aide à renforcer son capital santé puisque le sport permet de stimuler le métabolisme, de conserver un poids stable et de diminuer les risques d'accidents cardiovasculaires. L'opération « Les Printemps Sportifs » est un programme incitatif de huit semaines destiné aux adultes de plus de 50 ans non licenciés dans un club sportif.

► L'encadrement de toutes les activités est assuré par des éducateurs sportifs diplômés du service des APS (activités physiques et sportives) de la Ville de Limoges et des associations sportives partenaires.

► La 14^e édition des **Printemps Sportifs**, s'est déroulée pendant plus de huit semaines, du lundi 12 mars au vendredi 30 mai 2018 (hors vacances scolaires). Elle a réuni 213 personnes âgées de 50 à 84 ans pour un programme de 19 activités avec une capacité d'accueil de 328.

chiffres clés

Les centres culturels

adhérents

3 727

(dont 2 751 pour Limoges)

nombre de participations

5 377

nombre d'activités

130

(réparties sur 402 séances)

stages (week-end, vacances)

87

Contexte et enjeux

L'allongement de la durée de vie, conjugué à l'abaissement progressif de l'âge de la retraite, à la réduction du temps de travail et l'allongement des congés, mais aussi aux périodes de chômage ont libéré des plages de temps libre inconnues auparavant. C'est sur la Ville que repose la plus grande part de la responsabilité de la politique de loisir, soit directement, soit par son soutien au monde associatif, car elle représente l'échelon le plus proche des citoyens.

Mais l'allongement du temps disponible ne signifie pas pour autant une augmentation uniforme du temps consacré aux loisirs. Aussi, ce programme entend apporter des réponses collectives à des besoins notablement différents selon les tranches d'âges et l'origine sociale, qui dépassent le cadre des seuls loisirs sportifs et culturels. Alors que le lien social se distend, la Ville entend favoriser les rencontres entre générations et entre citoyens de diverses origines afin que chacun se sente appartenir à une même communauté de vie.

Actions

Ce programme comprend des accueils de loisirs pour les écoliers, des loisirs pour adolescents, l'organisation de séjours de vacances (pour les jeunes et les seniors), les ateliers et stages proposés dans les CCM.

Depuis la mise en vente de la colonie de vacances de Saint-Trojan, les séjours pour les enfants et les jeunes sont organisés dans des structures de vacances situées dans différentes régions. Destinations de 2018 : Charente-Maritime, Landes, Vendée, Loire-Atlantique, Hautes-Pyrénées

De nombreux séjours sont aussi organisés au Lioran, au centre de vacances du Bec de l'aigle dont la Ville est propriétaire. Le centre accueille des classes de découverte toute l'année, ainsi que des séjours durant les vacances de février et l'été. Une centaine d'enfants peut découvrir chaque semaine le milieu et les activités de la montagne.



Objectifs

- Proposer une offre de loisirs créatifs adaptée aux possibilités contributives des ménages.
- Utiliser les temps de loisirs pour participer à l'apprentissage des règles de vie commune, à l'éducation à l'environnement.
- Rompre l'isolement de certaines catégories d'habitants.
- Maintenir et reconstituer des liens sociaux.

FAITS MARQUANTS

Offre extrascolaire

16 143

journées enfant (3/12 ans)
pour les accueils de loisirs
vacances.

1 367

journées enfants (12/17 ans)
pour l'accueil de loisirs
adolescents.

653

enfants et jeunes participant
aux séjours de vacances
hiver et été.

Offre extrascolaire

► Pour la première année, les inscriptions aux **activités de loisirs** ont été faites en direct par les directeurs de séjours et d'accueil de loisirs. Cette organisation a permis aux familles de rencontrer les personnels qui prennent en charge leurs enfants, et de pouvoir ainsi poser toutes les questions d'organisation qui les préoccupent, lever les inquiétudes éventuelles, évoquer le déroulement des activités et des séjours.

► Le **Club ados de Beaublanc** continue sa progression avec 95 jeunes inscrits (contre 58 en 2017) et 1 367 journées enfants réalisées (contre 992 en 2017).

► Les trois **accueils de loisirs** de L'on Blum, Jean-Montalat et Landouge ont accueilli 9 % d'enfants de plus en 2018.

► Les **séjours découverte, séjours thématiques** à la semaine ont accueilli 186 enfants pour un taux de participation de 97 % (88.75 % en 2017). Les séjours de vacances pour enfants et adolescents ont accueilli 276 enfants soit un taux de fréquentation de 98 % (95 % en 2017).



Journée Recyclage, accueil de loisirs, Beaublanc



SOLIDARITÉ

*Lutter contre les ruptures sociales et les ségrégations
physiques et territoriales*

PROGRAMME 31 — INSERTION PROFESSIONNELLE

PROGRAMME 32 — SOLIDARITÉ

PROGRAMME 33 — LOGEMENT SOCIAL

PROGRAMME 34 — AMÉLIORATION DE L'HABITAT

PROGRAMME 35 — AMÉNAGEMENT DES QUARTIERS

PROGRAMME 36 — VIE DES QUARTIERS

PROGRAMME 37 — HANDICAPS

INSERTION PROFESSIONNELLE

chiffres clés

Nombre de jeunes en mission dans le cadre de Jobs actions jeunes

435

Jours de missions effectués

1 865

Ateliers de mises en activités du public de la rue

14

Contexte et enjeux

Le marché du travail souffre depuis des années d'une situation particulièrement dégradée à Limoges puisque les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche représentaient 14 % des actifs recensés dans la commune en 2012, soit un indice de chômage 2 fois plus élevé qu'en moyenne nationale. Les jeunes actifs y sont plus fortement touchés par le chômage puisque les moins de 25 ans en recherche d'emploi représentaient 1/4 d'entre eux contre 1/5 en moyenne nationale. Paradoxalement les jeunes limougeauds de moins de 25 ans sont pourtant en proportion plus diplômés qu'en moyenne nationale, ce qui pose inévitablement la question de l'adéquation entre le type d'emploi proposé et les formations mais aussi celle de la connaissance des opportunités de travail.

Bien que les interventions économiques et la formation professionnelle ne relèvent pas de son champ de responsabilité, la Ville se doit donc d'agir pour soutenir l'accès des jeunes au marché de l'emploi.

Actions

La Ville engage plusieurs actions directes comme les « emplois d'avenir », le dispositif « Jobs actions jeunes », les activités d'insertion dans les marchés publics de travaux. Ses dépenses d'investissement ont également des répercussions positives pour l'activité économique locale et donc l'emploi.

La collectivité maintient son niveau d'engagement sur les activités d'insertion dans les marchés publics de travaux. Elle prévoit une forte mobilisation en 2017 avec les travaux PRUI de La Bastide.



Objectifs

- Proposer des solutions d'emplois aux jeunes peu ou pas qualifiés.
- Les informer sur les possibilités d'emploi.
- Participer à leur qualification.

FAITS MARQUANTS

- En mai 2018, a été ouvert le dispositif **Jobs actions étudiants** (JAE), sur les mêmes modalités de fonctionnement que Jobs actions jeunes, hormis les critères d'âges (JAE s'adresse aux jeunes de 18 à 35 ans).
- On constate une **légère hausse des orientations** du public féminin par rapport à 2017 ainsi qu'une augmentation du nombre de jours réalisés ce qui reflète bien, encore une fois, l'intérêt de ce dispositif.
- Pour rappel, son premier objectif est d'apporter une **réponse aux difficultés financières** de certains jeunes de 18 à 24 ans par la réalisation d'une activité rémunérée. Cette action contribue à la découverte de métiers et à la mise en situation de travail de ces jeunes.

435 jeunes ont pu effectuer de 1 à 7 missions d'une durée de 3 à 4 jours dans des associations caritatives ou des entreprises d'insertion.

Le nombre de jours de missions effectuées soit 1 865 jours est en légère augmentation par rapport à 2017 (1 820 jours).

L'aide versée aux associations intermédiaires pour les salaires, les charges patronales et leur gestion administrative est de 202 092 € (coût des 112 visites médicales inclus).

► Dans le cadre de la mise en activités du public de la rue des ateliers pour des personnes en situation d'exclusion (ateliers créatifs...) sont organisées dans un espace partagé au sein des Restos du Cœur et encadrées par l'association ALEAS (aménagement du local); un travailleur social du CCAS et / ou de l'ARSL accompagne les bénéficiaires.

Environ 14 ateliers de mises en activités (ALEAS) ont eu lieu sur l'année 2018.

► Depuis septembre 2016, une stagiaire de 17 ans en situation de handicap et scolarisée à l'IMPRO de Lascaux (APAJH 87) a pu se voir proposer un contrat d'apprentissage au sein de l'EHPAD Joseph-de-Léobardy pour une durée de deux ans. Sur 2018, une jeune femme en situation de handicap a été admise en service d'aide par le travail hors les murs à la RAM Durkheim pour une durée d'un an. Elle est suivie par l'association Trisomie 21.

► 4 postes en chantier d'insertion ont été créés au sein de l'épicerie sociale et éducative.

Ces personnes sont formées aux métiers de :

- ◆ la vente,
- ◆ magasinage,
- ◆ l'accueil,
- ◆ l'entretien de locaux.

L'accompagnement professionnel est réalisé par l'association ALEAS.

5 personnes ont pu bénéficier de ces chantiers.

► Le dispositif d'aide facultative « soutien à la mobilité dans le cadre de l'insertion professionnelle » a été en phase de test en 2018 avec environ une dizaine de personnes bénéficiaires pour le paiement des leçons de code et / ou de conduite et également pour l'achat de véhicules.

► Une convention entre la CPAM et le CCAS est en place depuis plusieurs années pour le financement conjoint d'un assistant administratif pour l'accès aux droits à la santé.

L'agent recruté est formé par la CPAM, il effectue des permanences au CCAS, à la Mission Locale et dans certaines antennes-mairie, mais également dans les centres sociaux. Ce poste est tenu par un agent recruté sur un contrat d'accompagnement.

Atelier cuisine - épicerie sociale et éducative



SOLIDARITÉ

chiffres clés

Permanence d'accueil

1 162

personnes reçues

2 963

appels téléphoniques traités

Élections de domicile

496

Aides facultatives

2 774 accordées

pour un montant total de

207 521 €

Épicerie sociale
et éducative

186 bénéficiaires

(hors jeunes en ALT
et secours d'urgence)

113 ateliers

433

colis d'urgence distribués
sur **505** demandes

Prêts sociaux

129 accordés

pour un montant total de

140 686 €

Contexte et enjeux

En termes de niveau de vie moyen Limoges est dans une situation comparable à celle de villes universitaires comparables. Cependant l'écart avec le revenu médian national s'est accentué entre 2008 et 2012 et surtout la diminution des revenus des ménages les plus fragiles est plus nette qu'ailleurs. Les personnes pauvres (21 % de la population) sont deux fois plus qu'ailleurs des jeunes de moins de 30 ans. Le nombre de ménages allocataires dépendants à 50 % ou plus des prestations sociales a augmenté de 11,3 % entre 2009 et 2012. Ce constat permet de mesurer l'ampleur et l'accroissement des besoins des catégories les plus défavorisées.

Actions

Les réponses apportées par la Ville vont bien au-delà des dispositifs légaux et la plupart des actions de ce programme visent à permettre aux personnes aidées à s'impliquer dans leur propre projet et surtout à développer leur autonomie. Le premier volet concerne l'action sociale locale (accueil information et orientation sociale, action sociale légale, aide sociale facultative, micro crédit, accompagnement socio-éducatif de rue). Le second volet concerne des actions directes de coopération décentralisée et des aides financières à des projets associatifs.



Objectifs

- Faciliter l'accès aux droits sociaux.
- Lutter contre l'exclusion en apportant des aides constructives et durables.

FAITS MARQUANTS

- Devenue effective, la refonte du règlement de l'aide facultative se traduit par un renforcement de l'accompagnement social accompli par les travailleurs sociaux plutôt que par l'attribution d'une aide financière directe et sans suivi. Ainsi, on constate une sollicitation accrue du public en recherche d'informations sociales sur les droits civiques, le soins et la santé, le logement, l'insertion professionnelle et les droits et aides financières.
- Au-delà de l'attribution d'aides financières, l'action du CCAS est principalement orientée sur l'accompagnement social éducatif et budgétaire des usagers avec notamment la mise en place d'ateliers relatifs à la complétude de dossier de surendettement.

Micro crédits

18 accordéspour un montant total de
52 299 €Instruction de cartes de Bus
à tarif préférentiel**4 749**Associations locales à
caractère social**62** subventionnéespour un montant de
150 800 €

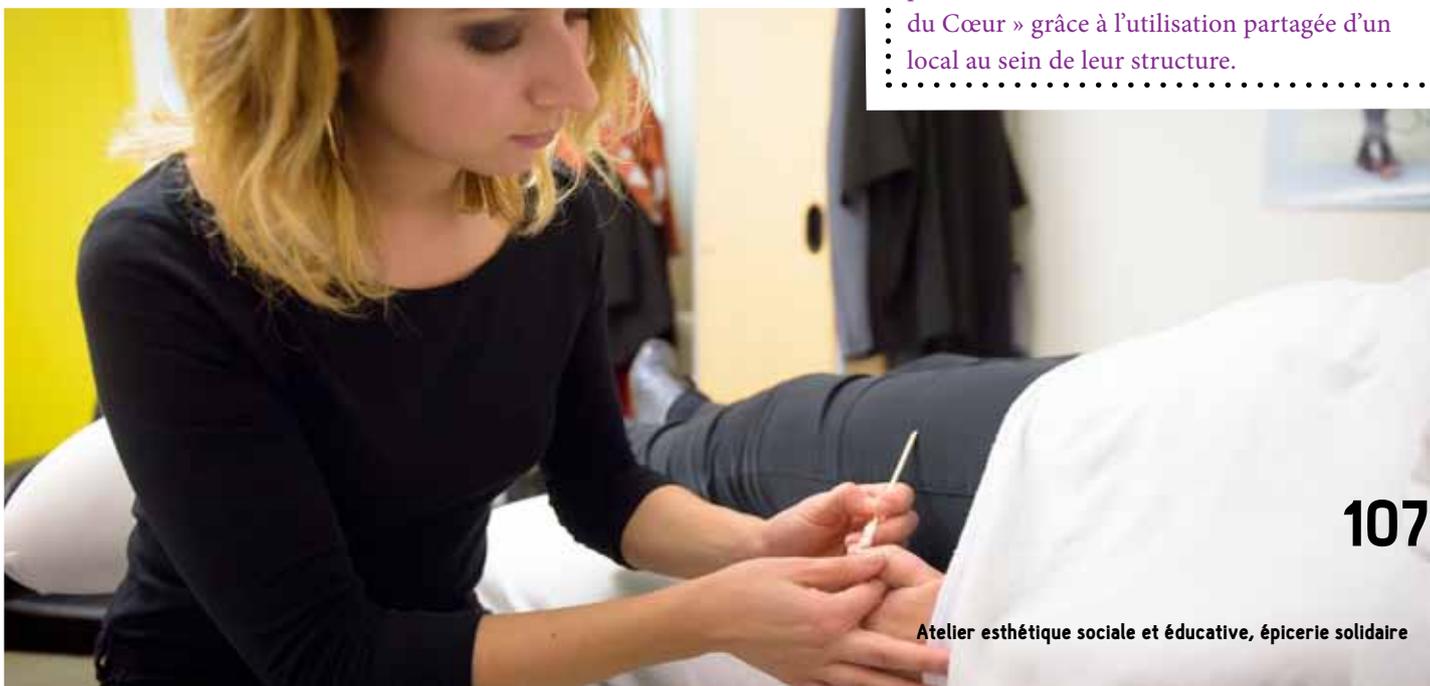
► **L'épicerie sociale et éducative** permet à ses bénéficiaires, dans le cadre d'un accompagnement spécifique et selon des critères définis dans son règlement de fonctionnement, de financer des projets grâce aux économies réalisées sur les dépenses courantes de vie quotidienne (denrées, produits d'entretien,...). Les ateliers proposés au sein de l'épicerie sociale et éducative (coiffure, esthétique, cuisine,...) sont l'occasion pour les bénéficiaires de renforcer le lien social et de travailler l'estime de soi pour un public souvent en recherche de confiance. Les colis d'urgence distribués au titre de l'aide sociale facultative sont élaborés à partir des denrées collectées par l'épicerie sociale et éducative.

Après un an de fonctionnement, la file active maximum prévue a bien été atteinte avec 200 bénéficiaires.

► Le CCAS poursuit l'attribution de **prêts sociaux** ainsi que l'instruction des demandes de micro-crédit auprès des organismes agréés. De même, il assure pour la STCL l'instruction des demandes de cartes BUS à tarif préférentiel pour les bénéficiaires du RSA ou inscrites à Pôle emploi.

► S'agissant de la **domiciliation** par le CCAS (obligation légale) de personnes justifiant d'un lien avec la commune, l'évolution réglementaire de mai 2016 en élargissant les critères de lien aux notions de séjour avec intention d'y mettre en œuvre une activité socio-professionnelle ou de soins, a eu pour effet d'accroître, de façon très significative (30 %) le nombre d'élections de domicile. En parallèle, l'accroissement du nombre de radiation dû à une gestion très « cadrée », a permis de contenir, en partie, la file active de personnes domiciliées par le CCAS.

► **L'accompagnement socio-éducatif de rue** à destination d'un public marginal et désocialisé se poursuit en partenariat avec l'ARSL en centre-ville, dans les squats et sur les bords de Vienne. Ce travail s'exerce en réseau avec l'ensemble des institutions et des associations œuvrant dans ce domaine et tout particulièrement avec le CH Esquirol dont un médecin et un infirmier psychiatriques participant aux maraudes. Il s'agit à travers la poursuite de divers ateliers de suivi d'améliorer l'observation et l'accompagnement de l'errance à l'insertion. Par ailleurs, les liens avec la Police municipale et la médiation avec les riverains restent forts. Un travail important s'est développé en partenariat avec l'association « Les Restaurants du Cœur » grâce à l'utilisation partagée d'un local au sein de leur structure.



LOGEMENT SOCIAL

chiffres clés

Sinistres gérés en termes de relogement d'urgence

4

Bénéficiaires de l'allocation de logement temporaire

55

jeunes hébergés

Ateliers collectifs

19

thématiques

(8 nouvelles thématiques de plus en 2018, notamment la prévention routière, l'intervention autour des métiers du sport...)

60

interventions/ateliers collectifs

62,5 %

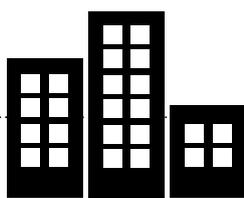
sorties positives du dispositif (formation rémunérée, emploi)

Contexte et enjeux

La Ville de Limoges concentre l'essentiel de l'offre locative sociale de son agglomération. Cette offre locative est essentiellement concentrée sur les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Un enjeu de rééquilibrage de l'offre locative sociale existe à l'échelle de l'agglomération mais également de la commune. Une politique municipale de territorialisation de la production de l'offre locative sociale a ainsi été définie. Cette politique se traduit règlementairement par le biais notamment du Plan local d'urbanisme et financièrement par le biais d'un soutien à la production de logements locatifs sociaux neufs. Ainsi, les objectifs stratégiques de la ville en l'espèce ont été repris sous forme de contribution lors de l'élaboration du 3^e PLH piloté par Limoges Métropole.

La requalification de l'offre locative existante constitue un second enjeu auquel il s'agit de répondre. La ville y répond par sa contribution aux programmes de

renouvellement urbain au travers de son action sur la requalification des espaces publics mais également de subventionnement d'opérations de résidentialisation et d'amélioration de la qualité de service dans les immeubles concernés. Elle y répond aussi par le biais des conventions d'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties dont les contre parties portent sur des opérations plus ponctuelles d'amélioration de qualité de service ou de résidentialisation ainsi que d'actions visant à favoriser la présence humaine sur les quartiers. Enfin, en accordant ses garanties d'emprunt sur les opérations de construction ou de rénovation de logements sociaux, la Ville bénéficie de droits de réservation sur le parc social considéré. Il lui est ainsi possible d'être un acteur de poids dans les équilibres de peuplement des quartiers visant à concilier nécessaire accueil des populations précaires et lutte contre la concentration spatiale des difficultés sociales.



Objectifs

- *Apporter un logement temporaire aux personnes qui en sont démanies.*
- *Favoriser et faciliter l'accès au logement.*
- *Réorienter l'offre locative.*

Actions

Plusieurs services mettent en œuvre les actions de ce programme, qu'ils aient une vocation sociale affirmée, gèrent le patrimoine municipal ou concourent à la définition et à la réalisation de programmes de logements.

Il se divise en trois sous-programmes :

- ♦ gestion de l'hébergement d'urgence pour les personnes victimes d'un sinistre,
- ♦ facilitation de l'accès au logement (allocation de logement temporaire pour les jeunes en grande difficulté, gestion des demandes de logement social et du patrimoine locatif municipal),
- ♦ orientation de l'offre de logement (garanties d'emprunts et aides directes pour les programmes de logements sociaux, diversification de l'habitat).

Usagers reçus pour une
demande de logement social

1 995

Appels téléphoniques reçus

2 303

Demandes enregistrées

611

Attributions de logement sur
le contingent municipal

70

Nombre d'emprunts garantis

430

Dettes garanties en capital

213 054 662 €

Nouveaux logements dans le
contingents

7 sur **116**
construits ou réhabilités

FAITS MARQUANTS

► Suite à l'adhésion de la Ville au système **national d'enregistrement** (SNE) qui permet l'attribution d'un numéro national unique pour la tenue et un meilleur suivi du fichier des **demandes de logement social**, le service Accueil Logement est devenu « Guichet Enregistreur ».

► Les usagers ont la possibilité d'effectuer leur demande directement en ligne, toutefois, nombre d'entre eux font appel à la Ville pour cette démarche, ce qui permet de mieux analyser et pouvoir répondre ensuite à leurs besoins.

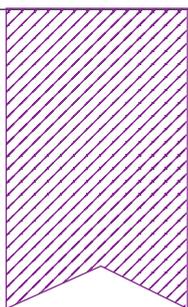
► Une augmentation du nombre d'usagers reçus mais aussi du nombre de contacts téléphoniques est constatée sur l'année 2018. Cette sollicitation accrue du public porte principalement sur des demandes de logement mais également sur la validité et l'évolution des dossiers déposés.

► Un travail de **mise à jour du contingent municipal de logements sociaux** a été amorcé sur l'année 2018 et se poursuivra en 2019 afin d'assurer la pérennisation et la fiabilité de ce contingent. La Ville entend donc mobiliser son contingent réservataire dans le respect des objectifs de diversification du peuplement du parc social portés par l'État et Limoges Métropole dans le cadre de la Convention intercommunale d'attribution.

► La Ville a exprimé sa volonté de porter son droit de réservation à 20 % pour les constructions de logements neufs sur la période 1975 à 2012 dont elle a garanti les emprunts comme lui en donne le droit le Code de la construction et de l'habitat (5 ou 10 % pour certains bailleurs). Une volonté identique s'applique aux constructions rénovées sur la période 1990 à 2012 par la mise en œuvre de conventions lorsqu'elles sont inexistantes ou par avenant lorsqu'elles existent.

► Dans le cadre du **dispositif d'hébergement** (allocation temporaire logement) **pour les jeunes** de 18 à 24 ans en rupture, les actions d'insertion sociale se sont poursuivies avec l'emploi d'un jeune en emploi aidé (PEC) chargé de l'animation des actions de groupe et de l'ouverture à la vie sociale, culturelle et sportive des jeunes pris en charge. Les ateliers d'accompagnement social à destination des jeunes hébergés ne cessent de s'adapter en fonction des besoins réels, notamment en 2018 avec la mise en place d'un atelier lié au budget.

► À noter que depuis plusieurs années, l'État octroie un logement supplémentaire lors de l'attribution de son agrément, preuve d'une reconnaissance de la qualité du travail effectué et du soutien efficace auprès de ce public, à ce jour 26 logements.



109

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

chiffres clés

Contacts accompagnés et renseignés par le guichet habitat énergie

858

Visites sur le site du Guichet habitat énergie

4 300

(5 900 en 2017)

Logements accompagnés par l'OPAH

235

28 adaptations logements
(22 en 2017)

55 diagnostics de situation
habitat dégradé
(22 en 2017)

86 logements énergie
(82 en 2017)

66 logements bailleurs
(38 en 2017)

106 logements agréés
à l'ANAH
(78 en 2017)

Contexte et enjeux

Est en situation de précarité énergétique toute personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat.

Compte tenu de l'importance de ce phénomène, de son augmentation avec la crise (paupérisation, renchérissement de l'énergie) et de ses conséquences dommageables (insalubrité, pathologies, risques d'incendie ou d'intoxication, gaspillage énergétique), la collectivité a décidé de mesures d'information, de soutien et de remédiation. Cette action révèle des situations plus générales d'insalubrité des logements qui induit une action contre l'habitat indigne.

Actions

En réponse à ces enjeux, la Ville de Limoges a lancé avec l'Agence nationale de l'habitat – renouvellement urbain multi-site (OPAH RU MS) sur une période de 5 ans (2016-2021) et sur deux périmètres d'intervention, le périmètre centre ancien (25 829 logements) et le périmètre communal (55 494 logements). L'OPAH est un dispositif qui propose d'apporter un soutien administratif technique et financier aux propriétaires occupants ou bailleurs dans la rénovation de leurs biens immobiliers aussi bien sur les thématiques de l'économie d'énergie, de l'adaptation au vieillissement et au handicap que de lutte contre l'habitat indigne et dégradé. Pour ce dernier point, un travail en étroite collaboration est mené avec le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) couvert par le programme 2.13 : protéger la population et le territoire des risques environnementaux, afin d'assurer la mise en œuvre d'actions sanitaires spécifiques (procès-verbaux, arrêtés, etc.).

Dans le cadre de sa politique générale en matière d'urbanisme, la Ville de Limoges a mis en place un projet de ville axé autour de six grandes orientations stratégiques (optimiser, équilibrer, inclure, révéler, innover et ré-enchanter).

L'OPAH répond à plusieurs de ces orientations notamment sur l'axe « optimiser » notamment en luttant contre la vacance du centre-ville mais également « ré-enchanter » en rénovant durablement un patrimoine ancien dégradé. Ainsi l'opération s'inscrit pleinement dans le projet pluri-thématique de requalification et d'attractivité du centre-ville en articulation avec les autres dispositifs portés en matière de patrimoine architectural, de commerce et d'urbanisme. Ainsi le périmètre « centre ancien » de l'opération se calque sur les objectifs attendus d'un centre-ville élargi géographiquement et d'accueil de nouveaux habitants sur ce secteur central.



Objectifs

- Prévenir la précarité énergétique.
- Aider les propriétaires et les locataires à remédier aux situations de précarité et d'insalubrité.
- Aider au maintien à domicile des personnes dépendantes
- Réduire les émissions de CO₂.

FAITS MARQUANTS

- ♦ Une convention a été signée avec PROCIVIS et la Région Nouvelle-Aquitaine afin que les particuliers bénéficient de la Caisse d'avance pour la rénovation thermique et la transaction énergétique (CARTTE) permettant ainsi d'avancer les fonds nécessaires à la réalisation de leurs projets de travaux.
- ♦ Une opération de restauration immobilière a été lancée par délibération du conseil municipal du 29 novembre 2018.
- ♦ Une convention de délégation de gestion entre Limoges Métropole et la Ville de Limoges a été élaborée pour l'exercice de l'ensemble des missions relatives à l'OPAH RU et des politiques publiques en matière d'habitat privé, effective au 1^{er} janvier 2019.



AMÉNAGEMENT DES QUARTIERS

chiffres clés

Travaux de création du pôle enfance Sanfourche à Beaubreuil

1 150 000 €

Participation nette de la Ville pour la réalisation du projet d'écoquartier des Portes-Ferrées

3 000 000 €
Environ

Contexte et enjeux

Ce programme concerne les 9 quartiers prioritaires de la ville de Limoges éligibles à la Politique de la ville : Beaubreuil, Bastide, Val de l'Aurence nord, Val de l'Aurence sud, Portes-Ferrées, Bellevue, Coutures, Sablard et le Vigenal. Cette Politique de la ville correspond à une action publique coordonnée et territorialisée visant à actionner simultanément tous les leviers permettant d'apporter un maximum de réponses aux difficultés socio-économiques rencontrées dans ces quartiers.

Elle repose sur 3 piliers :

- ◆ la cohésion sociale,
- ◆ l'amélioration du cadre de vie et le renouvellement urbain,
- ◆ le développement de l'activité économique et de l'emploi.

Le programme 35 regroupe les actions ayant trait au second pilier. Par ailleurs, le renouvellement urbain s'inscrit dans le projet global d'évolution de la ville à long terme qui a été formalisé dans le Projet de ville. Ce dernier a montré que parmi les quartiers prioritaires, nombreux sont ceux qui occupent des localisations stratégiques. Tous les quartiers éligibles au Nouveau programme de renouvellement urbain sont dans cette situation :

- ◆ Le Val de l'Aurence situé à l'interface de la ville-centre et de la « ville-campagne » représente un enjeu fort face au développement urbain futur à l'ouest de la ville et à l'aménagement d'une entrée d'agglomération qualitative depuis Angoulême-Bordeaux.

- ◆ Beaubreuil présente des potentialités intéressantes pour créer une polarité secondaire par rapport au centre-ville dans la zone nord de l'agglomération, caractérisée par des espaces principalement monofonctionnels (zones d'activités, zones pavillonnaires, espaces naturels...)

- ◆ Le quartier des Portes-Ferrées est incluse dans l'important secteur de la « grande traversée sud » qui doit être valorisée pour relier la ville au sud de la Vienne au centre-ville.

Les projets urbains doivent donc poursuivre les orientations du projet de ville en cohérence avec ceux de la Politique de la ville :

- ◆ la diversification de l'habitat permettant de favoriser la mixité sociale ;
- ◆ le désenclavement des quartiers par l'ouverture sur le reste de la ville ;
- ◆ le développement de circulations douces et d'une offre de transport en commun ;
- ◆ la production de logements non sociaux (intermédiaires, en accession à la propriété...) et de réhabilitations répondant aux normes environnementales ;
- ◆ le travail en lien avec les habitants ;
- ◆ l'amélioration du cadre de vie par des résidentialisations et l'aménagement des pieds d'immeubles et d'espaces collectifs ;
- ◆ le renforcement des services publics et commerciaux de proximité.

Actions

Ce programme regroupe des actions qui sont complétées par celles menées dans le cadre des programmes 36 « Vie des quartiers - Conforter le tissu associatif de proximité et offrir des possibilités de loisirs et d'expression à la population des quartiers » et 33 « Logement social - Contribuer à l'accueil en urgence et à l'hébergement des personnes démunies et à faibles ressources, orienter le logement social ».



Objectifs

- Améliorer les conditions de vie et l'attractivité des quartiers.
- Assurer la mixité sociale dans l'habitat.
- Impliquer les habitants dans la gestion de leur cadre de vie.

FAITS MARQUANTS

Certains de ces quartiers sont intégrés dans des Programmes de renouvellement urbain (PRU) qui sont l'un des volets de la Politique de la ville :

Programme de rénovation urbaine 1 (PRU1)

- Ce PRU1 a fait l'objet d'une convention multi partenariale en 2008 et d'un avenant de clôture signé fin 2015 qui concerne les **quartiers Bastide, Val de l'Aurence sud et Beaubreuil**.
- L'année 2018 a été marquée principalement par :
 - ◆ La fin de l'aménagement de la place d'entrée du quartier de la Bastide avec installation du marché hebdomadaire dans le cadre du projet « **LA BASTIDE 2020** »
 - ◆ L'ouverture du Pôle Enfance Sanfourche inauguré en décembre sur le quartier de Beaubreuil.

Nouveau Programme de renouvellement urbain (NPRU ou PRU2)

- Ce PRU 2 a fait l'objet d'un Protocole de préfiguration signé début 2017 et qui concerne les **quartiers Beaubreuil, Val de l'Aurence (nord et sud) et les Portes-Ferrées**.
- L'année 2018 a été marquée par la validation en Comité d'engagement ANRU le 5 novembre 2018 :
 - ◆ Du projet écoquartier des Portes-Ferrées pour un montant d'environ 21,5 M€ avec une participation de la Ville à hauteur de 3M€ net.
 - ◆ Des grandes orientations définissant les projets de renouvellement urbain pour les quartiers de Beaubreuil et le Val de l'Aurence nord et sud.
 - ◆ D'un programme de 1300 démolitions pour l'ensemble des quartiers éligibles au NPRU.
- Ce premier jalon de conventionnement représente un engagement financier global pour la Ville de Limoges évalué à 6,8 M€ € H.T., dont 2 M€ de participation attendue des cofinanceurs.

DÉTAILS DES OPÉRATIONS MARQUANTES 2018 :

PRU1 - La Bastide

BASTIDE

- L'opération « **La Bastide 2020** » s'est concrétisée en 2018 par la livraison de plusieurs chantiers :
 - ◆ L'ouverture le 11 juin 2018 de la nouvelle voie d'accès au quartier baptisée Arnaud-Beltrame
 - ◆ Le carrefour Schuman (maîtrise d'ouvrage Limoges Métropole) livré en juillet 2018.
 - ◆ L'aménagement d'une nouvelle entrée de ville avec installation du marché hebdomadaire le 19 juillet 2018.
 - ◆ La création de nouvelles rues : prolongement de la rue Chigot livrée en juillet 2018 et le raccordement de la rue Gauvain à l'allée Manet également livrée en juillet 2018.

- ◆ Les résidentialisations sur Manet 5/7 et 1/3, Véronèse 2/14.
- ◆ Les travaux d'amélioration de la qualité de services sur Manet 1-3 et 5-7.
- ◆ Les **12 maisons en accession** à la propriété construites par le bailleur Dom'aulim avec installation des nouveaux habitants depuis septembre 2018.
- À ces travaux, se sont ajoutés en 2018, la poursuite des projets suivants :
 - ◆ Les travaux du futur **pôle d'échange multimodal** (maîtrise d'ouvrage Limoges Métropole) en entrée de quartier
 - ◆ Le démarrage du projet de **transformation de l'ancien pavillon d'entrée du château de la Bastide** en maison des services municipaux avec antenne mairie, et locaux pour la médiatrice de quartier, l'agent de développement et le correspondant de la gestion urbaine de proximité.
 - ◆ La reconfiguration /création de voies en cœur de quartier : allée Seurat en face du Pôle de services, le secteur Manet (parking et allée piétonne), le secteur Pissarro : portion de voie nouvelle Pissarro, allée piétonne...
 - ◆ Les travaux de résidentialisations Pissarro 40/42 et 54/56.
 - ◆ Des travaux d'amélioration de la qualité de services démarrés sur les bâtiments Pissarro, Véronèse.
 - ◆ La construction en cours d'une résidence de 12 logements par le bailleur Dom'aulim.
 - ◆ La restructuration du centre commercial en pôle de services avec le démarrage des travaux pour une livraison prévisionnelle en 2019.
- ◆ Le début des travaux de construction de l'EHPAD Marcel-Faure en entrée de quartier démarré en août 2018.
- ◆ La poursuite du montage du projet de nouveau centre commercial en entrée de ville avec décision de lancer un appel à manifestation d'intérêt début 2019.
- ◆ Création d'une nouvelle voie entre la Bastide et le Puy-Ponchet comprenant un franchissement de l'A20 avec enquête publique du 19 mars au 19 avril 2018.
- Cette opération « Bastide 2020 » a également fait l'objet d'une poursuite du plan de communication renforcé en partenariat avec l'ensemble des maîtres d'ouvrage débuté en 2017 intégrant des actions de :
 - ◆ communication institutionnelle : Visite du **Ministre de la cohésion des territoires** le 28 juin 2018, publication d'un trimestriel, installation de panneaux de communication, articles sur le site internet de l'ANRU, articles réguliers dans la presse...
 - ◆ participation des habitants : opération **« jouer son quartier »** en maquette Léo avec évènement les 19 et 20 janvier 2018, projet d'art urbain dans le square de l'allée Manet (10 ateliers regroupant 250 enfants) avec journée inaugurale le 27 septembre 2018, visite de chantiers avec les enfants du centre social le 27 août 2018, cafés-projet les 25 janvier et 19 juin 2018...
 - ◆ information des acteurs du quartier : réunion trimestrielle d'information de l'avancement des différents chantiers et de leur impact sur la vie du quartier.
 - ◆ poursuite des actions de gestion urbaine de proximité-médiation de chantier au quotidien.



PRU 1 - BEAUBREUIL

► Ouverture du **Pôle enfance Sanfourche** et projet participatif autour de l'habillage des façades – concours intitulé « **Dessine ton pôle jeunesse à la manière de Sanfourche** » du 4 juin au 13 juillet 2018.

► L'équipement se compose d'une **ludothèque associative** avec les bureaux de l'association gestionnaire (B,V,L, (Beaubreuil vacances loisirs, d'une antenne relais d'assistantes maternelles (RAM), d'un centre social municipal et d'espaces mutualisés (hall, sanitaires).

Les travaux ont consisté en une rénovation lourde du bâtiment représentant environ 1 150 000 €TTC.

Ce projet a bénéficié du plan de financement suivant : Ville de Limoges : environ 900 000 €/ANRU : 160 000 €/CAF : 40 000 € pour l'accueil de loisirs sans hébergement + 32 000 € pour le relai d'assistantes maternelles + 40 000 € pour la ludothèque.

► Réalisation d'un **city stade** sur le secteur Rhin Danube du quartier Beaubreuil inauguré par M. le Maire le 28/02/18.

PRU2 ou Nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU)

► L'étude de programmation urbaine d'un **éco quartier sur Les Portes-Ferrées** a été validée par le Comité d'engagement de l'ANRU le 5 novembre 2018.

Cette étude confiée au bureau d'études Urbicus a permis de définir un projet de reconfiguration complet du quartier en écoquartier, qui a été validé par tous les partenaires. Ce projet représente un montant prévisionnel pour la Ville de Limoges de 4 532 235 € HT dont 1 300 000 € de cofinancement à Limoges habitat pour contribuer à l'atteinte de l'ambition du changement de peuplement et 180 000 € à Limoges Métropole pour la requalification des voies. Sur ce montant, les cofinancements à percevoir par la Ville (ANRU, FEDER) sont évalués à 1 471 341 €.



City stade de Beaubreuil

Le montant net pour la Ville est donc estimé à 3 060 894 €.

► **Les études de programmation urbaine du Val de l'Aurence et de Beaubreuil** ont démarré début octobre 2017 et ont été confiées aux bureaux d'études Interland pour le Val de l'Aurence (nord et sud) et au CREHAM pour Beaubreuil. L'objectif de ces études est de définir des projets de restructuration de ces quartiers partagés par tous les partenaires d'ici fin 2019. La réalisation d'un **parc sur le site des tours en étoiles** sur le Val de l'Aurence nord pour un coût travaux d'environ 1 110 000 € TTC a débuté.

Actions concernant les quartiers prioritaires hors PRU1/PRU2

► **L'étude urbaine sur le quartier du Vigenal.** Cette étude confiée à Despaysages a permis d'identifier les grandes orientations pour valoriser le quartier et de valider une 1^{re} phase de travaux prioritaires évalués à environ 3, 15 M€ qui seront engagés courant 2019/20.

VIE DES QUARTIERS

chiffres clés

40

structures associatives de quartier financées par la Ville pour **110** actions

44

réunions ont été organisées avec les partenaires (associations et institutions) et les habitants dans le cadre de la démarche de participation à l'élaboration du projet social de Beaubreuil.

63

enfants bénéficiaires des **4** actions d'accompagnement à la scolarité portées par le CS Beaubreuil.

75

familles adhérentes au centre social de Beaubreuil pour un nombre de **205** enfants.

32

jours d'ouverture les mercredis

et **74**

jours de vacances scolaires pour les ALSH de La Bastide.

Contexte et enjeux

La Ville dans son souhait de développer un vaste projet d'aménagement pour son territoire s'est dotée d'outils cadre que sont le plan stratégique local et le projet de ville. Ce dernier définit une stratégie globale de rénovation de la ville avec un axe spécifique sur la rénovation urbaine des quartiers dont le programme 35 « revaloriser les zones urbaines en difficulté » met en œuvre les actions les plus structurantes. Parallèlement, la Ville élabore une politique d'intervention municipale différenciée en faveur des quartiers prioritaires visant à remettre au cœur des quartiers les politiques de droit commun de la collectivité et aboutissant à la définition d'orientations quartier par quartier. Deux enjeux transversaux ont ainsi été repérés : la question de la jeunesse, particulièrement les 12/17 ans et l'appropriation des espaces par les habitants.

Actions

Les actions menées dans le cadre du programme 36 répondent à une problématique sociale dont les enjeux visent notamment à impliquer les habitants dans la vie de leur quartier et à favoriser la socialisation des jeunes aux travers d'activités de loisirs. Elles s'inscrivent dans un cadre partenarial : le contrat de ville. Les associations en sont les principaux opérateurs. Le programme 36 comporte ainsi le soutien aux structures d'animation et le fonctionnement des deux centres sociaux municipaux.



Objectifs

- Faciliter l'accès à la culture et aux loisirs pour les habitants des quartiers.
- Favoriser la socialisation, fortifier et accompagner le "vivre ensemble".

Jardins familiaux, parc de l'Auzette



fréquentation moyenne
le mercredi :

33

enfants (3/6 et 6/12 ans).
Bastide

fréquentation moyenne
pendant les vacances
scolaires :

15

enfants pour les 3/6 ans et

33

enfants pour les 6/12 ans).
Bastide.

secteur jeunes a accueilli
en moyenne

13

jeunes (12/17 ans)
les mercredis

et **16**

jeunes pendant les vacances
scolaires. Bastide.

FAITS MARQUANTS

► La remise des prix du concours du « plus beau jardin » ouvert aux jardiniers des 283 parcelles des 4 sites des jardins familiaux s'est tenue le 7 septembre 2018 en présence du maire.

► 50 navettes ont été organisées au cours de l'été 2018, à destination de plus de 1 847 enfants de 4 à 17 ans des accueils de loisirs de quartiers.

► L'accueil de loisirs municipal a été développé sur le quartier de Beaubreuil. Un accueil de loisirs à destination des 12/17 ans, des actions à destination des familles, des séjours estivaux, des ateliers d'accompagnement à la scolarité ont été mis en place tout au long de l'année. Des rencontres ont été organisées avec les habitants et acteurs du quartier pour alimenter la réflexion et l'écriture du projet social.

► Le centre social municipal de La Bastide développe des actions à destination des enfants

(deux ALSH pour les 3-12 ans), un secteur jeunesse dédié aux 12 à 17 ans, un secteur famille, un lieu accueil enfants parents, des actions d'accompagnement à la scolarité.

► Des animations de rue sur l'ensemble des quartiers politique de la ville permettant d'aller à la rencontre des jeunes présents sur l'espace public ne s'inscrivant dans aucun dispositif proposé. Dans ce cadre, la Ville a soutenu financièrement l'association Les Petits Débrouillards qui a réalisé des activités autour des sciences dans chacun des quartiers.

► Un partenariat a été noué avec le Centre national des études spatiales et planète sciences pour l'opération « espace dans ma ville » dans le quartier du Val de l'Aurence. Adressée aux jeunes des quartiers qui relèvent de la politique de la ville durant une semaine du 23 au 28 juillet, elle leur a permis de participer à des ateliers scientifiques sur le thème de l'espace. Au total 670 jeunes ont participé à une activité (51% de garçons, 49% de filles) soit une augmentation de 48% par rapport à 2017.



HANDICAPS

chiffres clés

montant des travaux d'accessibilité réalisés par Limoges Métropole pour le compte de la Ville

567 629 €

montant des travaux concernant le plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics (hors PAVE)

344 438 €

montant des travaux d'accessibilité réalisés par la Ville sur le cadre bâti

927 230 €

montant de l'offre de services favorisant l'inclusion sociale

215 311 €

(dont emploi **50 103 €**, inclusion sociale **62 006 €**, aides à l'adaptation de logements **88 709 €**, santé **4 493 €** et seniors **10 000 €**)

aménagement de postes pour les agents (mobilier, études, ergo, informatique)

10 177 €

de dépenses pour

19 570 €

de recettes au titre du remboursement par le FIPHFP (décalage d'exercice)

taux de travailleurs handicapés :

Ville : **6.53 %**

CCAS : **7.98 %**

Caisse des écoles : **6.98 %**

Contexte et enjeux

Les personnes atteintes de handicap constituent la minorité numériquement la plus importante dans notre société (9,6 millions de personnes en 2009 selon l'INSEE) mais souffrent encore d'une forte propension à être « invalidées » dans leur entier alors que chaque type de déficience laisse de larges capacités d'activité moyennant divers ajustements du cadre collectif.

La Ville concourt ainsi à l'égalisation des chances des personnes handicapées, dans le cadre des dispositions législatives et par des initiatives propres.

Actions

Les actions de ce programme s'inscrivent dans plusieurs politiques publiques dans des domaines allant bien au-delà de l'accessibilité au cadre bâti et de l'espace public. Elles concernent aussi l'accueil des enfants handicapés dans les crèches, l'accès aux services et aux contenus culturels (visites guidées des musées adaptées aux malvoyants et malentendants, action éducative et culturelle auprès des publics handicapés à l'Opéra). Même si certains champs d'action -comme les déplacements- ne relèvent pas des compétences municipales, la Ville joue un rôle d'écoute et de coordination indispensable à l'application concrète des principes d'accessibilité.



Objectifs

- Développer l'accessibilité des lieux et services municipaux.



FAITS MARQUANTS

► Dans le **secteur Jeunesse**, une classe a été équipée d'un répéteur vidéo entre le PC de l'enseignant, le tableau numérique et l'écran déporté d'un enfant déficient visuel et du mobilier adapté a été mis en place.

► À la faveur d'une réorganisation de service et compte tenu de l'évolution de la dépendance d'un agent en situation de handicap, la Ville a procédé à la création d'un poste d'auxiliaire de **vie professionnelle** pour l'accompagner dans ses tâches quotidiennes.

Par ailleurs, la Ville a conclu des conventions de mise à disposition pour accueillir une vingtaine de **jeunes issus de l'IME Lascaux, de l'EMESD**

Médiation dans les établissements culturels de Limoges

opéra
4 productions en audio description,
4 visites tactiles,
1 visite en LSF
297 participants

musée de la Résistance, accueils spécifiques en individuels et de groupe
169 participants

musée des Beaux-Arts, accueils individuels et en groupes
172 participants

centres culturels municipaux, projet danse mené par la Cie Sous la peau (résidence scène conventionnée danse CCM) avec
15 jeunes de l'APAJH87 avec restitution du spectacle « la grande demeure »
377 spectateurs tout public

d'Isle ou encore de l'ESAT hors les murs ainsi que 20 jeunes en stage dans les services de la Ville, du CCAS et de la Caisse des écoles ainsi que 4 jeunes en apprentissage.

► La culture est engagée pour une meilleure prise en compte des situations de handicap :

◆ Les structures culturelles poursuivent la mise en œuvre d'actions de médiation relatives à l'accueil des publics empêchés et particulièrement les personnes en situation de handicap, l'objectif étant de faciliter l'accès à la culture pour tous.

◆ Le musée des Beaux-Arts et le musée de la Résistance proposent de découvrir leurs expositions permanentes et temporaires avec la mise à disposition de supports en libre-service et la mise en place régulière d'actions spécifiques.

Les collections sont ainsi accessibles via des services en langue des signes et sensorielles, des livrets-jeux, des boucles magnétiques, des vidéos LSF, bornes tactiles, textes en braille... Un service

de qualité, reconnu label « Tourisme et Handicap » a été renouvelé en 2018 pour le musée de la Résistance.

◆ La Bibliothèque francophone multimédia a expérimenté en 2018 le portage de livres à domicile et au sein des résidences autonomie municipales, une action de médiation en direction de la personne âgée qui s'accompagne d'une animation trimestrielle : sieste musicale, quiz, lecture... Elle programme par ailleurs des ateliers multimédia à destination des personnes déficientes visuelles et de découverte de la langue des signes en partenariat avec la Maison des Sourds.

◆ L'Opéra, signataire de la charte du Réseau national musique et handicap depuis 2016, a notamment innové sur l'accessibilité de l'offre chorégraphique avec la mise en place d'audio description/visite tactile pour les forains, une traduction LSF pour Chotto Desh ainsi qu'une visite l'Opéra adaptée en LSF.



Portage de livre à domicile, Bfm



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

*Participer à la transition énergétique et écologique par
des actions locales*

PROGRAMME **38** — TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

PROGRAMME **39** — ÉCONOMIE D'ÉNERGIES

PROGRAMME **40** — PRÉVENTION CLIMATIQUE

PROGRAMME **41** — GESTION DES DÉCHETS

PROGRAMME **42** — ÉCONOMIE D'EAU

PROGRAMME **43** — DÉVELOPPEMENT DURABLE

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

chiffres clés

Chaufferie biomasse
quantité de chaleur/an
128 GWh

14 000
équivalents
logements alimentés
(env. 30 000 ha)

Usine d'incinération des
ordures ménagères

quantité de chaleur/an
42 GWh

3 607
équivalents
logements chauffés
(env. 10 000 ha)

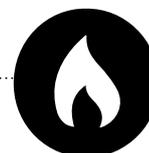
Contexte et enjeux

Alors que la consommation globale d'énergie augmente, les énergies fossiles représentent la majeure partie des ressources, et constituent les 2/3 des causes de l'augmentation de l'effet de serre, responsable du changement climatique. Afin d'en limiter les conséquences néfastes (augmentation globale des températures, risques d'inondations et de sécheresse, élévation du niveau des océans, perte de biodiversité), la Ville inscrit son action dans le cadre des objectifs des grandes conférences environnementales. Bien que la consommation d'énergies fossiles soit en Limousin un peu inférieure à la moyenne nationale (56 % contre 67 %) un des enjeux consiste à développer l'exploitation des gisements d'énergies renouvelables (biomasse, méthanisation).

Actions

La mise en œuvre de ce programme s'effectue principalement dans le cadre d'une délégation de service public avec la société Dalkia et comprend la production d'énergie issue de la biomasse (Val de l'Aurence) ou de la chaleur de récupération de la centrale énergie déchets de Limoges Métropole (CEDLM) à Beaubreuil, et l'exploitation de réseaux de chauffage urbain.

Il est complété par un programme de remplacement des chaudières fuel de certains bâtiments de la Ville, soit par des extensions du réseau de chauffage urbain prioritairement, soit par un raccordement au réseau du gaz de ville.



Objectifs

- Produire de l'énergie renouvelable au bilan neutre en CO₂.
- Assurer sa distribution au meilleur prix pour les ménages.



Travaux d'extension de réseau de chauffage urbain

FAITS MARQUANTS

Réseau de chaleur du Val de l'Aurence

► Le réseau de chaleur du Val de l'Aurence a connu une transformation majeure en 2018. Des travaux d'extension vers La Bastide ont duré moins d'un an. Le réseau de chaleur du Val de l'Aurence s'étend désormais sur 26,5 km grâce à cette nouvelle antenne de 8,2 km. La Poste, la Gendarmerie Jouan, la Résidence la Fontaine, les Résidences de Limoges Habitat (La Bastide, La Brègère, Le Mas-Loubier, Strasbourg) ainsi que différents bâtiments communaux de la ville de Limoges figurent parmi les 30 nouveaux abonnés les plus emblématiques.

► Alimenté à 79,7% par du bois-énergie, ce réseau de chaleur éco-vertueux permet d'offrir une chaleur renouvelable à un prix compétitif à 14 000 équivalents-logements (soit un logement de 70 m²). Au total 128 GWh/an de chaleur sont produits chaque année pour fournir le chauffage et l'eau chaude sanitaire aux 100 bâtiments raccordés.

► Cette extension, dont l'investissement s'élève à 8,3 M€, a été réalisée par SDCL le délégataire de service public de la Ville de Limoges et des entreprises locales, avec le soutien de l'ADEME et de la Région Nouvelle-Aquitaine. Cela permet

d'éviter le rejet de 3 340 tonnes de CO₂ soit l'équivalent de 1 800 voitures en circulation sur la ville de Limoges.

► Dans un contexte de précarité énergétique, les nouveaux abonnés vont bénéficier de ce service public, non seulement écologique, mais aussi compétitif avec une baisse de la facture de chauffage et d'eau chaude sanitaire de l'ordre de 10 %.

Réseau de chaleur de Beaubreuil

► En 2018, les travaux d'amélioration des performances énergétiques du réseau se sont poursuivis et sont maintenant terminés. Toutes les anciennes « bouteilles » en sous-station (chaufferie) ont été remplacées par des échangeurs. Ils permettent une amélioration du rendement du réseau, un meilleur confort de chauffage des habitations et une sécurisation technique de l'ensemble du réseau.

Développement des énergies renouvelables

► Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur la toiture de l'école Jean-Zay.

De même, un marché de maîtrise d'œuvre a été lancé pour l'installation de turbines sur les conduites gravitaires d'alimentation en eaux brutes de la Ville de Limoges.

Ces projets permettront d'intégrer de l'électricité « verte » au réseau de distribution de Limoges.



Travaux d'extension de réseau de chauffage urbain, inauguration

ÉCONOMIE D'ÉNERGIES

chiffres clés

BEGES de la Ville
- **6 %**
entre 2014 et 2017

SMé du CCAS

amélioration du rendement
de production d'eau chaude
sanitaire de

32%

à l'EHPAD Le Roussillon

50%

à l'EHPAD Le Mas-Rome

amélioration de l'indicateur
de consommation d'électricité
pour la fabrication, la
conservation et le service
des repas

19%

à la RAM Les Casseaux

7%

à la RAM Cervières.

Contexte et enjeux

La consommation d'énergie a plus que doublé depuis la première « crise du pétrole » de 1973 et pèse d'un poids considérable dans l'économie. La recherche de l'efficacité et de la sobriété énergétiques constitue un autre enjeu des politiques environnementales de transition énergétique, auquel la Ville ne peut rester insensible compte tenu entre autres des coûts induits.

Actions

Ce programme s'applique aux services gestionnaires des plus grands comptes de dépenses en énergie. Il comprend l'intégration de la norme HQE dans les constructions, la réduction des consommations énergétiques des bâtiments municipaux, la limitation des consommations de carburant et l'établissement d'un bilan carbone de la collectivité.



Objectifs

- Réduction de la consommation d'énergie fossile et des coûts énergétiques des services.

FAITS MARQUANTS

► 110 000 € consacrés à la modernisation du chauffage dans les bâtiments municipaux notamment par le remplacement de chaudières thermiques par des échangeurs à plaques lors de nouveaux raccordements au réseau de chaleur urbain.

► La certification ISO 50 001 a été attribuée par l'AFNOR au système de management de l'énergie (SMé) portant sur le périmètre des quatre EHPAD et trois RAM du CCAS de la Ville de Limoges.

► L'école élémentaire A.-Beslais a été équipée d'un dispositif de pilotage des radiateurs et de la métrologie permettant un suivi en continu des consommations de gaz. La vérification de l'efficacité est en cours avec un bilan attendu en fin de saison de chauffe. Si elle est démontrée, le dispositif sera à dupliquer sur d'autres établissements municipaux.

► La Ville de Limoges a procédé à l'actualisation triennale de son bilan d'émission de gaz à effets de serre (BEGES). Le rapport réglementaire établi par le cabinet MOVIGI à partir des données collectées, constate une réduction globale des émissions par rapport à 2014 confirmant la pertinence des éléments du plan d'action et leur poursuite pour la prochaine période.

PRÉVENTION CLIMATIQUE

chiffres clés

25

véhicules électriques

12

vélos électriques

7

véhicules électriques spécialisés

Contexte et enjeux

Malgré les efforts de réduction des gaz à effet de serre, le dérèglement climatique est déjà une réalité avec laquelle il convient de composer.

Actions

Les actions de ce programme comportent l'utilisation de véhicules électriques ainsi que les aménagements urbains visant à limiter le réchauffement et le « plan canicule ».

Dans le cadre du projet de Ville adopté en 2016, une réflexion est engagée sur la réorganisation des flux de déplacement avec une priorité aux transports en commun et aux modes doux de déplacements (vélo, piéton). Dans le même temps, il a été décidé de favoriser les bâtiments collectifs moins consommateurs que les constructions individuelles.



Objectifs

- Limiter le dégagement de gaz à effet de serre.
- S'adapter aux effets du réchauffement.
- Préserver la qualité de vie en période de grandes chaleurs.

FAITS MARQUANTS

► Les travaux pour le réaménagement de la place de la République ont débuté en septembre 2018.

Après plusieurs phases de concertation ayant fait émerger une attente forte en matière de végétalisation de l'espace public en centre-ville, le projet prend forme en intégrant une lisière arborée avec des sujets de grande taille (fosse de grande taille en terre permettant à ces arbres de se développer). Ainsi, les côtés ouest et sud de la place seront largement végétalisés. Un travail

sera également réalisé avec les copropriétés pour végétaliser au mieux les façades de la place. Par ailleurs, l'espace central de la place libéré pour l'accueil des grandes manifestations, sera traité avec des matériaux clairs en respectant le principe d'un « rafraîchissement maximum ».

► En 2018, la Ville a retiré de son parc roulant 23 véhicules anciens fonctionnant aux énergies carbonées et fait l'acquisition de 14 véhicules et 10 vélos électriques pour un coût total de 334 187 €. Sur les 222 véhicules municipaux pour lesquels une alternative électrique existe, 13% roulent avec cette énergie soit 28 véhicules. Le parc compte également 12 vélos électriques.

L'objectif fixé par la municipalité est d'arriver au minimum à 20 % de véhicules électriques au printemps 2020.

► Par ailleurs, la Ville équipe les parcs et jardins et le golf de petits engins électriques en remplacement de ceux à énergie thermique. En 2018, l'acquisition de deux de ces engins vient porter ce parc à 7 véhicules.

125



Vélo électrique de la ville

GESTION DES DÉCHETS

Contexte et enjeux

Dans un contexte de rareté croissante des ressources, d'enjeux sur l'approvisionnement énergétique et le changement climatique, éviter de produire des déchets ou recycler les déchets produits a un double intérêt.

C'est d'abord un bénéfice écologique par une réduction des impacts associés en amont ou en aval. C'est aussi un bénéfice économique par réduction des coûts d'élimination pour la collectivité. Incidemment, ces actions ont un effet d'exemplarité pour inciter l'ensemble des habitants à des comportements écoresponsables.

Actions

Les actions comprennent notamment la valorisation des déchets naturels des espaces verts, de la restauration scolaire, la gestion des déchets de construction, la réutilisation et le recyclage des papiers et cartons de bureaux et la gestion écoresponsable des solutions d'impression.

FAITS MARQUANTS

► Les ateliers d'édition de la Ville ont obtenu le renouvellement du label « **Imprim'Vert** » qui récompense la bonne élimination de tout déchet produit par cette activité nuisant à l'environnement, la non-utilisation de produits toxiques, la sécurisation des liquides dangereux et le suivi des consommations énergétiques.

► **Élimination systématique des déchets amiantés** par procédé de vitrification rendant ce produit complètement inerte, lors de travaux ou de démolition conduits par la direction architecture et bâtiments de la Ville.



Objectifs

- *Préserver l'environnement.*
- *Réduire les coûts économiques de traitement des déchets.*
- *Économiser de la matière première.*

► La direction des espaces verts, de l'environnement et de la biodiversité conduit une **approche globale et durable concernant les déchets** d'une part en réduisant leur production notamment lors des opérations de tonte grâce à la gestion différenciée, une fréquence moindre et le mulching, d'autre part en valorisant ces déchets selon le circuit classique du compostage (production de matière organique « le digestat ») mais aussi en développant la méthanisation (production d'énergie « biogaz »).

► À travers la généralisation d'un plan d'impression, forte sensibilisation des services de la ville à **limiter l'impression des documents** au strict nécessaire et en recto-verso et limiter ainsi la production de déchet papier.

Les services sont incités à faire retour aux Ateliers d'édition, certifiés « imprim'vert » depuis 2011, des cartons de livraison des documents.

► La direction jeunesse confie à un prestataire privé la **collecte des huiles usagées de cuisine** dans les restaurants scolaires de la ville. Ces huiles usagées sont valorisées en agro carburant. Par ailleurs, les déchets fermentescibles issus de la production des restaurants scolaires et des accueils de loisirs sont valorisés en compost.

ÉCONOMIE D'EAU

chiffres clés

6 700

écoutes de détection de fuites

1 635

courriers d'alerte aux usagers

1 950 000 € HT

remplacement des conduites anciennes

57 000 m³

eau économisée dans les équipements et services municipaux

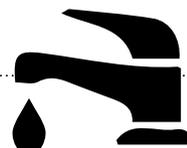
Contexte et enjeux

Si la Ville de Limoges peut se targuer de ressources en eau abondantes, l'entretien des réserves, le traitement, la distribution, l'évacuation et l'épuration de l'eau sont des opérations coûteuses qui en outre consomment de l'énergie.

Aussi convient-il de réduire les pertes évitables et les consommations inutiles, d'autant que cette action publique a un effet de démonstration et d'exemplarité vis-à-vis des particuliers.

Actions

Les actions de ce programme visent à éviter les fuites sur le réseau d'eau et entretenir les espaces verts à qualité de service constante avec une réduction des arrosages.



Objectifs

- Optimiser la ressource en eau traitée.
- Réduire la consommation d'eau utilisée par les services.

FAITS MARQUANTS

La lutte contre les fuites du réseau public de distribution

► Près de 6 700 écoutes ont été effectuées par le biais de matériel portable (hydrophone), 1300 poses de prélocalisateurs – permettent de détecter 55 fuites sur les réseaux, 18 fuites sur les branchements et 20 sur les colliers et autres accessoires annexes du réseau ; enfin 17 rues ont été vérifiées (conduites et branchement réalisés il y a 1 an), dans un souci de prévention et de garantie de travaux.

► 122 fuites sur canalisations ont été réparées immédiatement dans un souci de continuité de service à l'utilisateur et d'économie d'eau.

► En outre, la direction de l'eau a entamé en 2018, une campagne de mise en place de nouveaux compteurs de sectorisation, financée pour parties

par l'Agence de l'eau Loire Bretagne (à hauteur de 80 %). Quatorze sites ont été privilégiés pour un montant estimatif de 84 500 € HT (67 600 € apportés par l'AELEB). À ce jour, onze ouvrages ont été créés et sont opérationnels. Il reste 3 sites à équiper, 2 sur Limoges et 1 à Chaptelat.

► L'investissement en matière de remplacement des conduites anciennes les plus sujettes aux ruptures, et en coordination avec la rénovation de voiries, a été soutenu en 2018 : 1 950 000 € HT y ont été consacrés. (6,3 km de conduites principales remplacées).

► L'efficacité de ces mesures se traduit essentiellement par l'évolution pluriannuelle du rendement hydraulique du réseau de distribution. Pour 2018, il se maintient à un niveau satisfaisant (88,6 %).

L'aide aux usagers pour la détection de fuites d'eau ou de consommation excessive

► La régie municipale de l'eau effectue **2 relèves des compteurs par an** (la plupart des services d'eau n'en pratique qu'une seule). Les abonnés sont systématiquement prévenus en cas de surconsommation significative, et ils sont incités à détecter une fuite dans leur installation privative. En 2018, 1 635 courriers d'alerte ont été adressés aux usagers (particuliers et professionnels).

► Lorsqu'une fuite a été réparée par un abonné dans un délai raisonnable, afin de soulager sa facture d'eau, le service procède à un écrêtement ou à un **dégrèvement partiel** de sa consommation dans les conditions prévues au règlement du service. En 2018, 236 abonnés ont bénéficié de cette mesure.

Les économies d'eau dans les installations municipales

► En 3 ans, entre 2015 et 2018, la consommation d'eau de l'ensemble des équipements et services municipaux **a baissé de 13,6%**, représentant 57 000 m³ d'eau économisée.



Prélocalisateur de fuites d'eau

DÉVELOPPEMENT DURABLE

chiffres clés

180

animations tout public à la gestion des espaces verts

380

personnes ayant participé à ces animations

3

demi-journées de sensibilisation et ramassage de déchets en quartiers prioritaires

50

personnes mobilisées dans ce cadre

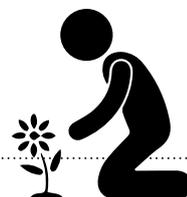
Contexte et enjeux

Le développement durable constituant un des enjeux majeurs du XXI^e siècle, la sensibilisation du public et particulièrement des jeunes enfants est un pari sur l'avenir des nouveaux comportements que notre société se doit d'acquérir.

Afin de sensibiliser ou perfectionner les jeunes générations à cette question et construire avec eux un monde plus respectueux de notre environnement, la Ville propose une approche naturaliste et écoresponsable, en insistant sur les gestes du quotidien.

Actions

Ce programme regroupe les actions de sensibilisation des publics à la gestion des espaces verts, les « journées de l'arbre » et l'éducation aux gestes de développement durable en centre de loisirs et de vacances.



Objectifs

- Faire comprendre l'impact de l'activité humaine sur l'environnement.
- Faire participer les enfants à des comportements pratiques dans un but de développement durable.

FAITS

MARQUANTS

L'opération « **Stylo'darité** » permettant de soutenir l'association « **Un enfant, un cartable** » connaît toujours le même succès. Ainsi, en trois ans, ce sont quelque 500 kg de stylos qui ont été collectés dans les écoles volontaires et les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires de la ville, mais aussi au centre de tri de Beaune-les-Mines et dans certains ALSH du département de la Haute-Vienne ou encore dans le point de collecte de la direction jeunesse.



RESSOURCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

*Accompagner les services dans la mise en œuvre des
politiques publiques*

PROGRAMME **44** — RESSOURCES HUMAINES

PROGRAMME **45** — FINANCES

PROGRAMME **46** — MOYENS MATÉRIELS

PROGRAMME **47** — FLUX PHYSIQUES ET ÉLECTRONIQUES

PROGRAMME **48** — SÉCURITÉ - QUALITÉ

PROGRAMME **49** — COMMUNICATION

RESSOURCES HUMAINES

chiffres clés

personnes accueillies
à la DRH

14 566

(49% d'accueil physique et
51% accueil téléphonique -
moyenne de 59 personnes/jour)

accusés de réception édités
suite aux demandes d'emploi
et de stage

3 552

coût mensuel moyen
de la paie

10 000 000 €

toutes collectivités confondues
dont **7 860 000 €** pour la Ville

76

départs en retraite

295

nombre de CET ouverts en 2018
(1 951 agents au total,
détenent un CET)

Contexte et enjeux

La Ville de Limoges, est soumise à une baisse drastique des dotations d'État (perte totale estimée à plus de 11 millions d'euros sur la période 2014/2017). Dans ce contexte, repenser l'organisation du temps de travail est une nécessité à laquelle la collectivité se trouve confrontée afin de préserver les finances de la Ville en maintenant l'emploi public et d'éviter une augmentation de la pression fiscale pour les contribuables de Limoges.

Si, sur le plan national, de nombreuses collectivités ont déjà fait le choix de diminuer les effectifs ou de supprimer des postes, ce n'est pas le souhait de la municipalité qui préfère proposer à son personnel d'optimiser l'organisation du temps de travail afin de se mettre ainsi en conformité avec la loi.

Actions

Ce programme comprend la gestion des carrières, des rémunérations, des recrutements, la formation, la gestion des conditions de travail.



Objectifs

- *Accompagner les directions dans la gestion des postes en veillant au respect des règles statutaires.*
- *Garantir les grands équilibres relatifs au personnel avec un strict maintien des effectifs.*
- *Préserver le climat social par un dialogue structuré et constructif.*
- *Favoriser l'efficacité et le bien-être des agents au travail.*



Élections professionnelles

Suite aux Commissions administratives paritaires du 22 juin 2018

270

agents ont bénéficié d'un avancement de grade

21

agents ont bénéficié d'une promotion interne

Formations

644 sessions organisées
soit **3 456**
jours de formation

303 par le CNFPT dont
36 payantes (policiers
municipaux) et 20 en intra

257 par des organismes
privés

84 par des formateurs
internes

Stage

1 238 demandes
enregistrées

646 stagiaires accueillis
(518 à la Ville
et 128 au CCAS)

études juridiques réalisées
suite à une demande émanant
d'un service de la Ville

300

procédures disciplinaires
engagées et clôturées

16

études de coûts masse
salariale à la demande
des services

150

FAITS MARQUANTS

► **Réorganisation interne de la direction des ressources humaines** : fusion des services

« recrutement » et « formation » au sein du secteur « emploi et compétences », et fusion des services « gestion administrative et statutaire » et « rémunération » au sein du secteur « carrières-paie ». Regroupement de la mission de pilotage de la masse salariale avec les autres missions d'études et de prospective, afin de coordonner le pilotage et l'analyse des indicateurs RH, et de les intégrer à une dimension plus stratégique de maîtrise des effectifs et de la masse salariale.

► **Coordination et organisation des élections professionnelles du 6 décembre 2018** :

- ◆ Élection des représentants du personnel au sein des commissions administratives paritaires (CAP), du comité technique (CT), et des commissions consultatives paritaires (CCP, nouvelles instances de dialogue social) ;
- ◆ Désignation par les organisations syndicales ayant obtenu un siège en CT de leurs représentants appelés à siéger au sein du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), dont la composition avait préalablement été élargie à 10 membres titulaires (contre 6 auparavant) ;
- ◆ 5 réunions avec les organisations syndicales,
- ◆ 9 bureaux de votes, 3 400 électeurs environ pour un taux de participation de 46,89 % (scrutin comité technique).

► **Au 1^{er} mai 2018, mise en place d'une participation employeur au titre du risque prévoyance** et allongement de la durée du maintien du régime indemnitaire en cas de maladie ordinaire (90 jours, contre 30 auparavant).

► **Lancement au mois de juin d'une expérimentation relative à la mise en place des**

horaires variables sur 2 directions pilotes (DRH et DSI).

► **Participation en tant que direction support à la transformation de Limoges Métropole en communauté urbaine.**

► **Dématérialisation des pièces justificatives de paie à transmettre à la Trésorerie Municipale.**

► **Préparation de la mise en œuvre du prélèvement à la source.**

► **Mise en place de l'indemnité compensatrice de la hausse de la CSG et application du jour de carence.**

► **Un plan de formation triennal (2018-2020) a été présenté au CT et au conseil municipal.** Ce plan de formation est articulé autour de 4 axes stratégiques : adapter le management des cadres, améliorer les conditions de vie au travail des agents, valoriser la compétence et la proximité de l'action des agents municipaux et favoriser le développement de la formation en interne.

► **En réponse à la volonté de l'administration d'adapter le management des cadres, un parcours de formation au management opérationnel** (4 modules) a été mis en place à partir du mois de mai 2018. Ainsi, 175 cadres répartis en 15 groupes selon leurs fonctions, ont suivi chacun 4 modules de 2 jours.

► **Digitalisation de la formation** : le CNFPT a mis en place des formations dites « mixtes » qui associent des temps à distance et en présentiel. Ces formations visent les préparations concours et examens, les formations d'intégration, et la formation continue. La Ville a recherché des solutions et mis à disposition des agents, depuis le 1^{er} janvier 2018, 3 salles équipées d'ordinateurs connectés.

accidents de service ou de travail

263

accidents de trajet

36

déclarations de maladies professionnelles

16

personnes en situation de handicap accueillies dans la collectivité (conventions de mise à disposition, stages ou apprentissage)

42

visites médicales

983**278**

procédures de recrutements sur postes vacants ont été lancées

places pour spectacles et manifestations sportives gagnées dans le cadre du "jeu concours du Bip"

358

cartes autorisant le stationnement sur l'esplanade Blanqui délivrées

653

➤ Organisation en **équipe pluridisciplinaire** au sein du pôle conditions de vie au travail pour traiter les questions de "maintien et retour dans l'emploi" et les situations "médico-psycho-sociales".

➤ Recrutement d'un conseiller maintien dans l'emploi et transitions professionnelles. 6 procédures de reclassement médical ont été mises en œuvre.

➤ 29 agents sont suivis dans le cadre d'un **retour à l'emploi** (6 agents réaffectés définitivement dans un autre poste, 9 agents en retour sur leur poste initial avec ou sans aménagement, 14 agents en reprise d'activité professionnelle et suivis dans le cadre de leur réorientation professionnelle).

➤ La Ville emploi 149 agents bénéficiaires de la RQTH ou d'une allocation temporaire d'invalidité ou qui ont suivi la **procédure de reclassement** après avoir été reconnus inaptes de façon totale et définitive à leurs fonctions.

➤ 4 réunions du **comité technique** au cours desquelles 50 dossiers ont été présentés pour avis. Il s'agit notamment de dossiers liés à l'organisation du temps de travail, la mise en place d'astreinte, la détermination de ratios d'avancement, la réorganisation et la création de services, le tableau des emplois budgétaires et le renouvellement de la prime d'intéressement.

➤ 89 encadrants ont suivi une journée de sensibilisation sur la thématique du handicap au travail.

➤ 4 réunions du **CHSCT** au cours desquelles 9 dossiers ont été présentés pour avis. Il s'agit notamment de dossiers portant sur des transferts de services dans de nouveaux locaux, des réaménagements d'espaces de travail (Bfm), de l'aménagement et de l'organisation du fonctionnement du site Kennedy, de la construction du nouvel EHPAD Marcel-Faure, de l'ouverture du pôle jeunesse Sanfourche au sein duquel le centre social de Beaubreuil et une

antenne du relais assistante maternelle ont été aménagés ou de l'augmentation du nombre de représentants élus en CHSCT en prévision des élections professionnelles de décembre 2018. 5 visites de la délégation du CHSCT ont eu lieu (Restaurant scolaire de La Bastide, Restaurant scolaire Montmailler, locaux de la DSI, locaux de la DPFECCG, loge des gardiens et atelier maçonnerie au 50 avenue du Général-Leclerc).

➤ Logiciel santé sécurité au travail **Bluekango** : paramétrage du module accidents de service, trajet et maladies professionnelles.

➤ Instauration de la **nouvelle fiche d'aptitude médicale** remise à l'issue de chaque visite médicale (1 exemplaire est conservé dans le dossier médical, 1 exemplaire est remis à l'agent et 1 exemplaire est destiné à l'administration).

➤ Mise en place de **visites d'information et de prévention** réalisées par les infirmières pour des agents contractuels au moment de l'embauche.

➤ 2736 contacts ont été pris avec les agents par **l'assistante sociale du personnel** ce qui représente 325 familles dont 94 sont venues pour la première fois. 916 demandes étaient liées à des problèmes financiers. 1 504 demandes étaient liées à des problèmes administratifs, familiaux, professionnels, de santé, de logement et de handicap. Il est à noter qu'un agent peut venir plusieurs fois pour le même problème.

➤ 149 agents ont bénéficié d'un accompagnement individuel par les **psychologues du personnel**, ce qui représente 541 entretiens individuels. 19 examens psychologiques et 39 entretiens annuels avec les agents de la Police municipale. 90 mesures d'accompagnements collectifs ont également été mises en place par les psychologues (32 interventions dans les services, 39 groupes de parole dans les EHPAD, 11 groupes de parole avec les ASVP, 5 groupes de parole au sein du relais assistantes maternelles, 2 groupes de parole au sein des résidences autonomie, 1 sensibilisation.

FINANCES

chiffres clés

Chiffres définitifs BP 2018

Section de fonctionnement

recettes

170,8 M€

dépenses

156,4 M€

Section d'investissement

recettes

40,2 M€

dépenses

54,7 M€

Contexte et enjeux

La Loi de Programmation des Finances Publiques 2018-2022 a rendu obligatoire, notamment pour les communes dont les dépenses de fonctionnement sont supérieures à 60 M€, une contractualisation entre l'État et les collectivités locales fixant des objectifs relatifs à la maîtrise de la dépense locale.

La Ville de Limoges entrant dans le champ de cette contractualisation obligatoire, le maire de Limoges a signé le 22 juin 2018 avec le préfet de la Haute-Vienne ce « pacte financier » qui limite l'évolution des dépenses de fonctionnement de la Ville à +1,2%. Si la Ville ne respectait pas cet objectif, elle serait sanctionnée par une reprise sur ses recettes fiscales équivalente à 75% du dépassement.

En contrepartie de cette contractualisation, l'Etat s'est engagé à ne pas réduire la Dotation globale de fonctionnement (DGF) : avec 26 M€ en 2018, c'est la première fois depuis 2013 que la Ville ne subit pas de baisse de sa DGF.

Si la Ville de Limoges a pu s'engager dans la contractualisation, c'est que dès 2014 elle s'est engagée dans un travail de fond de rationalisation de sa gestion visant à maximiser son autofinancement par des efforts d'économies afin de poursuivre ses grands projets d'investissement destinés à moderniser et revitaliser la cité.

Et le résultat est là : alors que le contrat avec l'État fixait un plafond de dépenses de fonctionnement de 155,5 M€, la Ville n'a dépensé « que » 152,4 M€. Cette gestion efficace lui permet de dégager davantage de financement pour les grands projets que sont le stade de Beaublanc, la place de la République, les halles centrales... En tout, 39,2 M€ ont été dépensés pour les travaux d'équipement de la Ville avec un taux de réalisation de près de 90% !

À noter que les efforts de gestion se sont faits sans revalorisation des taux d'imposition en 2018.



Objectifs

- *Éclairer les décisions ayant un impact financier et accompagner les élus dans leurs choix.*
- *Préparer les budgets avec une vision anticipatrice pluriannuelle en veillant à restaurer les capacités d'autofinancement.*
- *Assurer une gestion active de la dette et optimiser la trésorerie.*
- *Suivre et rendre compte de l'exécution des budgets.*

	Taux 2017	Evolution 2018	Taux 2017
TH	19,48 %	0 %	19,48 %
FB	19,34 %	0 %	19,34 %
FNB	60,22 %	0 %	60,22 %

Actions

Ce programme comprend la gestion des budgets, des dépenses et des recettes, de la trésorerie, de la dette et de la fiscalité.

Données prévisionnelles
CA 2018 estimé

Section de fonctionnement

recettes

174,7 M€

dépenses

153,3 M€

Section d'investissement

recettes

35,1 M€

dépenses

56,6 M€

Encours de la dette

135,5 M€

soit

996 €/habitants

FAITS MARQUANTS

Éléments budgétaires (sur CA anticipé)

- ▶ Une maximisation de l'autofinancement a été réalisée grâce à des recettes en hausse et des dépenses maîtrisées :
 - ◆ Recettes de fonctionnement : +1,3 %, majoritairement dû à la régularisation de l'attribution de compensation versée par Limoges Métropole suite à un accord sur la (CLECT) de 2017 -3,1 M€ de régularisation couvrant 2017 et 2018.
 - ◆ Dépenses de fonctionnement : -1%, preuve de la gestion rigoureuse de la Ville. Cette baisse des dépenses n'a pas impacté les agents de la Ville, la masse salariale restant maîtrisée à +0,7 %. Ce sont les dépenses de gestion qui ont été optimisées à -3,5 %.
- ▶ Ces éléments permettent de dégager un **autofinancement supplémentaire** de 3,2 M€ par rapport à 2017 : l'épargne brute au CA 2018 étant de 20,6 M€.
- ▶ En matière d'investissement, les dépenses d'équipement ont augmenté de 11,5 M€ par rapport à 2017, en lien avec la finalisation du chantier du stade de Beaublanc, et l'entrée dans une phase active des chantiers de la place de la République et des halles centrales.
- ▶ Malgré l'augmentation de l'autofinancement, cette forte augmentation des dépenses d'équipement a nécessité de recourir davantage

à l'emprunt, l'encours augmentant donc à fin 2018. Cependant la **capacité de désendettement** de la Ville reste excellente et s'améliore même pour descendre à 6,3 ans. Rappelons que l'État a fixé comme objectif aux communes de ne pas dépasser 12 ans.

▶ La gestion comptable a été marquée en 2018 par la signature, le 13 novembre 2018 par le maire avec la directrice départementale des finances publiques et le chef de service comptable de Limoges municipale, d'une **convention de services comptables et financiers (CSCF)**. Cette CSCF, qui couvre la période 2018-2020, formalise les relations de collaboration étroite entre la Ville et la DGFIP, orientées vers la recherche commune, régulière et efficace, d'un meilleur service rendu aux usagers. La modernisation des relations entre l'ordonnateur et le comptable, favorisée notamment par le développement de la dématérialisation, doit permettre d'améliorer les processus de la dépense et de la recette. C'est pourquoi cette convention définit 15 actions concrètes en matière d'échanges entre l'ordonnateur et le comptable, d'optimisation de la chaîne de dépense et de recette, de fiabilisation de l'inventaire...

▶ Les services financiers ont été fortement impliqués, comme beaucoup d'autres services municipaux, dans la préparation du **passage en communauté urbaine** de Limoges Métropole : évaluation des impacts financiers, transferts de budgets.

MOYENS MATÉRIELS

chiffres clés

démolitions
(dont l'immeuble au Vigenal)
528 696 €

travaux dans le patrimoine
municipal
1 000 000 €

interventions du service
ateliers bâtiments
14 000

enquêtes publiques
6

procédures d'affichage
légal pour des installations
classées pour la protection
de l'environnement (ICPE)
7

Contexte et enjeux

Ce programme intègre l'ensemble des moyens nécessaires au fonctionnement des services administratifs de la collectivité : investissements dans le patrimoine municipal pour les services administratifs, et charges liées à l'occupation des locaux. Il s'agit d'un programme support de la collectivité qui comprend en grande partie des charges fixes (charges de copropriété, vérifications réglementaires), et une part de charges variables (énergie, fluides, investissements). Une bonne gestion du patrimoine permet de jouer directement sur ces coûts.

Actions

Ce programme comprend les acquisitions et cessions foncières et immobilières, la gestion du patrimoine municipal, la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage des bâtiments municipaux, l'entretien des locaux, les rapports contractuels avec les fournisseurs, la définition des politiques et des stratégies d'achats, l'approvisionnement, la gestion des stocks et de la consommation.



Nouveaux locaux du service psychosocial



Objectifs

- Appliquer une stratégie anticipant les besoins fonciers de la Ville.
- Assurer une gestion immobilière efficace en réduisant la charge locative.
- Conserver et maintenir le patrimoine bâti permettant un usage sécurisé.
- Maîtriser les risques juridiques, économiques et financiers des dépenses liés aux achats.
- Disposer de produits et services de qualité et aux meilleures conditions de prix.
- Optimiser les flux logistiques liés à l'approvisionnement et à la gestion des stocks.
- Développer une politique de consommation maîtrisée et durable en responsabilisant les utilisateurs sur leurs modes de consommation.

FAITS MARQUANTS

Opérations immobilières

- ◆ Acquisition, par voie de préemption, d'un lot dans la copropriété du centre commercial des Portes-Ferrées, acquis en vue de la maîtrise foncière du site dans le cadre du projet d'éco-quartier ;
- ◆ Acquisition, par voie de préemption, d'un ensemble immobilier situé 75 rue de Bellac, afin de permettre le réaménagement de la desserte du site de Pierre-de-Coubertin en vue d'une requalification future ;
- ◆ Acquisition, par voie de préemption, d'un terrain de 12 686 m² route des Crouzettes, en vue d'une opération d'habitat dans le cadre du NPRU de Beaubreuil ;
- ◆ Intégration d'office dans le domaine public d'emprises de voies privées (environ 50 voies ou portion de voies concernées) ;
- ◆ Cession de 6 appartements dans les copropriétés des quartiers du Val de l'Aurence et du Vignal ; révision du barème des prix de cession afin de les mettre en cohérence avec les prix pratiqués sur le marché privé
- ◆ Cession de biens à usage d'habitat (maison 4 rue de Saint-Gence, ensemble immobilier à démolir pour opération de construction 4 rue Jean-Fredon) ;
- ◆ Cession au profit du Nouveau Logis Centre Limousin de parcelles de terrain dans leur résidences sise rue Fustel-de-Coulanges et rue Aristide-Briand (terrain d'assiette de leurs bâtiments et parcelles des espaces communs des résidences) en vue de permettre la réhabilitation et la résidentialisation de ces résidences ;
- ◆ Cession de locaux rue Aigueperse, au profit du CSH Esquirol en vue de l'implantation de locaux en centre-ville ;
- ◆ Cession au profit de l'EPCI « la régie de l'Abattoir » des biens affectés à l'usage de son activité.

Gestion du patrimoine municipal

► L'ouverture du « Pôle Jeunesse Sanfourche » en septembre 2018 dans le quartier de Beaubreuil a permis d'accueillir des services municipaux, une ludothèque et le siège social d'un centre de loisirs. En 2018, le site du Mas-Éloi et celui de l'ancien camping d'Uzurat ont été affectés à la DAFI pour en assurer une **gestion d'attente** avant une nouvelle affectation.

► Dans une démarche d'optimisation de son portefeuille, la Ville doit faire procéder à la démolition de certaines de ses propriétés. Cette démarche permet d'éviter les squats, de garantir la sécurité et de permettre la réalisation de nouveaux projets sur ces emprises foncières. En 2018, 6 opérations de démolition ont été conduites pour un montant de 528 696 € (dont immeubles au Vignal).

Travaux à destination du patrimoine municipal bâti et non bâti

► En 2018, 1 M€ a été investi dans le patrimoine municipal (bureaux et services) pour l'entretenir ou l'améliorer. À noter, par exemple, la **création** d'une salle de réunion dans l'immeuble de la « chandelle », **l'aménagement** du pôle psychosocial sur l'esplanade Blanqui, la **mise aux normes** de la salle Jean-Pierre-Timbaud.

L'année a été aussi marquée par **l'étude globale des menuiseries de l'hôtel de ville**, avec une simulation thermique dynamique, permettant de conjuguer les qualités architecturales avec les fonctions du bâtiment (tertiaires, salles d'apparat,...). Cette étude réalisée par un architecte du patrimoine, en lien avec la DRAC, permettra d'engager les travaux de rénovation des façades.

► En 2018, les ateliers ont effectué 14 000 interventions afin **d'entretenir et maintenir** le patrimoine municipal. Le service a été réorganisé afin de répondre au mieux aux demandes. Le service en charge de l'entretien ménager a été restructuré afin de disposer des moyens humains

et budgétaires et, ainsi, d'optimiser le recours à l'interne ou aux prestataires.

Enquêtes publiques

► La Ville de Limoges a diligenté deux enquêtes publiques en 2017, il s'agissait d'enquêtes publiques de **classement et déclassement de voirie**, l'une relative au réaménagement de la domanialité de la place de la République et l'autre concernant la modification de l'assiette d'un chemin rural à la Grande-Pièce. 4 enquêtes publiques ont été réalisées pour le compte d'autres personnes publiques, dont celle relative à la création d'une unité de méthanisation rue d'Archimède, ainsi que 7 procédures d'affichage **légal divers**.

Gestion du patrimoine à usage locatif

► **La DAFI gère actuellement 96 logements** (soit une baisse de 10 % par rapport à 2017) loués à des particuliers par le biais de baux d'habitation.

Approvisionnements

► La collectivité a également changé d'outil de commande de fournitures et de gestion de stock. Le logiciel **Kimoce** a été mis en production le 02/01/2019 pour tous les services municipaux, avec un premier déploiement de la solution auprès des écoles en juin 2018. Cet outil concerne l'ensemble des services. 563 comptes utilisateurs ont été créés à cette occasion dont 456 comptes **clients**.

FLUX PHYSIQUES ET ÉLECTRONIQUES

chiffres clés

63

travaux topographiques

Parc auto

30

véhicules retirés et vendus

31

véhicules neufs

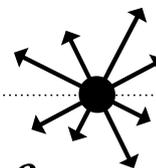
Contexte et enjeux

Compte tenu de la diversité des activités municipales et d'un champ d'action s'exerçant sur un territoire de plus de 77 km², les moyens de déplacements physiques constituent à la fois une nécessité et une source de dépenses importante.

Dans une organisation complexe le stockage et la communication des données requièrent un ensemble organisé de ressources (matériel, logiciel, personnel, données, procédures...) dont l'adéquation aux besoins représente un enjeu stratégique majeur pour la performance et la modernisation de l'organisation municipale. Cependant, si le recours aux technologies informatiques et numériques est devenu indispensable pour rationaliser et dématérialiser les processus et ainsi simplifier le travail des agents, la qualité du système d'information dépend avant tout de la qualité de son système de pilotage qui doit être en phase avec la stratégie municipale.

Actions

Ce programme comprend la gestion d'un parc de véhicules, la gestion des déplacements des élus et des personnels, l'administration des ressources informatiques et du système d'information géographique, la mise à disposition de la documentation.



Objectifs

- Assurer la disponibilité d'un parc de véhicules adaptés aux besoins des élus et des services.
- Prendre en charge leurs déplacements.
- Fournir les infrastructures, les services et le support informatique nécessaires aux directions Métiers, traiter les fonctions et missions informatiques utiles à la dynamisation de la Ville et des services aux usagers.
- Accompagner les services dans la mise en œuvre de solutions numériques.
- Collecter et diffuser les données géographiques.
- Faire circuler une information documentaire adaptée.

Service géomatique

4

agents
dont un chef de service

Près de 900

plans édités pour les services
municipaux ou organismes
extérieurs
(année de lancement de
révision du PLU !)

105 K€

de budget de fonctionnement
(70% consommé)

55 K€

de budget d'investissement
(96% consommé)

11

dénominations de rues

4

prolongements de voies
existantes.

FAITS MARQUANTS

► 63 travaux topographiques ont été conduits pour soutenir les projets de la Ville et notamment :

- l'organisation de l'implantation du nouveau marché de Noël (établissement des plans topographiques des places et rues, élaboration des plans d'implantation des différents équipements et implantation sur site),
- l'installation de 16 cibles topographiques autour de la place de la République, permettant de conserver des points de repère à précision centimétrique pendant toute la durée de la rénovation.

Parc automobile

► Le Parc automobile a retiré et vendu 30 véhicules anciens de son parc roulant pour 10 620 euros. 31 véhicules neufs ont été acquis pour 597 702 euros dont 15 véhicules électriques et 10 vélos à assistance électrique.

► Compte tenu des transferts à la CU et des mises à disposition, le parc roulant municipal se composait fin 2018 de 370 véhicules routiers à moteur répartis comme suit : 30 électriques, 14 gaz naturel véhicules GNV, 34 gaz de pétrole liquéfié GPL, 110 essence et 182 gasoil. La Ville possède également 16 vélos à assistance électrique.

► En 2018, l'atelier de réparation du Parc automobile a réalisé 4 179 chantiers sur 533 véhicules et engins.

► En dehors des missions de transports habituelles du Parc auto : restauration scolaire, activités transports périscolaires, transports de vrac et des déchets issus des services municipaux, le Parc auto a participé activement à la cavalcade

du mois de mai et à l'opération « Lire à Limoges ». Fin 2018, 27 agents (encadrement et conducteurs) étaient affectés aux transports, 17 agents (encadrement, mécaniciens, carrossiers, magasiniers et administratif) étaient affectés à l'atelier, plus 1 chef de service.

Direction des systèmes d'information

► Avec un effectif de 39 personnes, stable depuis 2015, la Direction des systèmes d'informations poursuit ses actions de soutien à la modernisation de la collectivité par un support accru aux projets transversaux : dématérialisation des processus de traitements des documents, premiers travaux sur la mise en place d'un système d'information « décisionnel », qui permettra de bénéficier progressivement, sur l'année 2019 de tableaux de bord pour le pilotage et l'aide à la décision.

► Les actions de mise à niveau des postes de travail, des réseaux, des serveurs, outils d'administration du S.I et du patrimoine applicatif se poursuivent conformément au Schéma directeur des systèmes d'informations 2015-2020. Un nouveau Schéma directeur sera lancé en 2019 pour conserver la dynamique du changement et de la modernisation engagée.

► Sur le plan réglementaire l'année 2018 a permis la mise en place d'une dématérialisation totale ou partielle des Marchés Publics, des flux de données transmis aux institutions partenaires ainsi que des dispositions informatiques requises par le RGPD.

► Enfin le passage en Communauté urbaine impliquant des transferts de compétences, les actions de préparations de découplage de parties du S.I « Ville de Limoges » vers le S.I « Limoges Métropole » ont été menées sur la fin de l'année 2018 pour un transfert effectif en 2019.

Géomatique

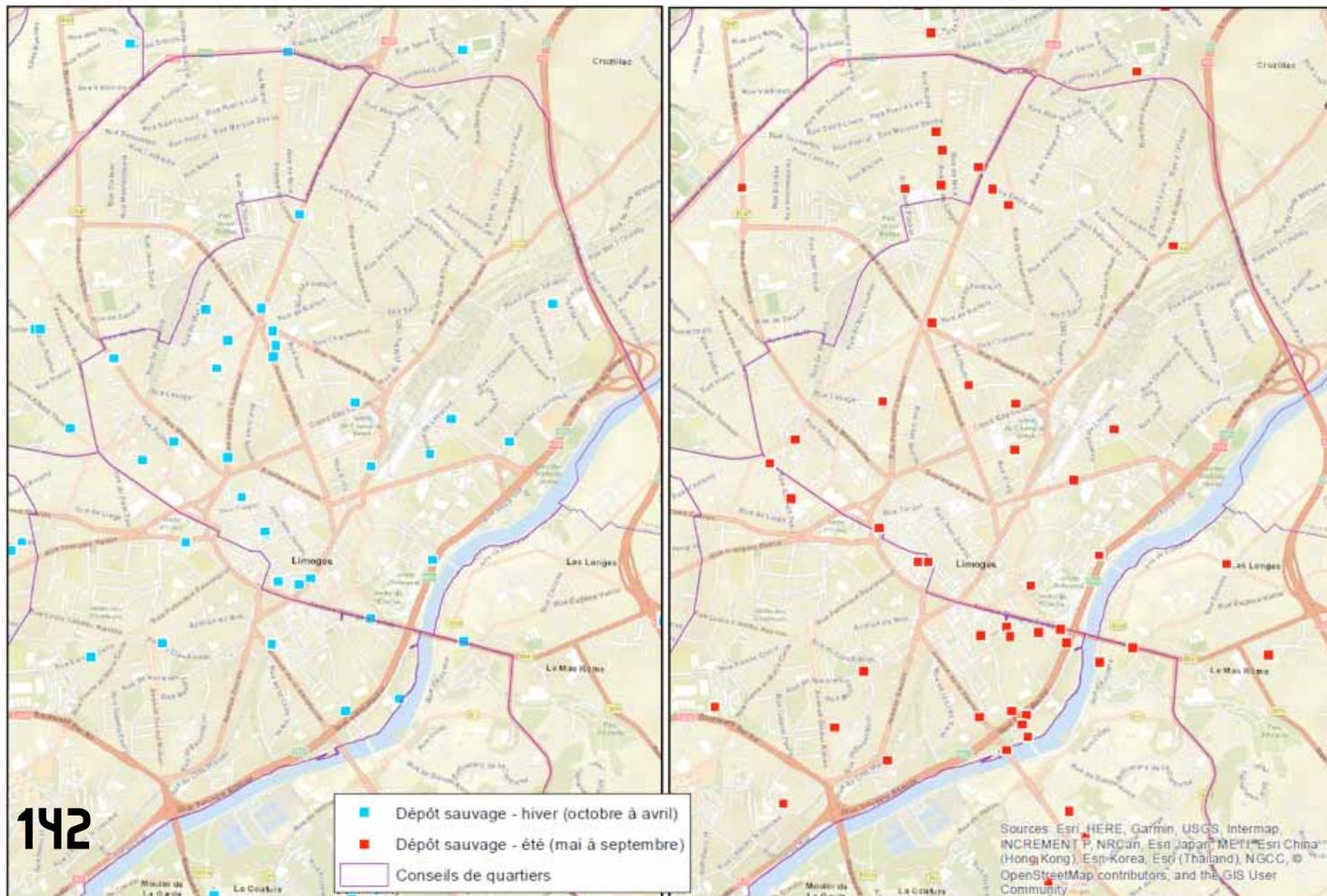
- ▶ Les signalements créés par les usagers *via* l'application **Tell My City** ont été interfacés avec le SIG. La géolocalisation GPS est récupérée et intégrée dans le système de projection local afin d'être superposée avec les couches géographiques gérées par le SIG de la Ville de Limoges. Ainsi, selon les périodes et les types de signalements, il est possible d'identifier des phénomènes, d'en repérer des récurrences et de croiser ceux-ci avec d'autres informations externes à l'application Tell My City.
- ▶ Prenons par exemple les signalements pour propreté, beaucoup sont relatifs aux dépôts sauvages relevés par nos concitoyens. Dans le SIG, il est possible de superposer cette information

avec la position des points de regroupements ou des différents bacs présents sur le territoire.

▶ On peut également observer une saisonnalité dans les dépôts sauvages, ce qui peut permettre d'orienter les contrôles et parcours des équipes de propreté sur le terrain.

▶ La gestion SIG à la DEVEB est acquise de longue date. Cela permet d'étendre les usages et d'offrir des services supplémentaires. Prenons pour exemple le suivi des dégâts dans les parcs et jardins. Les interventions sont saisies et les coûts nécessaires pour réparer ces dégâts sont pris en compte (coût de main d'œuvre, ainsi que les coûts matériels).

Dépôts sauvages selon la saisonnalité



SÉCURITÉ - QUALITÉ

chiffres clés

saisines du service juridique pour consultations

168

contentieux

19

nombre de sinistres

294

(391 en 2017)

Contexte et enjeux

Dans leur action quotidienne les collectivités territoriales sont soumises à de très nombreuses normes et sont confrontées à la complexification du cadre juridique. De plus, elles doivent faire face à un processus de « judiciarisation » des rapports économiques et sociaux, qui se manifeste par l'accroissement des actions contentieuses à leur encontre. Pour réduire les risques de sanction découlant d'une possible illégalité des actes de la collectivité, il est essentiel de sécuriser l'activité des services. Les collectivités locales avaient jusqu'à présent l'habitude de mesurer leur activité et de s'intéresser davantage aux moyens déployés - souvent mis en avant comme si l'utilité des dépenses allait toujours de soi - qu'aux résultats obtenus. Or, les enjeux de maîtrise de la dépense publique et de transparence des engagements politiques les conduisent aujourd'hui à réfléchir à la finalité de leur action et à l'adéquation entre les objectifs et les résultats dans le cadre de démarches de performance inspirées des principes de la LOLF.

Le service public impliquant la satisfaction de l'intérêt général, la notion de qualité préexiste logiquement dans les collectivités locales. Cependant la formalisation de démarches qualité permet de répondre de façon optimale aux attentes des administrés, de fiabiliser les processus d'amélioration continue, de mobiliser les agents et de valoriser une image dynamique de la collectivité.

Actions

Ce programme comporte ainsi les actions permettant d'assurer la sécurité, la performance et la qualité de l'ensemble des programmes opérationnels décrits dans les politiques I à VII.



Objectifs

- *Sécuriser juridiquement les actes et les processus décisionnels.*
- *Représenter et défendre les intérêts de la Ville dans les procédures contentieuses.*
- *Mesurer l'efficacité, l'efficience et la qualité de l'action municipale au regard d'objectifs prédéterminés.*
- *Éclairer les choix des élus, leur permettre de mieux présenter leur action et de justifier de l'usage des deniers publics.*
- *Assurer aux usagers des services de qualité.*

FAITS MARQUANTS

Protection des données

► L'entrée en vigueur le 25 mai 2018 du **règlement européen relatif à la protection des données** (RGPD) a opéré un changement complet de logique : les demandes d'avis, d'autorisations et les déclarations préalables qui devaient être adressées à la CNIL ont été supprimées et remplacées par un contrôle interne aux organismes, piloté par le délégué à la protection des données. La Ville, le CCAS, la Caisse des écoles et l'Opéra de Limoges se sont donc dotés d'un délégué à la protection des données dont la désignation a été enregistrée par la CNIL.

► Cette législation nécessite de définir et de mettre en œuvre des **procédures internes formalisées et documentées**, permettant de vérifier régulièrement et de pouvoir prouver à tout instant la conformité des traitements. Une charte interne des données à caractère personnel a ainsi été élaborée ; présentée en Comité technique et mise en ligne sur l'Intralim, elle constitue une annexe du Règlement intérieur et rend opposable

aux agents les procédures internes d'application du RGPD. Une politique municipale de protection des données à destination des usagers a également été rédigée et publiée sur le site Internet de la ville.

► **Les registres des traitements des données**, qui constituent une obligation légale, et qui avaient été élaborés dès 2015, ont été complétés par plusieurs types de mentions rendues obligatoires par le RGPD. Les sessions de sensibilisation à la protection des données destinées aux agents traitant les données les plus sensibles se sont poursuivies. Sur 71 marchés avec des prestataires de services informatiques qui doivent être modifiés pour inclure les clauses imposées par le RGPD, 15 ont fait l'objet d'avenants.

► **Suite au renouvellement** en 2017 de sa certification Qualité, le service de la commande publique a été audité en 2018 avec succès.

272
traitements recensés sur les registres, dont 42 concernent la gestion du personnel

21
sessions de sensibilisation (264 participants)

70
avis et recommandations formulés par le Délégué à la protection des données



COMMUNICATION

chiffres clés

165

tournées d'affichage

377

annonces ont été diffusées sur les panneaux numériques

4

plans médias

18

communications via Internet

4

spots audio + 1 spots TV créés

415

spots radio + 50 spots TV diffusés

Contexte et enjeux

Pour les citoyens une municipalité est avant tout une source de services et d'activités et ils attendent qu'elle leur assure un cadre de vie de qualité. L'action municipale participe activement au développement économique et démographique ainsi qu'à l'attractivité, favorisée par une image positive de la ville. Une ville est enfin le lieu où s'expriment la diversité des valeurs et les enjeux électoraux locaux. Toutes ces facettes de la réalité municipale déterminent une politique de communication adaptée à chacune d'elle, processus interactif et complexe qui vise à influencer sur les comportements, à assurer une représentation collective de l'institution, de son territoire et de ses acteurs.

Actions

Ce programme comporte une expertise sur l'opportunité et la faisabilité des projets de communication en établissant des plans de communication mis en œuvre par le biais des moyens municipaux d'information (magazine Vivre à Limoges, site Internet, réseaux sociaux, service audiovisuel, réseau d'affichage, ateliers d'édition), mais aussi par des actions de relations presse et en ayant également recours à des prestataires extérieurs dans le cadre de marchés publics.

Objectifs

- Informer la population et promouvoir les actions de la ville.
- Participer à la diffusion de messages sur des sujets d'intérêt général concernant la commune.
- Fédérer la population autour de projets municipaux afin de donner de la lisibilité aux actions des différents services en les traduisant en termes compréhensibles au plus grand nombre, en les replaçant dans la perspective du programme municipal et en expliquant les contraintes de l'action publique.
- Valoriser les atouts du territoire de la commune afin d'inciter l'installation des ménages et des entreprises, mais aussi pour accroître la fréquentation touristique.

FAITS MARQUANTS

- Renouveau des conseils de quartier : vous aussi, vitaminez votre quartier !
- Point presse sur l'incendie rue de la Boucherie.
- Signature d'une convention avec l'Unicef pour "Limoges, Ville amie des enfants".
- Forum des associations - Les candidatures ont été ouvertes du 3 avril au 15 mai.
- Annonce du lauréat du prix Régine Deforges et conférence de presse Lire à Limoges.
- République : les travaux préparatoires ont débuté sur la place.
- Embellissement du centre-ville : le ravalement des façades est devenu obligatoire dans le centre historique.
- Mobilités actives - mise en place d'une signalétique dédiée aux piétons.
- Conférence de presse sur le projet de création de l'antenne française de la Fondation Léopold Sédar Senghor à Limoges.
- Inauguration du square du jardin de la place Stalingrad renommé "Jean-Marie-Masse".
- 2^e Rencontre professionnelle de l'achat public.
- Conférence de presse Accord sur la transformation de Limoges Métropole en Communauté urbaine.
- Aménagement des bords de Vienne : réunion publique à destination des riverains.
- Fête nationale : demandez le programme !
- Temps fort de l'exposition « Aux 4 vents »
- Forum des associations les 8 et 9 septembre.
- Une pépinière commerciale pour dynamiser le commerce en centre-ville.
- Journée sans voiture le 22 septembre dans le centre-ville de Limoges.
- Inauguration du Mémorial 1914-1918 le 11 novembre.
- Portes ouvertes au nouveau stade de Beaublanc : samedi 17 novembre.

- Animations de Noël à Limoges.
- Lutte contre les perturbateurs endocriniens : Limoges lauréate du prix « Territoria d'or de la prévention 2018 ».
- Remise du trophée Ville amie des enfants à la Ville de Limoges.

Service de presse

► Le service de presse de la Ville de Limoges élabore communiqués ou dossiers de presse, organise des points presse ou des conférences de presse, invite les journalistes et effectue les relances, organise les interviews et tient à jour une revue de presse quotidienne.

En dehors des opérations spécifiques de relations presse, le service de presse répond également aux sollicitations quotidiennes émanant des médias de la presse locale, nationale ou spécialisée pour toutes demandes d'interviews, d'articles, d'informations et / ou d'illustrations.

Demandes presse traitées de janvier 2018 au 31 décembre 2018

► **822 demandes presse traitées**

(gestion et organisation des interviews, transmissions d'information).

Hausse importante ces deux dernières années (822 en 2018 et 852 en 2017, contre 387 en 2016).

Chiffres clés période de janvier à décembre 2018

► Au total : **317 documents presse** ont été produits en terme de rédaction et d'envois destinés aux médias, qu'il s'agisse de dossiers de presse, de communiqués de presse ou de simple invitations presse (ce chiffre est en hausse, en 2017 : 278 documents avaient été produits).

À noter : les productions écrites du service de presse sont exploitées pour diffusion sur le site internet (rubrique « actualité ») et la e-letter la Lettre bleue, les informations diffusées sont aussi reprises pour certaines sur les réseaux sociaux.

513

parutions presse
(insertions)

45

campagnes d'affichage
hors Limoges

1

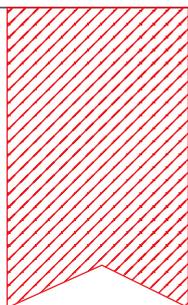
campagne de street
marketing

43

marchés publics étudiés
par la direction de la
communication

493

bons de commande en 2018



Ateliers d'édition

1 640dossiers de conception
et/ou impression**1 655 527**

documents

596 865dépliants, plaquettes,
brochures réalisées**208 200**

flyers

18 100

affichettes

Répartition des opérations presse spécifiques organisées de janvier à décembre 2018

- 12 conférences de presse ont eu lieu avec invitation à la presse, rédaction et diffusion de 12 dossiers de presse .
- 33 points presse ont été organisés avec invitation à la presse, rédaction et diffusion de 33 communiqués de presse.
- 34 invitations presse spécifiques ont été diffusées, soit 79 opérations presse spécifiques organisées auxquelles les médias ont été conviés et auxquelles s'ajoutent également la rédaction et diffusion de 238 communiqués de presse supplémentaires.

Partenariats presse

► Indépendamment des opérations organisées par la Ville, le service de presse est également sollicité pour l'organisation de partenariats presse, de voyages de presse et la préparation d'émissions spéciales.

► En 2018, plusieurs partenariats ont été réalisés pour certains événements organisés par la Ville :

- Lire à Limoges avec Le Populaire, L'Echo, France Bleu Limousin, Pays du Limousin, France 3 Nouvelle-Aquitaine, RCF.
- Noël à Limoges avec Le Populaire, Flash FM.

Magazine municipal Vivre à Limoges

► Après un magazine passé de 36 pages à 48 en 2017, le format est de 56 pages, voire 60 sur certains numéros au regard de l'actualité municipale (48 pages en janvier, février et avril 2018, 56 pages en mars, mai, juin, juillet/août, septembre, octobre, novembre et décembre 2018). 11 numéros en 2018 : mensuel (sauf juillet/août) imprimé à **90 000 exemplaires** et distribué dans toutes les boîtes aux lettres de Limoges, ainsi que dans les lieux municipaux de proximité et espaces culturels). Des documents complémentaires ont été distribués sous blister avec le magazine (janvier : Guide stationnement ; avril : Abbaye Retrouvée ; juin : Livret Hot Vienne ; novembre : Flyer Noël + dépliant Beaublanc ; décembre : dépliant Noël).

Agenda culturel 2 mois à Limoges

► Les 6 numéros annuels ont été imprimés à 90 000 exemplaires pour une diffusion avec le magazine municipal *Vivre à Limoges*. La pagination est variable en fonction de l'actualité (48 pages en janvier/février ; 56 pages en mars/avril, mai/juin, septembre/octobre et novembre/décembre ; 64 pages en juillet/août). Les événements de plusieurs partenaires externes ont été valorisés par la mise en avant de leur manifestation sur des pleines pages (Urbaka, Irrésistible Fraternité, Vins noirs, Galerie Lavitrine, Festival 1 001 notes, Association Astronomes populaires, Les Francophonies, Éclats d'Email jazz).

7ALimoges

► En 2018, la chaîne TV municipale 7ALimoges a produit et diffusé :

396 reportages (+ 20 vs 2017), 31 clips de promotion 7 spots de publicité 12 Mag d'Ester, 48 chroniques cinéma, 300 bulletins météo. Deux nouveautés dans la grille des programmes : une série coproduite avec la Bfm (Livres d'artistes 22 numéros) et le retour de l'agenda « ça se passe chez nous » en hebdomadaire depuis septembre. La chaîne « 7ALimoges » est diffusée par Numericable à destination d'environ **25 000 foyers** et **8 000 abonnés**. 7ALimoges est diffusée par Orange TV et depuis avril sur la Bbox de Bouygues. Enfin, 7ALimoges est diffusée en vidéo à la demande sur www.7alimoges.tv et Youtube. L'audience est en progression sur notre plateforme Youtube (en augmentation de 36 % : 203 320 vues en 2018 contre 163 618 vues en 2017), en baisse sur 7ALimoges.tv (804 857 vues en 2018 contre 1 462 242 vues en 2017 – 45 %). L'audience sur Facebook est en très forte progression avec + 211 %, 635 200 vidéos vues et 1 470 913 en portée totale. Via la page Facebook officielle de la Ville cela atteint près de 1 613 085 vidéos vues.

Atelier d'édition

26 825
invitations

1 137 M²
stickers

624
bâches / kakémonos /
banderoles

313
d'affiches grand format

698 100
documents administratifs
(cartes de visite, chevalets,
badges, dossiers divers...)

Site internet

➤ 1 243 mises à jour effectuées pour **350 412 utilisateurs** dont 339 787 nouveaux utilisateurs. L'application Limoges en poche a été utilisée par 1 218 personnes (762 versions mobiles + 456 versions web). 26 numéros + 2 spéciaux de la e-letter bleue de la Ville de Limoges ont été édités et 60 764 lettres envoyées.

Réseaux sociaux

➤ Le compte Facebook de la Ville compte **48 000 abonnés**. Le nombre de fans est en augmentation : + 21,05 % par rapport à 2017 (60 % de femmes et 40 % d'hommes). En 2018, le nombre de publications s'élève à 1 900. Limoges est classée au 18^e rang des villes de France en nombre d'abonnés.

Le compte Twitter compte 9 684 abonnés : + 12,25 % (56 % d'hommes et 44 % de femmes). Limoges est classée à la 29^e place dans le top 40 des villes en nombre d'abonnés. Le compte Instagram compte 8 477 abonnés, soit + 107,51 % par rapport à 2017. Le nombre de publications est en légère hausse par rapport à 2017 (680 posts en 2017 contre 753 en 2018) Le nombre d'abonnés Snapchat est d'environ 2 150, avec 499 snaps envoyés en 2018 contre 656 en 2017 et une moyenne de 1 200 vues par snap (contre 1 000 en 2017). Un compte LinkedIn a été créé en décembre 2018.

Facebook Ville de Limoges

Ville de Limoges

Hôtel de Ville - Place Léon-Betoulle

87031 LIMOGES CEDEX

Conception maquette & impression : service communication - ateliers d'édition

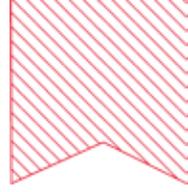
Segmentation des politiques publiques et contribution à la rédaction : Vincent Schmitt

Mise en page & diffusion : DRH-communication interne

Photos : Laurent Lagarde, Thierry Laporte, Julien Dodinet

Dépôt légal : 2^e trimestre 2019





Ville de Limoges

RAPPORT D'ACTIVITES

